

**Tirage:** 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
 Bellevue 4  
 2608 Courtelary  
 032 944 18 18  
 FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
 Sport, utile et paroisses: lundi soir  
 Rédac. et annonces: mercredi 9h  
 Officiel: mardi 12h  
 fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
 sur demande  
 ou sur [www.bechteli-imprimerie.ch](http://www.bechteli-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel:** 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture  
**Claudio Gabbarini**

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

**Journal d'annonces et d'informations**

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## TIR DE MAÎTRISE JURASSIENNE EN CAMPAGNE

# Un parcours sans faute pour Sarah Wymann

Agendé traditionnellement le lundi de Pentecôte dans les magnifiques installations de Courtelary, l'édition 2019 du Tir de la Maîtrise jurassienne en campagne a réuni 178 tireurs (9 de moins que l'an dernier), ceci malgré les importantes précipitations de ce jour-là. Les tireurs ont obtenu le 76,966 % de distinctions. C'est un grand record. Pour l'occasion, ce sont 104 tireurs actifs, 37 séniors-vétérans, 32 vétérans, 20 dames et 5 JT qui se sont rassemblés, dans un programme presque identique au TFC. Au niveau individuel, la grande gagnante de la journée se nomme Sarah Wymann, (Vicques), la seule à réussir le maximum de 72 points. Bravo!

Voiblet (Péry), Rodolphe Schaer (Reconvilier), René Dobler (Glovelier), Patrick Gyger (Courtelary), Patrick Gobet (Plagne), Christophe Sartori (Plagne), Claude Cudré-Mauroux (Courtelary) et Damien Dobler (Glovelier).

### Classement des groupes

Catégorie A: 3. Les Aigles (Diesse). Catégorie Ordonnance: 1<sup>er</sup> Tabeillon (Glovelier), 4<sup>e</sup> Primevères (Plagne), 5<sup>e</sup> Vorbourg (Delémont-Ville), 6<sup>e</sup> Rinzon (Courtelary), 8<sup>e</sup> Les Birrus (Vicques), 9<sup>e</sup> Montoz I (Reconvilier), 10<sup>e</sup> Erguel I (Saint-Imier), 14<sup>e</sup> Le Bez (Corgémont), 15<sup>e</sup> La Suze I (Renan). Petite Maîtrise: Christophe Batsch Courtelary; Cyril Choulat Glovelier; Franz von Büren Saint-Imier; Simon Fleury Vicques. Gobellet: Hermann Liechti Corgémont; Werner Glauser Renan; Jean-Vincent Rätz Petit-Val; Charles-André Lièvre Delémont; Denis Dick Glovelier. Channe jurassienne: Christian Gevillot Delémont; Patrick Cassi Cornol; Pierre Allemann Petit-Val. Plateau: René Dobler Glovelier. | cmr



Sarah Wymann, la Reine du tir 2019

### Palmarès individuel

72 points: Sarah Wymann (Vicques). 71 points: Simon Fleury (Vicques) et Kevin Schmid (Gerlafingen). 70 points: Charles-André Lièvre (Delémont) et Cyril Choulat (Glovelier). 69 points: Francis Beer (Renan) et Pablo Rezzonico (Reconvilier). 68 points: Yvan

## CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

# Une nouvelle championne jurassienne-neuchâteloise

Le week-end du 15 juin a été couronné de succès pour le club et notre athlète Sarah! En effet, lors des championnats jurassiens-neuchâtelois, elle a rafilé la première place au javelot avec un tir de 34,47 mètres à 4 mètres du record cantonal!

Elle s'est aussi illustrée au poids en arrivant deuxième de sa catégorie. Une superbe athlète donc qui fait la part belle aux lancés de tout genre, un peu oubliés ces dernières années au club. Nous sommes très fiers d'elle et espérons qu'elle continuera sur cette lancée.

Malgré une faible affluence, d'autres athlètes du club ont participé à ces championnats quelque peu pluvieux. Notre sprinter Henry Munuve se hisse à la 3<sup>e</sup> place au 200 mètres et à la 4<sup>e</sup> au 100 mètres, établissant ainsi pour ces deux catégories ses meilleures performances de la saison.

Bryan Camilotto termine trois fois troisième aux 100 mètres, 200 mètres et saut en hauteur. Yohannah Aufranc finit, elle

aussi, 3<sup>e</sup> à la hauteur et 4<sup>e</sup> pour son tout premier 200 mètres. De belles performances qu'on espère revivre jusqu'à la fin

de la saison et peut-être aux championnats suisses! Merci à tous ces athlètes pour leur engagement. | rb



Au centre, la championne de javelot du CAC, Sarah Schindelholz

## SOMMAIRE

La fin de l'année scolaire approche Ne manquez pas les fêtes des écoles	<b>3</b>
Un joli succès musical à Péry Le Festival des fanfares a réuni 150 musiciens	<b>3</b>
Trop de plastique dans le « vert » Sonceboz: chacun est invité à trier ses déchets	<b>8</b>
Découvrez de nouveaux livres A Cortébert, la bibliothèque vous accueille	<b>9</b>
Quelles sont les plantes comestibles? Pour le savoir, rendez-vous jeudi soir!	<b>11</b>
La filière intensive de l'EMJB se prépare Un beau concert en perspective à Bellmund	<b>13</b>
Les aînés de Villeret, une belle équipe Les activités de l'année écoulée les ont ravis	<b>13</b>
Vendredi soir, elle était au Val-de-Ruz Une Imérienne raconte sa mésaventure	<b>17</b>
Les Graines dévoilent la forêt Les enfants peuvent s'épanouir dans la nature	<b>18</b>
Robert Evard: 90 ans de vie! Un parcours riche, de 1929 à aujourd'hui	<b>18</b>
Les aînés de Sonvilier ont voyagé A Lamboing, au Landeron et à Neuchâtel	<b>18</b>
Commencez l'été avec un brunch Le CIP invite particulièrement les familles	<b>19</b>
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	<b>23</b>
Une fin de saison mouvementée Les filles du FCC ont bien progressé	<b>24</b>
Entre rigueur et dynamisme Le HC Saint-Imier a eu son Assemblée générale	<b>24</b>
Ils montent sur le podium en Autriche Des haltérophiles plutôt performants!	<b>25</b>
Passage de grades chez les Karatékas Tout le monde est reparti avec un diplôme	<b>25</b>

**Immobilier**

**À LOUER À SONCEBOZ**  
situation calme, proche de la gare, bel ensoleillement

**1 x 3½ pièces**

2<sup>e</sup> étage, rénové, balcon, Fr. 1000, place de parc et charges comprises. Libre de suite.

**1 x 4½ pièces**

2<sup>e</sup> étage, rénové, balcon, 2 bains-WC, Fr. 1300, place de parc et charges comprises. Libre dès le 1<sup>er</sup> août 2019. Tél. 032 751 11 56

**À LOUER À SONVILIER**  
rue F. Gonseth 13

**Magnifique appartement de 6 pièces**

1<sup>er</sup> étage : 4 chambres, cuisine ouverte sur spacieux séjour et salle à manger. Salle de bains avec WC, baignoire d'angle et douche. Grande terrasse. Buanderie et cave.

Disponible de suite ou à convenir. Loyer 1450 fr. + 300 fr. charges. Possibilité de louer un garage. Tél. 079 679 41 92



**Le Kfé Restaurant du Jura à Péry réouvre ses portes le jeudi 4 juillet dès 9h après une pause pour travaux.**  
**A très bientôt!**

**LES LAURIERS**



Établissement Médico-Social | Appartements avec prestations

Rue de la Clé 36 – 2610 Saint-Imier

appartement disponible actuellement

**Venez visiter notre structure de onze appartements complètement équipés, avec services et prestations.**

Loyer dès 1300 fr. par mois avec 45 minutes de prestations de ménage par semaine! Aide financière possible par les prestations complémentaires.

**Chaque appartement comprend :**

Cuisinière vitrocéramique, réfrigérateur et lave-vaisselle, salle de bains adaptée y compris un séjour avec un grand balcon de 14 m<sup>2</sup>, une chambre à coucher et une cave. Un espace restauration est à votre disposition au niveau inférieur de votre immeuble, ainsi qu'une buanderie, un salon de coiffure, de podologie, d'esthétique.

Le loyer est toutes charges comprises, chauffage, électricité, eau, place de parc, abonnement au télésexeau Diatel, système de contrôle de présence, appel d'urgence intégré au système d'appel téléphonique. Présence de personnel soignant 7j/7 24h/24.

**Prestations à la carte :**

Complément de ménage, lessive, soins, restauration et animation selon vos besoins, système d'assistance continu.

**Visites personnalisées sur demande, renseignements :**

Tél. 032 942 40 40 Courriel : info@leslauriers.ch

**Je cherche à louer un garage ou local à Sonceboz avec électricité.**

Tél. 077 449 20 87



**Appartements protégés à louer pour seniors et/ou personnes à mobilité réduite avec services et prestations.**

**Sur place, davantage qu'un concierge :**  
- répondant au système d'alarme  
- assistance et encadrement aux locataires compris dans le loyer

**Visites et renseignements tous les mardis de 14h à 17h30** Route de Chandon 8a - Reconville

2.5 pces dès CHF 1'025.00/mois  
3.5 pces dès CHF 1'180.00/mois

**032 325 11 11 - lemarronnier.ch**  
**info@merse-transac.ch**

**Immo**

**À LOUER À CORTÉBERT**  
de suite ou à convenir

**Duplex d'env. 140 m<sup>2</sup> avec beaucoup de cachet**

Accès ascenseur, poêle suédois, balcon, parquet véritable, plan de travail granit, cave, réduit, place de parc, etc. A côté des écoles et terrains de sport. Loyer 1550 fr. (charges comprises) 078 677 80 55



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray  
Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

gerberpompesfunebres@bluewin.ch  
www.gerberpompesfunebres.ch

**ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR**

**Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite**  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h :

- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

**ATELIERS DE JEUX EN FORET**

**La Chau-de-Fonds**

Vendredi de 14h à 17h

(enfants de 5-8 ans)

Contact: info@les-graines.ch  
079 236 01 34

**La Ferrière**

Jeudi de 08h à 11h30

(enfants de 2.5- 5 ans)

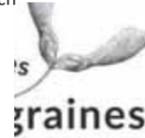
Contact : infos-graines.ch  
076 405 46 55

**Saignelégier**

Vendredi de 14h à 17h

(enfants de 5-8 ans)

Contact: info@les-graines.ch  
079 236 01 34



**Mais aussi des animations de nuit, les mercredis ou pendant les vacances, toutes les informations sur**

**www.les-graines.ch**

**Emplois**

**Service de soins à domicile**  
cherche

**une femme de ménage**

de suite pour poste à 30 %, motivée, indépendante, possédant une voiture.

Envoyer vos dossiers à :

Samaid Sàrl,  
rue Neuve 52, 2613 Villeret  
samaidd@bluewin.ch



**La crèche "Les Moussillons" recherche pour des remplacements de congé maternité : un/e éducateur/rice de l'enfance 60-80% et un/e ASE 60-80%.**

**Profil souhaité :**  
- Être au bénéfice d'un diplôme d'EDE ou d'ASE  
- Aptitude à travailler avec des enfants et en équipe  
- Sens des responsabilités  
- Sens de l'organisation  
- Fiable, dynamique, disponible et patient

**Entrée en fonction :**  
date à convenir (novembre), contrat à durée déterminé.

Merci d'envoyer votre candidature à l'adresse suivante :  
Crèche Les Moussillons  
Grand'Rue 56, 2608 Courtelary  
ou creche.lesmoussillons@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires : 032 943 10 70

**SKI-CLUB COURTELARY**

**Dimanche 7 juillet**

**FÊTE CHAMPÊTRE**

de 10h à 11h **Culte au chalet**

dès 11h **Concert apéritif par la fanfare de Courtelary**  
Le verre de l'amitié sera offert par le Ski-Club

**Sanglier à la broche et grillades**  
cantine  
diverses boissons

**INVITATION À TOUS**  
**Pour l'inauguration d'une tyrolienne sur la place de jeux des Tartins**



**Rendez-vous directement à la place de jeux des Tartins**

**Le samedi 6 juillet dès 11h**

Durant l'apéritif offert par la Commune de Tramelan, le président de Pro Tramelan, Rudi Geiser vous relatera comment est née l'idée de cette réalisation.

**A 12h**, découpe du ruban par Lena Juillard, accompagnée par les élèves de sa classe.

**A 12h30**, pique-nique familial offert par Pro Tramelan.

**PRO TRAMELAN se réjouit de vous retrouver nombreux pour cette intéressante réalisation, offerte en remerciement de votre soutien.**

SAUGE  
AVIS OFFICIELS

## Changement d'horaire à Vauffelin

Nous vous informons que dès maintenant, les sacs et vignettes Celtor seront en vente chez Marion Brandenberger uniquement le mardi de 17h à 18h! Merci d'en prendre bonne note! | cm

ORVIN  
AVIS OFFICIELS

## Abonnement de bus

Pour la rentrée scolaire, comme ces dernières années, la commune a mis sur pied l'achat de l'abonnement de bus des élèves suivant l'école obligatoire à Bienne.

L'abonnement pourra être retiré auprès d'InfoCenter, Place de la Gare 12 à Bienne, aux heures d'ouverture suivantes: lundi-vendredi de 8h30 à 18h et samedi de 9h à 16h.

Chaque bénéficiaire devra se munir d'une pièce d'identité et apporter une photo-passeport noir et blanc ou couleurs qui réponde aux exigences en vigueur.

La facturation des abonnements sera adressée directement à la commune et un courrier sera envoyé aux parents des enfants concernés. | administration des finances

## Facturation décompte eau et eaux usées

Depuis quelques semaines les nouveaux compteurs d'eau sont remplacés, les derniers à l'exception de quelques-uns seront posés d'ici à la fin du mois de juillet 2019.

Par conséquent, la facturation du décompte d'eau et eaux usées habituellement établie début juillet est reportée à la mi-août 2019.

Nous vous remercions de votre compréhension. | administration des finances

## ROMONT

### Assemblée bourgeoise

Les 14 ayants droit bourgeois ont accepté les comptes 2018 présentant un déficit de 43 522 francs. Les ventes de bois en diminution et l'entretien des bâtiments sont en grande partie responsables de ce résultat.

L'assemblée a ensuite accepté une modification du règlement de jouissance donnant la priorité aux bourgeois dans le domaine de l'affermage des pâturages.

Le nouveau président, Valentin Kohler, a ensuite donné des informations sur les réalisations 2018 et sur les projets en cours. A relever les frais importants pour changer la cuisinière et la ventilation du Restaurant de la Montagne ainsi que la mise en conformité des installations électriques.

La soirée s'est terminée dans la cabane forestière par des grillades et desserts. | bourgeoisie de Romont

Délai rédactionnel  
MERCREDI 9H

## ORVIN

### Sortie de printemps



Le soleil a été de la partie lors de la sortie de printemps des aînés de la Commune municipale d'Orvin. Ils se sont donné rendez-vous au Restaurant de la Montagne de Romont. Une bonne cinquantaine de citoyennes et citoyens a profité de cette journée agrémentée de la magnifique vue sur le plateau du Seeland. Organisé par la commission des aînés de la

Municipalité et accompagné du maire et vice-maire, ce moment très apprécié et convivial a permis d'échanger souvenirs et anecdotes des bons moments passés, sans oublier les joyeux rires. D'aucuns attendent déjà la prochaine sortie qui sera celle du début de l'automne, le 5 septembre prochain.

| jclivière

## COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE LA BAROCHE

### Cordiale invitation à toute la population

Les élèves de la communauté scolaire de la Baroche sont heureux de vous accueillir à la traditionnelle fête de l'école lundi 1<sup>er</sup> juillet à l'école de Romont dès 17h30. De 17h30 à 18h30 exposition et à 18h45 petites productions des élèves. Grillades et salades attendront les plus affamés, sans oublier les délicieux desserts qui en réjouiront plus d'un... Bienvenue à tous ceux qui souhaitent partager un agréable moment de convivialité. | les élèves, le corps enseignant, la commission scolaire

## PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

### Quatre cultes pour (re)vivre

Pour marquer l'entrée dans l'été, Gilles Bourquin, pasteur de la paroisse réformée de Rondchâtel, propose quatre cultes tout public suivis sur une thématique commune basée sur les chapitres 10 et 11 de l'évangile de Saint-Luc, qui décrivent la mission des disciples de Jésus. Les textes proposés offriront un véritable enseignement de vie, valable pour tout un chacun, croyant ou incroyant, du plus religieux au moins pratiquant et susceptible de motiver le plus découragé d'entre nous.

Pour cela, rendez-vous le dimanche 30 juin à 10h à l'église protestante de Péry

pour le thème «Avoir confiance malgré tout ce qui nous manque». Le dimanche 7 juillet à 10h à l'église protestante de Vauffelin pour le thème «Les fausses ambitions et ce que nous devons vraiment faire». Le dimanche 14 juillet à 10h à l'église d'Orvin pour le thème «Comment nous libérer de tout ce qui nous épuise», et enfin le quatrième et dernier dimanche 21 juillet à 10h à l'église de Péry pour le thème «Oser insister pour obtenir la bénédiction divine». Gilles Bourquin précise que chaque culte peut être suivi indépendamment des autres.

| jclivière

## ÉCOLE PRIMAIRE DE PÉRY-LA HEUTTE

### Fête de clôture 2019

L'année scolaire 2018-2019 se terminera par la fête de clôture qui aura lieu mercredi 3 juillet au centre communal de Péry.

Le programme des festivités se présente comme suit:

De 16h à 18h: présentation de différents stands animés par les élèves.

Dès 17h30: ouverture des caisses, vente de bons pour le souper.

Dès 18h: possibilité de se restaurer sur place avec grillades, salades, pâtisseries et boissons.

Le corps enseignant, la commission scolaire, le conseil des parents et les élèves se réjouissent de vous retrouver nombreux.

## ORVIN, BOURGEOISIE

### Départ en congé de Ginette et Jean Léchoth-Aeschlimann

Vendredi dernier, le Conseil de Bourgeoisie avait convoqué ses membres pour passer les différents points usuels de l'ordre du jour; l'un des points sensibles, la découverte du champignon «La merule pleureuse» constatée dans un des domaines des Prés-d'Orvin. Ce champignon très résistant se développe facilement dans les habitations humides, de ce fait il crée de gros dégâts si un traitement n'est pas réalisé à temps. Le conseil mettra tout en œuvre pour son élimination.

Autre point de l'ordre du jour, les remerciements pour services rendus à Ginette et Jean Léchoth-Aeschlimann, qui prennent congé de leurs fonctions au sein de la Bourgeoisie après 48 années. En 1971, Jean Léchoth faisait partie du conseil et ne pouvait cumuler la tâche laissée vacante de «Huissier». La demande a donc été faite à son épouse Ginette de prendre cette fonction, ce qu'elle a accepté. Jean Léchoth s'est confié sur les bons moments passés avec les bûcherons



De gauche à droite, Edmond Aufranc, président de bourgeoisie, Jean et Ginette Léchoth-Aeschlimann

de l'époque, sans oublier la tempête Lothar de l'année 1999 dont les cicatrices sont encore visibles aujourd'hui. L'assemblée s'est terminée par un exposé sur la biodiversité dans les forêts de la Bourgeoisie faisant partie du périmètre

«Parc Chasseral». L'orateur, Anatole Gerber, à brillamment présenté la vie cachée de la flore et des insectes favorables à la vie et au bon fonctionnement des bois et pâturages.

| jclivière

## PÉRY

### Envie de jouer avec les Tüttli's ?

«La Clique Tüttli's» est à la recherche de nouveaux éléments afin de grossir ses rangs. Soucieux de faire perdurer l'ensemble connu loin à la ronde, les musiciens lancent un appel à de nouvelles forces en prévision du 75<sup>e</sup> anniversaire de 2020. Pour les rangs, ils recrutent, des trompettes, trombones, euphonium, sousaphone et grosse caisse. Une rencontre est prévue le 1<sup>er</sup> juillet à 19h45 au local de la société, abris PC de Péry sous le centre communal. Pour plus d'informations appelez après 16h, Loïc Lecomte: 079 312 37 28, loic450@hotmail.com ou Annick Corti: 079 611 57 76, annick.corti@bluewin.ch. | jclivière



## PÉRY-REUCHENETTE

### 5<sup>e</sup> Festival des Fanfares de l'AMCBV



Musiciens de Plagne

L'Association des Musiques Chasseral-Bas-Vallon (AMCBV) a vécu son cinquième festival ce samedi, à Péry-Reuchenette. En fin d'après-midi à partir de 16h, les différents ensembles, soit environ 150 musiciens, se sont retrouvés devant le Centre Communal pour une prestation musicale avec quelques morceaux choisis.

Par rapport à l'an dernier à Prêles, aucune critique musicale n'a été prévue pour cette édition 2019, et pas non plus de défilé des groupes musicaux dans les rues.

#### Fidélité saluée

Lors de la partie officielle devant le Centre Communal, Stéphanie Niederhauser, présidente de la fanfare organisatrice, Alain Chuard, délégué de l'AMCBV, Claude Nussbaumer, maire de la commune, ont souhaité la bienvenue et une belle soirée aux participants.

Plusieurs musiciens ont été honorés pour leur fidélité exemplaire. Pour 60 ans, Jean Bernhard du Brass Band de Corgémont. Pour 35 ans, Pierrette Buraglio Fanfare Union Péry-Reuchenette et pour

25 ans, Manuel Devaux Fanfare Harmonie Orvin, «Jupiter Hymne» a été interprétée sous la direction de Jean-Claude Clénin en leur honneur, suivi par la marche d'ensemble de la société organisatrice, «Trampolino» de Jean-Pierre Fleury.

#### Partie récréative sur scène

Après le repas, les ensembles ont présenté des morceaux de leur choix. Le prochain festival sera organisé par La Fanfare de Malleray en 2020, avec ou sans jury, avec ou sans cortège, affaire à suivre. | jclivière

## CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE  
CATHOLIQUE  
BIENNE-LA NEUVEVILLE  
BIENNE  
Cure Sainte-Marie  
032 329 56 01

**Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry :** les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées avec le célébrant.

**Du 2 au 6 juillet :** Yannick Salomon, Cure La Neuveville, 032 751 14 39, 079 352 38 12, yannick.salomon@jurapastoral.ch.

**Pour les autres célébrations :** se référer à l'Angelus.

**Newsletter :** les paroissiens qui désirent connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry et recevoir régulièrement la « newsletter » sont priés de s'inscrire à l'adresse cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

**Visite de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit « YOKI » :** téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82 ou au 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32 quelques jours avant.

**Location de la salle Sainte-Bernadette :** 25 à 30 places, contact : Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence ; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE  
CATHOLIQUE ROMAINE  
TRAMELAN

**Messes :** samedi 29 juin, 17 h 30, messe pour Armand Monti ; jeudi 4 juillet, 15 h, messe au home les Lovières.

**Jeudine :** jeudi 4 juin à 12 h, sur inscription au secrétariat.

**Confirmants :** week-end de préparation samedi 29 et dimanche 30 juin.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE  
ROMAINE  
VALLON DE SAINT-IMIER

**Horaire liturgique :** samedi 29 juin, 18 h à Saint-Imier ; dimanche 30 juin, 10 h à Corgémont ; mardi 2 juillet, 9 h à Corgémont ; jeudi 4 juillet, 19 h à Saint-Imier.

**Portes ouvertes Résidence Les Pâquerettes :** samedi 29 juin, 10 h à 17 h à Courtelary, rue des Pâquerettes 9, 11, et 13 (www.lespaquerettes.ch).

## RÉFORMÉES

PAROISSE RÉFORMÉE  
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

**Cultes :** dimanche 30 juin, 10 h à Jean-Gui. Plus de renseignements sur www.referguel.ch. Prochain culte dans la paroisse le 21 juillet.

**Prière œcuménique :** notre groupe marque une pause du 1<sup>er</sup> juillet au 13 août. Nous nous réjouissons de vous retrouver le 14 août de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont.

**Vacances du pasteur :** David Giauque sera en vacances du 24 juin au 7 juillet inclus. Il ne sera pas joignable pendant cette période.

032 489 17 08

www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat : corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84  
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres : 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse :  
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse :  
E. Hohermuth, 032 963 11 89,  
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE  
COURTELARY ET CORMORET

**Cultes :** dimanche 30 juin, 9 h 45 à l'église de Courtelary, culte avec baptêmes. Collecte : Fonds du temple ; dimanche 30 juin, culte à la montagne à 10 h, chapelle de Jean-Gui (accès depuis Corgémont, Tramelan au col du Pierre-Pertuis). Pique-nique. Voir encadré.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,  
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Méritat, pasteur, 032 944 11 63,  
jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,  
annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE  
LA FERRIÈRE

**Cultes :** dimanche 30 juin, 10 h, Sonceboz, à la Montagne Jean Gui ; dimanche 7 juillet, 10 h, La Ferrière.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente  
et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL  
PÉRY, case postale 163

**Culte :** dimanche 30 juin, 10 h, à Péry, sainte-cène. Officiant : Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

**Proposition d'intercession :** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Sonvilier.

**Rencontre des aînés d'Orvin :** reprise en septembre.

**Rencontre des aînés de Péry-La Heutte :** reprise en octobre.

**Groupe de lecture :** reprise en septembre.

**Couture :** reprise en septembre.

**Fruits TerrEspoir :** les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 22 août. Livraisons le 4 septembre à Péry et Vauffelin, le 5 septembre à Orvin.

032 485 11 85  
(lu : 13h-17h30, ve : 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch  
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres : 079 724 80 08

Location de salles : 032 485 11 85 Grain de sel, Orvin ; salle de la Cure, Orvin ; salle de paroisse, Péry.

Visites : Daniel de Roche 079 337 50 76,  
Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Catéchisme :  
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.  
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77  
et Christian Borle, 078 739 58 28.  
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,  
Daniel de Roche, 079 337 50 76,  
et Christian Borle, 078 739 58 28.  
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,  
Christian Borle, 078 739 58 28,  
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE  
RENAN

**Cultes :** dimanche 30 juin, 10 h, Sonceboz, à la Montagne Jean Gui ; dimanche 7 juillet, 10 h, La Ferrière.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente  
078 761 46 38

## PAROISSE DE RONDCHÂTEL

## Ils ont dit oui

Dimanche 16 juin, seize jeunes des paroisses de Bienne et de Rondchâtel ont ensemble dit oui à leurs confirmations et leurs baptêmes : Talin Aebi, Marie Boder, Luc Boillat, Lou Clévin, Lucie De Luca, Mélissa Devaux, Lena Dubois, Diego Jungen, Damaris Kuchen, Maé Höllmüller, Chloé Ramoni, Léonas Schorpp, Milan Schüle, Lina Schultz, Célien Turtschi, Loïc Wyttenbach, entourés du pasteur, de leurs catéchètes et accompagnants.

PAROISSE RÉFORMÉE  
SAINT-IMIER

**Culte :** dimanche 30 juin, 10 h, culte commun à la montagne, Chapelle de Jean-Gui, Sonceboz.

**Préavis :** dimanche 7 juillet, culte d'été à 10 h à la Ferrière. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée.

**Femmes protestantes :** la Baratte vous accueillera le vendredi 28 juin de 9 h 30 à 11 h à la cure.

**Concert du Marché :** vendredi 5 juillet, dès 10 h 30 à la collégiale, entrée et sortie libres. A l'orgue, Martin Kasparek.

**Après-midi récréatif des aînés :** prochaine rencontre mardi 2 juillet de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58

ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres : 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch  
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE  
SONCEBOZ-SOMBEVAL

**Culte :** dimanche 30 juin, culte à la montagne à 10 h à la chapelle de Jeangui (GPS 47.211N/7.155E, accès depuis Corgémont, Tramelan ou Pierre-Pertuis). Apéritif offert, pique-nique tiré du sac, grill à disposition. Visite guidée des archives de l'église mennonite à 11 h 15.

**Aînés :** pause estivale, reprise le mardi 3 septembre.

Téléphone de piquet de l'Eruguël,  
services funèbres : 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42 % dans la paroisse et 13 % dans le syndicat des paroisses réformées de l'Eruguël),  
032 489 17 68, 076 536 53 26,  
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/  
sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE  
SONVILIER

**Culte :** dimanche 30 juin, culte commun à la montagne et pique-nique, 10 h, Jeanguisboden. Officiant : Richard Riesen. Infos détaillées, voir encadré.

Corinne Baumann, pasteure,  
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse :  
Mélanie Walliser Stevens,  
077 429 74 59  
location@paroissesonvilier.ch

Services funèbres : 0800 225 500

STIFTUNG  
FÜR DIE PASTORATION  
DER DEUTSCHSPRACHIGEN  
REFORMIERTEN  
TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

**Gottesdienst :** Sonntag, 30. Juni, 10 Uhr, Tavannes, mit Pfarrer Stefan Meili, anschliessend Zusammentreffen und Apéro.

Christina und Stefan Meili,  
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE  
TRAMELAN

**Culte :** dimanche 30 juin, 20 h, église avec le pasteur C. Catalfamo. Participation des chœurs ad hoc. Collecte : Théâtre de La Marelle. Culte suivi d'un apéro. Taxi sur appel, prière de s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12 h au plus tard 032 487 67 84.

**Groupe Jader :** vendredi 5 juillet, dès 19 h, Chalet famille Bühler, grillades ; info P. Kneubühler 078 616 71 57.

Services funèbres : 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE  
VILLERET

**Culte :** dimanche 30 juin, 10 h, culte à la montagne à Sonceboz, voir encadré.

**Prière matinale :** mardi 2 juillet à 6 h 30, église de Villeret.

**Café du mardi :** mardi 2 juillet dès 9 h 30 à la cure.

Secrétariat : 032 941 14 58  
(vendredi : 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres : 0800 225 500

villeret@referguel.ch  
www.referguel.ch

## ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE  
VALLON DE SAINT-IMIER  
CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04  
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE  
ORVIN, Le Crêt 2

**Culte :** dimanche 30 juin, 9 h 45.

**Espace guérison :** vendredi 28 juin, 20 h à Orvin, renseignements auprès d'Aline Marotta au 078 357 48 36 ou à espace.gerison@epeo.ch.

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC  
SAINT-IMIER, Jacques-David 12

**Imériale :** samedi 29 juin de 9 h à 18 h, stand de Quartier libre (enfants de 6 à 12 ans) et activité d'Antizone (adolescents de 13 ans et +). Sans inscription et gratuit.

**Culte :** dimanche 30 juin, 10 h, culte spécial témoignages pour partager ce que Jésus fait dans nos vies. Garderie et école du dimanche pour les enfants. Accueil café avant et après la rencontre. Suivi du verre de l'amitié.

**Blablathé :** lundi 1<sup>er</sup> juillet à 14 h cours de français oral. Sans inscription et entrée libre.

**Rondin-Picotin :** jeudi 4 juillet à 9 h 45 chants et jeux pour les enfants de 0 à 6 ans. Collation pour les enfants et pause-café pour les adultes. Sans inscription et entrée libre.

**Groupes de partage :** durant la semaine.

L. et R. Normandin, 032 941 58 25  
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE  
MÉTHODISTE BÉTHANIA  
SAINT-IMIER, Fourchaux 36

**Service Pâques pendant l'Imériale :** samedi 29 juin.

**Culte et adieu à la famille Paka :** dimanche 30 juin, 10 h, garderie et école du dimanche.

**Cellule de prière :** jeudi 4 juillet, 20 h.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE  
ACTION BIBLIQUE  
SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

**Culte :** dimanche 30 juin, 10 h, prédication Gérard Kohler.

**Club d'enfants :** jeudi 4 juillet, 12 h.

David Weber, pasteur,  
dpj.weber@gmail.com  
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE  
SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

**Service religieux :** dimanche à 9 h 30, visite de l'évangéliste de Bienne ; mercredi à 20 h.

**Jeunesse :** dimanche 30 juin à 11 h, répétition du chœur de jeunesse à 9 h 30.

**Musique :** lundi, répétition du chœur à 20 h.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com  
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE  
DU PIERRE-PERTUIS  
SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

**Culte :** dimanche 30 juin, 9 h 30, message biblique, école du dimanche.

**Etude biblique :** mardi 2 juillet, 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE  
MENNONITE DU SONNENBERG  
TRAMELAN

**Culte à la montagne :** dimanche 30 juin, à 10 h, à Jean Guy, culte de l'Eglise réformée de Sonceboz avec apéro.

**Marcher, méditer et prier :** lundi 1<sup>er</sup> juillet, à 8 h 30, à la rue des Prés.

**Gebetsstunde :** mardi 2 juillet à 20 h à Jean Guy.

**Moment de prière et de silence :** mercredi 3 juillet à 13 h 30 à la rue des Prés.

**Kangourou :** jeudi 4 juillet à 9 h 15 à la rue des Prés.

**Passerelle :** jeudi 4 juillet à 18 h à la rue des Prés, rencontre pour ados.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT  
TRAMELAN, Grand-Rue 58

**Flambeaux à la cabane :** samedi 29 juin.

**Prière :** dimanche 30 juin, 9 h.

**Culte, école du dimanche, garderie :** dimanche 30 juin, 9 h 45, avec Eliane Court (échange de chaire avec Moutier).

**Méli-Mélo :** lundi 1<sup>er</sup> juillet, 15 h, animation pour les requérants.

**Prière 29B12 :** lundi 1<sup>er</sup> juillet, dès 19 h 30, nous prions pour vous.

**Prière :** mardi 2 juillet, 9 h.

P. et M. Donzè, 032 487 44 37  
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER  
TRAMELAN, Grand-Rue 116  
(entrée : face à Albert Gobat 15)

032 487 32 17  
eric.germain@lafree.ch  
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE  
TRAMELAN, rue A. Gobat 9

**Culte :** dimanche 30 juin 9 h 30 avec Hansu Bühler, garderie et école du dimanche, suivi d'un pique-nique si le temps le permet.

**Conseil d'église :** mardi 2 juillet 19 h 30.

**Semaine des petits groupes :** du 1<sup>er</sup> au 5 juillet.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40  
www.oratoiretramelan.ch

TÉMOINS  
DE JÉHOVAHSAINT-IMIER  
rue du Vallon 28

**Réunions hebdomadaires :** le mardi à 19 h 15 et le samedi à 17 h.

Plus d'informations : jw.org  
(site officiel gratuit)

PAROISSE RÉFORMÉE  
TRAMELANPetit déjeuner :  
remerciements

Le petit déjeuner organisé samedi 25 mai dernier, en faveur de DM-échange et mission, projets au Mozambique, a rapporté un bénéfice net de 158 fr. 25. Le Conseil de paroisse adresse toute sa reconnaissance à l'équipe organisatrice pour son précieux travail, ainsi qu'à toutes les personnes qui sont venues partager un beau moment d'amitié et de solidarité !

PAROISSES RÉFORMÉES  
DE L'ERGUËLCulte  
à la montagne

Un culte à la montagne aura lieu dimanche 30 juin, à 10 h à la chapelle de Jeangui. L'accès peut se faire depuis Corgémont, Tramelan ou le col du Pierre-Pertuis, GPS 47.211N/7.155E. L'apéritif sera offert après le culte. Le pique-nique est tiré du sac, un grill est à disposition. Visite guidée des archives de l'église mennonite et de l'ancêtre des chips à 11 h 15.





# Les comptes approuvés sans un pli

La première assemblée municipale présidée par Pierre-Michaël Kleiner

61 citoyennes et citoyens de Péry-La Heutte (soit 4,79 pour cent des ayants droit) ont pris part lundi soir à l'assemblée dite des comptes, la première à être dirigée, d'excellente manière, par le nouveau président Pierre-Michaël Kleiner.

## Cherche vice-président...

On jouera les perroquets en répétant une nouvelle fois qu'un vice-président est encore et toujours recherché pour cet organe législatif, sa nomination ayant dû être retirée de l'ordre du jour. Avis aux amateurs, qui s'adresseront à l'administration municipale...

Alexandra Buraglio a par contre été nommée à l'unanimité au poste de secrétaire, qu'elle a assumé immédiatement. Avec les remerciements du maire, Claude Nussbaumer, lequel adressait également sa reconnaissance à Aurélie Hadorn, qui avait assumé ce poste durant deux ans.

## Avec le sourire

C'est évidemment avec le sourire que le conseiller municipal Stephan Eicher et l'administrateur des finances, Gaëtan Hirschi, présentaient la mouture 2018 des comptes communaux. Le second s'arrêtait à tous les chiffres importants, dont l'amélioration enregistrée de 355 000 francs au compte global (compte de fonctionnement et Financements spéciaux



confondus), ainsi que la belle surprise des rentrées fiscales des personnes physiques, plus élevée que prévue de quelque 109 000 francs (environ 5 pour cent).

Ces comptes ayant déjà été présentés en détails dans ces colonnes, nous rappellerons simplement ici que la santé financière de Péry-La Heutte ne fait aucun doute. Ceci grâce à de bonnes surprises, certes, mais également à la maîtrise parfaite des charges exercée à la fois par le Conseil municipal et l'administration des finances.

Une seule question émanait de l'assemblée, qui permettait à Gaëtan Hirschi de préciser que Péry-La Heutte a versé l'an dernier 657 000 francs au titre de la péréquation financière cantonale.

Ensuite de quoi cet objet a été accepté à l'unanimité des voix exprimées.

## Léger mieux

C'est à Stephan Eicher encore qu'il incombe de présenter pour information l'arrêté de comptes relatif à la rénovation des bâtiments de l'École secondaire du Bas-Vallon, à Corgémont. Celui-ci boucle sur une dépense totale de 3,908 millions de francs, soit une amélioration de quelque 64 000 francs par rapport aux prévisions. Péry-La Heutte

assume une part d'environ 1,331 million de francs.

## Pas de saison...

La chaleur ambiante n'incitait pas à s'appesantir sur les projets locaux de chauffage à distance, dont l'assistance découvrait l'avancée de la bouche du maire et de l'administrateur des finances. Ainsi que cela apparaît ailleurs dans ces colonnes, une commission ad hoc a été formée, des nouvelles plus précises étant donc attendues assez rapidement. On signalera simplement qu'est prévue la création d'une société anonyme incluant une participation municipale inscrite au bilan, éventuellement une garantie de prêt. A ce stade, il apparaît qu'un montant de 400 000 francs environ sera nécessaire pour réaliser le projet.

## Le nouveau PAL pour 2021

Entamant le chapitre des nombreuses informations dispensées par le Conseil municipal, Claude Nussbaumer précisait que le nouveau PAL est en cours de réalisation, qui concrétisera la fusion des Plan d'aménagement locaux de Péry et de La Heutte; ces deux documents ne datent pas de la même année et révèlent quelques différences liées aux législations supérieures corres-

## Organisation scolaire, Paradis et Cie

En bref, quelques-unes des autres informations déliées lundi soir par l'Exécutif local, spontanément ou sur question de l'assistance, à commencer par l'étude d'une nouvelle organisation spatiale de l'école (avec probable regroupement des classes enfantines à Péry); Fabio Scovino précisait qu'un groupe de travail vient d'être formé, réunissant Pascal Lorient, Yolanda Campa, Domenica Molango, Mathieu Simonin, quatre membres de la commission d'urbanisme, le maire, les conseillers Pascale Evalet Worni et Fabio Scovino, ainsi que Yanik Chavallaz et Françoise Blaser. Ce groupe étudiera les possibles affectations de l'école de La Heutte, en suivant notamment les pistes d'un centre médical multidisciplinaire, d'un centre de services et de PME, ou d'une implantation de services publics régionaux.

Le même élu s'arrêtait au site du Paradis, dont l'Exécutif souhaite assurer un nouvel avenir. Une étude est en cours, pour un éventuel centre de sports, culture et loisirs, incluant une place multisports et de nouveaux locaux.

## Transports scolaires privatisés

Pascale Evalet Worni annonçait notamment à l'assemblée que le Conseil municipal a décidé d'externaliser et donc de privatiser les transports scolaires dès août prochain et pour un essai de six mois. La conductrice conservera son poste mais travaillera pour l'entreprise Minitour que tient Manuel Moser à Frinvillier. La conseillère remettait une attention à Gaël Vuille, apprenti du CAJ qui vient d'obtenir son CFC d'assistant socio-éducatif.

## Des travaux étalés sur deux ans

Thierry Sunier annonçait que les travaux des chemins du Pont et de la Gare, à La Heutte, seront finalement étalés sur deux années, afin d'éviter de doubles creusages. Une décision prise en raison du projet de chauffage à distance d'une part, des travaux prévus par les CFF à la gare d'autre part. En août prochain démarrera le chantier de la partie sud.

pondantes. Pour atteindre une parfaite égalité de traitement sur l'ensemble du territoire communal d'une part, pour simplifier le travail des autorités de construction et de l'Exécutif local d'autre part, une harmonisation est indispensable, assortie d'une mise à jour.

Le nouveau PAL sera présenté au canton dans le courant de l'année prochaine, son entrée en fonction étant prévue en 2021.

## L'expérience des autres...

Quoi qu'en disent les pro-

## Nouvelle apprentie à l'administration

Stephan Eicher annonçait que Julie Lienhardt a été engagée, pour la rentrée d'août prochain, en tant qu'apprentie employée de commerce de l'administration communale.

Informant ensuite que la commune renoncera dès l'an prochain à l'envoi de cartes de légitimation et de convocation aux assemblées, afin d'économiser environ 3000 francs par année, le conseiller municipal déclenchait une série de réactions. Certains citoyens estiment que l'économie n'en vaut pas la peine ou craignent que le contrôle du droit de vote ne soit plus assez précis. L'Exécutif répondait notamment qu'une pièce d'identité sera demandée à chaque participant. Sur questions, Gaëtan Hirschi précisait que la facturation électronique sera prochainement mise en place; le maire déclarait quant à lui que les gabarits posés à l'ancien stand concernent le silo à sel qui y sera provisoirement installé, en attendant de trouver une place définitive.

## Limitation et miroir, Poste et CFF

La demande était faite d'étudier une limitation de vitesse à 30 km/h dans le secteur du collège de La Heutte, ainsi que la pose d'un miroir au débouché du chemin du Collège.

Le projet de pose de conteneurs semi-enterrés suit son cours, la Préfecture traitant actuellement les oppositions.

L'état de la place du Lion d'Or à La Heutte était déploré; or le Conseil étudie cette année l'affectation de cette place, qui entend budgéter des travaux en 2020.

Quant à la fermeture de La Poste, les autorités ont fait réellement tout ce qui était en leur pouvoir, mais en vain.

Concernant le conflit avec les CFF au sujet de la gare de Péry et de sa sécurisation, l'Exécutif local attend actuellement une réponse de l'Office fédéral de transports; il s'est adressé parallèlement à la nouvelle association Jb.B, pour demander son soutien. | cm

verbes, le Conseil municipal entend bien tirer profit des expériences menées par les communes voisines, et notamment Orvin, dans le domaine des compteurs d'eau. Avant de décider s'il optera pour des appareils permettant la lecture à distance, il va donc s'intéresser aux résultats enregistrés ailleurs et calculer très précisément les potentielles économies réalisables.

Pour l'heure, précisait Frank Reichert, on continuera d'envoyer les cartes aux propriétaires, comme cela vient d'être

le cas avec un taux de retour d'environ 80 pour cent dans les délais impartis.

## Le Sego à Frinvillier

L'engagement de Christine Leo renouvelé fin mai, le secrétariat du Sego (Syndicat pour l'épuration des eaux usées de la région des gorges) sera déplacé prochainement à Frinvillier; un crédit d'engagement de 100 000 francs a été approuvé en assemblée de cet organisme et le mandat a été confié à WEL Consulting, précisait le maire. | cm

## En harmonie

Présentant ses vœux de bel été et de vacances reposantes à tous les citoyens présents et à l'ensemble de la population locale, le maire Claude Nussbaumer remerciait le personnel communal de son excellent travail, le nouveau président et la nouvelle secrétaire des assemblées pour leur engagement apprécié, tout en soulignant que le Conseil municipal, l'administration et les services techniques tirent à la même corde pour le bien de la collectivité et travaillent en bonne harmonie. | cm

## Tuiles à donner



Dans le cadre de la rénovation en cours sur l'ancien collège, les tuiles ont été soigneusement déposées (photo), qui sont volontiers données aux éventuels intéressés. Ces derniers s'adresseront au responsable technique Yanik Chavallaz (y.chavallaz@pery-laheutte.ch, 032 485 01 55). | cm

## Ce pompage évite la stagnation

Les autorités et le service technique municipaux informent la population que de l'eau est pompée quotidiennement à La Heutte, durant une heure, afin de renouveler régulièrement le circuit de l'eau dans les conduites locales. Cette manière de faire permet d'éviter que de l'eau stagne dans le réseau.

Précisons que durant les 23 autres heures de la journée, et lorsque les conditions sont normales, toute l'eau consom-

mée dans la commune de Péry-La Heutte provient de la Talvonne.

Le service des eaux ajoute pour information qu'en cas de violents orages, le pompage de la Talvonne doit être mis à l'arrêt, en raison d'une grande turbidité. Dans ces conditions particulières, et jusqu'à ce que le précieux liquide aie retrouvé sa clarté, l'eau injectée dans le réseau communal est bien sûr pompée à La Heutte. | cm

## Nouvelles oriflammes

La Municipalité a décidé de remplacer les oriflammes de la commune, qui montraient des signes évidents d'usure; celles de Péry comme celles de La Heutte étaient sérieusement délavées et ce remplacement permettra de mettre en couleurs la fusion.

Commande a donc été passée pour quelque 80 drapeaux, respectivement aux couleurs de Péry-La Heutte, du canton de Berne et de la Suisse. Cet achat est devisé à quelque 12 000 francs. | cm

## Travaux attribués

C'est à l'entreprise Huguélet SA que le Conseil municipal a confié la pose de la couche finale sur la rue du Cairli. Ces travaux seront effectués tout prochainement. | cm

## Aînés, à vos agendas!

La traditionnelle course des aînés de la commune est agendée au mardi 13 août prochain. Les habitants concernés, qui recevront une invitation personnelle, sont donc priés de réserver cette date. | cm

## Une affaire de sécurité

La semaine dernière, les deux cantonniers et les deux concierges de la commune ont suivi un très intéressant cours dispensé par un spécialiste fribourgeois, sur le tronçonnage. La sécurité était évidemment au centre de ces deux importantes journées de formation. | cm

## Commission formée

La commission qui planchera sur les projets liés aux chauffages à distance est aujourd'hui formée, qui se réunira tout prochainement.

Pour la commune municipale, y siègeront le maire Claude Nussbaumer, les conseillers Stephan Eicher et Fabio Scovino, le responsable technique Yanik Chavallaz, l'administrateur des finances Gaëtan Hirschi, ainsi que le secrétaire municipal Thierry Egger. La Bourgeoisie de La Heutte y délègue Walter Hofer, Ueli Stalder et Christian Grosse, celle de Péry ayant désigné André Bessire, Dominique Bessire et Christian Criblez. Y siègera enfin Andreas Kueni, de l'entreprise Kasontor. | cm

## Bureau fermé

Pendant les vacances d'été, les bureaux de l'administration municipale demeureront fermés du 22 juillet au 9 août inclus. Les habitants de la commune sont invités à en prendre note. | cm

## Pour l'EJC

Le Conseil municipal a décidé de mandater l'entreprise locale Tropia, pour quelques travaux de rafraîchissements sur l'ancien appartement qui va accueillir l'École à journée continue, dans le bâtiment de l'administration, dès la rentrée d'août prochain.

Le reblanchissement des parois et plafonds, l'achat et l'installation d'un système de sécurité sur les fenêtres (par les employés communaux) ainsi que de nouveaux luminaires ne devraient pas coûter plus de 4000 francs au total.

Les autorités ont estimé que les enfants de l'EJC méritaient d'être accueillis dans les meilleures conditions possibles pendant la rénovation de l'ancien collège. | cm

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie  
bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch  
www.bechteli-imprimerie.ch

GARAGES

**GARAGE ET CARROSSERIE SCHWAB Sàrl**  
 PEUGEOT  
 Grand-Rue 100 2608 COURTELARY  
 Fax 032 944 18 25 Tél. 032 944 14 44

**ACTION! Contrôle vacances**  
 Vacances annuelles du lundi 15 juillet au 2 août  
 Le team du Garage SCHWAB Courtelary vous souhaite bonne route.  
 En cas d'urgence : 032 489 28 28

**GARAGE PREMIUM**  
 Réparation vente toutes marques

Parce qu'une voiture en panne sur la route des vacances peut tout gâcher. Pensez à faire un contrôle de votre véhicule avant de partir cet été.

078 720 01 14  
 garagepremium2608@gmail.com  
 Grand Rue 10 2608 Courtelary 032 944 30 25  
 www.garagepremium.ch

**GARAGE GERSTER**  
 votre partenaire multimarque.ch

- Achat et vente de véhicules au meilleur prix
- Entretien et réparation toutes marques
- Géométrie
- Carrosserie, traitement à la céramique
- Chiptuning et reprogrammation
- Pneus, jantes et accessoires
- Nettoyage véhicule

**alouettes**  
 AUTOMOBILES & CYCLES

TOYOTA MITSUBISHI MOTORS PEUGEOT ISUZU

**GARAGE RENÉ STÄHLI SA** **CARXPERT**

AUTO-ÉLECTRICITÉ  
 RÉPARATION  
 VENTE  
 DÉPANNAGE

LOCATION DE MINIBUS ET UTILITAIRES

2605 SONCEBOZ  
 032 488 30 30  
 www.garage-staehli.ch

**Carrosserie Evalet**  
 Réparations multimarques

Vincent Evalet Rue du Puits 34 2610 St-Imier  
 Tél. + Fax 032 941 40 20 Natel 078 738 07 98  
 settimo79@hotmail.com

**Garage Kocher**  
 SUBARU Spécialiste SUBARU  
 Vente, réparation toutes marques

Frédéric Bassin Tél. 032 963 11 74  
 2616 Renan Fax 032 963 16 09  
 www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch

**le GARAGE Daltec**  
 MULTIMARQUE  
 garagekocher.multimarque.com

Nous sommes équipés pour le transport des autos, motos et vélos...  
 N'hésitez pas à nous contacter !

**Ford**  
**Garage et Carrosserie MERIJA**  
 Rue de Châtillon 24  
 2610 Saint-Imier  
 Tél. 032 941 16 13 - Fax. 032 941 38 79  
 info@merija.ch - www.merija.ch

**Vous partez en vacances et vous ne savez pas si votre véhicule est en parfait état.**

**Pensez à faire un check-up pour rouler en toute sécurité.**

**le GARAGE**

**GHP**

GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE  
 2605 SONCEBOZ  
 TÉL. +41 32 489 12 70

**GARAGE GERBER**  
 2722 LES REUSSILLES • Tél. 032 487 50 50

**RENAULT**  
 Passion for life

# Des valises complètes c'est bien, un véhicule en ordre c'est encore mieux !

## Soyez prudents avant même le départ

Les grandes vacances à la porte, vous êtes nombreux à mettre la dernière touche au périple que vous allez vivre joyeusement, au volant ou au guidon. N'oubliez pas que votre sécurité, sur la route, dépend de votre vigilance en tant que pilote ou conducteur, mais également de l'état de votre machine ! Aussi n'hésitez pas à confier diagnostic, réparations et mesures préventives à l'un des spécialistes ci-contre. Votre virée n'en sera que plus belle !



## Les pompiers en fête à la fin août

Pour marquer dignement le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, laquelle compte pas moins de 85 000 personnes engagées dans le sauvetage de leurs semblables, le corps de sapeurs-pompiers La Suze organise une manifestation publique et conviviale, le 31 août prochain le long de la rue Centrale, qui sera fermée au trafic pour cette occasion. De 10h à 11h, on pourra décou-

vrir sur place les véhicules du corps intercommunal, avec explications par leurs utilisateurs, tandis que les enfants pourront s'adonner à divers jeux organisés à leur seule intention.

Une petite partie officielle est prévue à 11h, qui permettra d'inaugurer le nouveau tonne-pompe FTP S50.

Immédiatement ensuite, un exercice de démonstration sera présenté à la population, avant de passer au moment de pure

convivialité, à savoir l'apéritif et les grillades.

Une tente sera dressée pour l'occasion, avec grill et débit de boissons.

La population du village (et sa voisine de Corgémont) est d'ores et déjà chaleureusement invitée à réserver la mi-journée du samedi 31 août, pour prendre part à cette manifestation qui rendra hommage à une institution suisse aux multiples activi-

tés. La FSP s'attache effectivement à la défense des sapeuses et sapeurs du pays, mais également aux niveaux conceptuels et du transfert de connaissances. Elle est donc très importante pour l'efficacité de groupes qui s'activent au bénéfice de notre sécurité et de celle de nos biens, ainsi que de la préservation de notre environnement naturel dans diverses situations de crise. | cm

## Trop de plastique dans le « vert »

Les substances indésirables augmentent dans les déchets verts collectés. Les matières plastiques y sont particulièrement nombreuses. Le matériau collecté doit être trié à la main, ce qui engage des coûts importants, avec un résultat décevant: les très petits morceaux de plastique finissent dans le compost, puis carrément dans les estomacs des consommateurs de légumes!

Chacun est par avance remercié chaleureusement de veiller à trier consciencieusement ses matériaux.

Les tournées vertes sont agendées au mardi dès 6h; y sont vidés les déchets verts contenus dans les Vegebox

de 240 litres: herbe, plantes, épluchures, feuilles, déchets de taille de haies et d'arbres) contenus dans les Vegebox de 240 litres; fagots attachés (ficelle de chanvre ou de coton; maxima: 120 cm, diamètre des fagots 30 cm, 20 kilos).

Les restes de repas, lavures, déchets de cuisine, cendres froides, litière pour chat doivent être éliminés dans un sac officiel, avec les ordures ménagères.

Les sachets biodégradables et compostables ne sont pas compatibles avec la procédure de compostage. Les Vegebox en contenant ne seront pas vidés.

| cm

## Défibrillateur en location

Le Conseil municipal a décidé lundi dernier de poser un défibrillateur au Brahon, à l'extérieur du hangar des sapeurs-pompiers et donc accessible à tout un chacun, 24 heures sur 24. Ce lieu a été choisi après étude des sites où de tels appareils sont actuellement installés dans la commune. Ils sont aujourd'hui au nombre de cinq, dont un seul est accessible au public, en l'occurrence dans le hall de la Raiffeisen.

L'engin qui sera placé au Brahon, dans le courant de cette année encore, sera loué par la Commune auprès de l'organisation bien connue First Responder (premier répondant), laquelle s'occupera de son entretien. | cm

## Une médaille

La commune vient de se voir décerner un certificat argent, de la part de l'entreprise Texaid, pour laquelle sont récoltés dans le village les vêtements et chaussures usagés. Ce certificat récompense une collecte 2018 qui a atteint un total de 10 596 kilos exactement et a donc permis d'économiser 328 kilos d'émissions de CO<sub>2</sub>. | cm

## Petit permis de construire

selon l'art 27 DPC

Requérants: Baraviera Silvano et Corinne, rue de la Gare 46 à 2605 Sonceboz-Sombeval; auteurs du projet: Baraviera Silvano et Corinne, rue de la Gare 46 à 2605 Sonceboz-Sombeval; propriétaires fonciers: Baraviera Silvano et Corinne, rue de la Gare 46 à 2605 Sonceboz-Sombeval; projet: création d'une fenêtre en façade est et d'un canal de fumé. Lieu-dit: rue de la Gare 29, parcelle N° 210, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval; dimensions: selon plans déposés. Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 29 juillet. | police des constructions

## Des feux le 31 juillet

Pour marquer la Fête nationale, des feux d'artifice seront tirés au soir du 31 juillet prochain, depuis la place de sports. Une animation sera organisée également ce soir-là, qui fera l'objet d'une communication ultérieure. | cm



## De la vapeur au lieu de poison

La Commune a décidé d'abandonner l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage des surfaces vertes collectives. Rappelons au passage que cette utilisation est formellement interdite à tout un chacun, par la législation fédérale, sur toutes les surfaces en dur.

Cette décision prise, les autorités se sont intéressées à une technique sans danger pour les eaux, et elles ont délégué récemment le responsable des travaux publics et un cantonnier à une démonstration de désherbage au moyen de vapeur.

Tout prochainement, et en collaboration avec notre voisine de Corgémont, nos services municipaux concernés pourront tester, dans le terrain, une machine de désherbage à la vapeur. | cm

## Pour la rentrée scolaire

Les autorités municipales se sont penchées la semaine dernière sur les modalités pratiques de la modération du trafic le long de la rue des Prés. Tout est désormais planifié afin que les mesures prises soient pleinement en vigueur à la prochaine rentrée scolaire d'août.

Le marquage routier est donc en cours ou le sera incessamment, tout comme la pose de la signalisation ad hoc.

Le Conseil municipal a déboulé tout récemment le crédit

nécessaire à l'acquisition de cinq bacs à fleurs et des travaux de plantation nécessaires. Ces bacs seront installés sur les îlots; ils permettront d'éviter le parcage «sauvage» et la traversée de ces îlots par des véhicules de toute nature.

Ainsi la rue des Prés sera-t-elle sensiblement plus sûre, et de surcroît nettement plus accueillante, lorsque les enfants reprendront la route de l'école après les vacances estivales. | cm

## Au travail pour le Plan d'urgence

Pour mettre au point son Plan d'urgence relatif aux dangers naturels gravitationnels, la Commune a choisi de collaborer avec le bureau d'ingénieurs romand RWB, qui tient notamment un bureau à Prêles. Elle a opté pour cette offre, parmi celles qui ont été présentées à l'initiative de l'OSSM (Office de la sécurité civile), lequel avait réuni toute les communes de la région concernées par ce travail.

Les dangers naturels gravitationnels sont en particulier les risques d'éboulements, de glissements de terrain, de crues et d'avalanches. Le plan d'urgence y relatif sera réalisé par les ingénieurs en collaboration étroite avec le commandant des pompiers intercommunaux Patrick Tissot, le maire René Rimaz et le responsable technique de la commune Stéphane Schranz. Une fois au point, soit d'ici la

fin de l'année, il répertoriera tous les dangers et les assortira de fiches détaillées consacrées aux mesures à prendre immédiatement pour protéger la population, le bétail et les objets.

Les coûts de ce plan sont pris en charge pour moitié par une subvention fédérale; les frais restant à charge de la commune sont budgétés à quelque 7000 francs. | cm

## Jb.B à l'écoute

La toute nouvelle association régionale Jura bernois. Bienne (Jb.B) a adressé à ses membres un questionnaire que le Conseil municipal a rempli avec intérêt lundi dernier. Ce document vise à cerner les problèmes ou difficultés rencontrés par les communes dans divers domaines tels que l'informatique, les constructions, l'aménagement du territoire, les relations avec l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire) et la préfecture, les services de voirie, l'entretien des routes, les services des eaux, la gestion administrative, la police locale, le service social et l'archivage. Un éventuel soutien juridique et un potentiel annuaire des ressources communales figurent également parmi les thèmes abordés.

Jb.B entend définir les besoins, avant d'éventuellement proposer un soutien ou une méthode de collaboration intercommunale. | cm

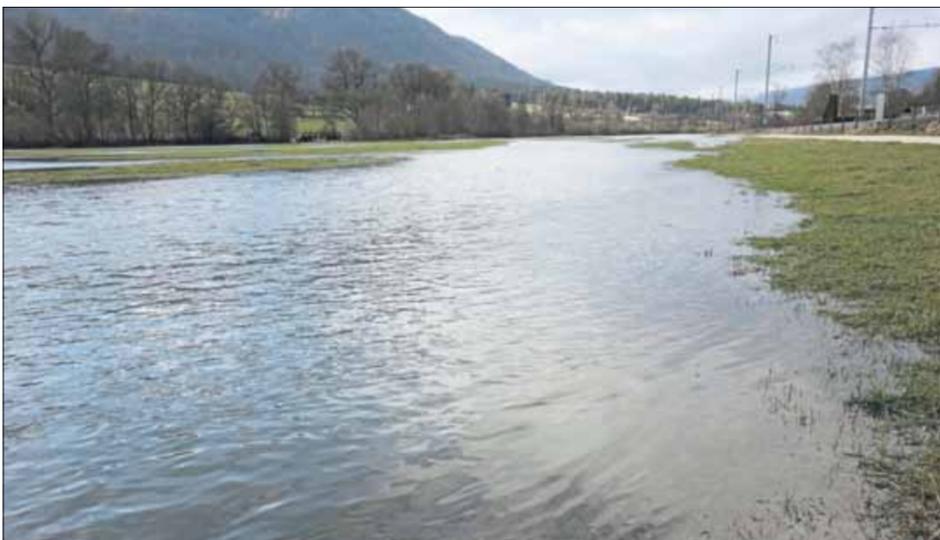
## ASSOCIATION DE LA SCIERIE SOMBEVAL

## Au service des aînés



Dimanche dernier, l'Association de la Scierie de Sombeval et son comité avaient invité les citoyennes et citoyens de Sonceboz-Sombeval de 70 ans et plus à prendre part et participer au plantureux repas de midi préparé avec cœur par les membres du comité. Une bonne cinquantaine de personnes se

sont déplacées, pour le plus grand bonheur de la présidente Jane Gerber et des membres de l'association. Le comité de l'Association remercie chaleureusement tous les intervenants et donateurs sans qui cette belle rencontre festive n'aurait pas eu lieu. La prochaine rencontre aura lieu le 31 août. | jclievre



Les inondations figurent évidemment au catalogue des principaux dangers naturels gravitationnels dans la région

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



## Aux urnes dimanche !

Le Conseil municipal rappelle aux électeurs que cette fin de semaine se décide le sort du projet d'agrandissement de l'école primaire Arc-en-Ciel, pour lequel est nécessaire un crédit d'engagement de 1,7 millions de francs. Les autorités municipales sont unanimes à soutenir cet objet. Rappelons que la nouvelle aile prévue à l'Est du bâtiment actuel permettrait de faire « d'une pierre trois coups », selon les propos d'Erwin Dornbierer, conseiller en charge de la forma-

tion: « On répondra évidemment aux besoins urgents de locaux pour l'école primaire, on permettra le regroupement de tous les niveaux primaires sous le même toit en y installant les classes enfantines, et du même coup le déménagement de l'École à journée continue dans le bâtiment ainsi libéré par les 1H et 2H. » De quoi assurer simultanément la sécurité des écoliers (joutant à la fois la route cantonale et un carrefour, l'emplacement actuel de l'EJC ne répond vraiment pas aux critères de sécu-

rité pour de jeunes enfants) et leur confort d'apprentissage. L'Exécutif local compte sur les ayants droit pour qu'ils votent en nombre, afin que la décision de ce dimanche soit le reflet d'une claire volonté populaire. Rappelons que les enveloppes de vote par correspondance peuvent être glissées dans la boîte ad hoc, apposée sur le bâtiment de l'administration, jusqu'à demain samedi à 18h. Le bureau de vote sera pour sa part ouvert dimanche de 10h à 12h. | cm



Le crédit demandé permettra de construire une nouvelle aile (sur la droite de ce cliché), dans le style du bâtiment actuel

## Déchets : les problèmes sont encore trop nombreux

Les autorités, et en particulier le conseiller municipal Michel Tschan, responsable du département des services communaux, lancent un nouvel appel à la collaboration de la population en matière de déchets.

Dans un premier temps, il est instamment rappelé que les sacs d'ordures ménagères, qui sont ramassés le jeudi matin au porte à porte par notre prestataire, doivent être déposés le jour même. Il est formellement interdit de déposer ses ordures le mercredi, même tard le soir.

Cette règle a été édictée non par goût d'autorité, mais pour éviter un détestable scénario à répétition: des sacs à ordures éventrés nuitamment par des animaux sauvages ou domestiques, et des déchets qui

jonchent les rues... Voilà qui nuit grandement à l'image de la commune d'une part, et qui induit un travail supplémentaire et peu ragoûtant pour les cantonniers, contraints à réunir les ordures ainsi disséminées.

### A l'EcoPoint aussi

Des actes d'incivilités sont également constatés de manière récurrente à l'EcoPoint, où des sacs d'ordures diverses sont tout bonnement déposés à côté des conteneurs de récupération. A charge des cantonniers, une fois encore, de trier et éliminer...

Il convient de rappeler que le conteneur à Pet n'est destiné qu'aux bouteilles à bouchon estampillées «Pet»; les emballages de fruits ou de

plats préparés, ainsi que les bouteilles d'huile ou de vinaigre, ne doivent en aucun cas y être déversés, mais bien être éliminés dans un sac officiel, avec les ordures ménagères. Il en va de même pour tous les autres récipients et emballages plastiques de diverses natures.

Il est d'autant plus important de respecter ces règles que les sacs à Pet sont très rapidement pleins et exigent dès lors une gestion suivie de la part du service technique.

### Des amendes, s'il le faut...

Les autorités en appellent donc une fois de plus, et de manière pressante, à la collaboration et à la discipline de tous. Non sans prévenir que les auteurs identifiés des infractions, dans le domaine des déchets, doivent désormais s'attendre à se voir infliger une amende. | cm

### Soutien

Le Conseil municipal a décidé que la commune participera à la manifestation organisée par le corps des sapeurs-pompiers La Suze, au soir du vendredi 30 août prochain, en offrant l'apéritif. Précisons que ce rendez-vous est donné à toute la population, pour marquer les 150 ans de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers; un exercice servira ce jour-là d'intéressante démonstration. | cm



Ce genre de spectacle, constaté ici en avril dernier, se produit malheureusement régulièrement encore sur les rues du village

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



## Beau succès de ça me dit marche



Une partie du groupe a fait une pause au lieu-dit « Les Barrières rouges »

Un peu plus de 25 personnes se sont retrouvées samedi 22 juin pour la marche organisée par le Conseil municipal dans le cadre de l'action ça me dit marche. Ce projet initié par les services cantonaux est pour l'heure uniquement mis sur pied dans le Jura bernois et plusieurs communes y ont participé l'an dernier et cette

année. Le parcours a emmené les participants à Corgémont par les passerelles de la Suze, à l'ancienne charrière de Corgémont et celle de Cortébert, avec un retour à la salle polyvalente où un apéritif a été servi. Malgré quelques gouttes de pluie sur la fin du parcours, l'événement a été un succès et tous les participants ont

passé un moment de convivialité réjouissant. Au vu des retours très positifs reçus, le Conseil municipal mettra sans aucun doute sur pied une nouvelle édition. Pour l'heure, le Conseil remercie toutes les personnes qui ont participé et l'équipe du secrétariat municipal pour la mise en place de l'apéritif.

### Rencontre

Dans le cadre de ses rencontres annuelles avec une société locale, le Conseil municipal partagera un moment de sport et de convivialité avec le club de tennis le 8 août prochain. La fusion du club de Cortébert et de Courtelary a donné naissance récemment au nouveau club qui continue d'exploiter les deux courts situés sur le terrain du Roset. | cm

### Dons

Le Conseil municipal a décidé d'octroyer trois dons, à savoir à l'école secondaire du Bas-Vallon pour boucler le budget d'une soirée « théâtre et chorale », à la société d'embellissement pour l'achat de fleurs et à la société de tir pour le feu d'artifice du 1<sup>er</sup> août. | cm

### Secrétariat de la direction d'école

Lisa Wüthrich a été nommée au secrétariat de la direction de l'école primaire et entrera en fonction tout prochainement. Le Conseil municipal se réjouit de cette nouvelle collaboration et souhaite plein succès à M<sup>me</sup> Wüthrich dans son travail. | cm

### Bancs salle polyvalente

Des bancs ont été installés au vestiaire de la salle polyvalente à l'entrée principale. Ils complètent de manière optimale l'infrastructure à cet endroit et semblent d'ores et déjà appréciés des personnes utilisant la salle. | cm

### Fête du village

Afin d'assurer le bon déroulement de la fête du village, l'éclairage des rues ne sera pas éteint les deux nuits concernées. Par ailleurs, suite à l'orage qui a raviné du gravier dans le village samedi dernier, un balayage des rues sera encore effectué. | cm

### Planification d'urgence

Obligation imposée par le canton, la mise en place d'une planification d'urgence a été confiée au bureau ATB SA. Onze communes du Jura bernois qui comportent des zones de danger d'une certaine taille minimale touchant au moins un nombre d'habitants défini sont tenues d'établir une telle planification. Le coût est d'un peu plus de 15 mille francs, un montant ayant été prévu au budget. | cm

### EDE

Suite à une proposition d'Espace découverte énergie (EDE), le Conseil municipal a décidé d'adhérer à l'association. Cette dernière regroupe les communes qui accueillent un site éolien sur Mont-Crosin/Mont-Soleil et met en valeur le tourisme doux et les énergies renouvelables. Pour l'heure, la commune n'aura pas de frais, ce n'est qu'au moment où une éolienne serait effectivement implantée sur le territoire communal que la cotisation serait versée. | cm

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT



## Nouveaux livres

### ADULTES

- Ghost in Love | Marc Lévy
- La vie secrète des écrivains | Guillaume Musso
- Où tu iras, j'irai | Jojo Moyes
- Si loin, si proches | Françoise Bourdin
- Même les méchants rêvent d'amour | Anne-Gaëlle Huon
- Quand nos souvenirs viendront danser | Virginie Grimaldi

- | *Moi, je lis tout seul!*
- Max et Lili vont chez Papy et Mamie | *Max et Lili*
- Vendanges insolites en Lavaux | *Enquêtes de Maëlys*
- Le club des cinq va camper | *Club des cinq*
- Une régente entre amies | *Téa Stilton*
- Cambriolage à Madrid | *Geronimo Stilton*
- La pire des pestes | *Kinra girls*
- La nature en danger | *Question, réponses!*

### ADOS

- Nos éclats de miroir | Florence Hinckel

### BANDES DESSINÉES

- Le début du commencement | *Fmck*
- Le baptême du feu | *Fmck*

### ENFANTS

- Rencontre avec un dauphin | *Emma et Loustic*
- Vacances à la mer | *Emma et Loustic*
- Les M. M<sup>me</sup> à Paris | *Monsieur, Madame*
- Le dragon du mont Pilate

Venez faire le plein de livres pour les vacances! Dernière ouverture le mercredi 3 juillet, réouverture le mercredi 21 août. L'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous de belles vacances d'été.

# LE CORMOROCK 2019, UNE 9<sup>E</sup> ÉDITION MARQUANTE À COUP SÛR !

Huit gangs au programme, une soirée metal et une soirée rock, deux vernissages à la clé, les 18 et 19 octobre à Cormoret

Le fameux festival rock/metal de Cormoret, organisé par l'association amacc (animation, musique, art et culture de Cormoret) sera de retour cet automne, qui vient de boucler sa programmation. Ce 9<sup>e</sup> Cormo'Rock proposera comme à son habitude une soirée métal le 18 octobre et une soirée rock le lendemain. Huit groupes à l'affiche, dont deux vernissent de nouvelles productions: cette édition s'annonce haute en couleurs.

#### Metalcore traditionnel

La soirée métal du vendredi débutera avec les Neuchâtelois de *STUD HIT*, un groupe de metalcore/hardcore formé en 2012 à Noiraigue (Val-de-Travers). Avec deux albums et le single *On Behalf of Purity* sorti fin 2016, le groupe a eu l'occasion de donner une trentaine de

concerts en Suisse et à l'étranger. Sa musique, inspirée de gangs tels qu'August Burns Red ou Killswitch Engage, ravira les fans de metalcore traditionnel.

#### On se musclera les cervicales

La soirée se poursuivra avec les Tessinois d'*ETERNAL DELYRIA*. Actifs dans la formation actuelle depuis 2014, les Luganais viendront défendre leur album *Letting go of Humanity* (2016) et leur single *The Awakening* sorti l'an dernier. Très actif en Suisse et en Italie ces dernières années, le groupe jouera au célèbre festival Metal Days en Slovénie cet été. Emmené par le charismatique chanteur Alex Lutz, le death mélodique teinté de black metal maîtrisé à la perfection d'*ETERNAL DELYRIA* permettra au public de se muscler les cervicales.

#### Tout le monde attend Cold Cell

En attendant la tête d'affiche de la soirée, *BURIED SIDE*, formation répétant à Cormoret et déjà présente en 2015, reviendra pour vernir son deuxième album, intitulé *Of Earth And Spirit*, dont la chanson *Cold Cell* tourne déjà sur toutes les plateformes de streaming. Inspiré de groupes tels que *BORN OF OSIRIS*, *CHELSEA GRIN* ou encore *SHOKRAM*, *BURIED SIDE* distillera son deathcore sombre, technique et catchy.

#### Du rock teigneux

La soirée rock du samedi débutera avec *D-FENDER*. *DEFENDER* est né en 1989 et a écumé de nombreuses scènes, usé quelques bassistes, produit des ondes sonores et des acouphènes durant plusieurs années avant de se dissoudre.



Le duo ARCHAIR (Isis Lambiel et Bastien Jeandrevin) vernira son premier album au CormoRock

25 ans plus tard, sur l'impulsion de Duja, le quintet renaît naturellement, bien décidé à se faire entendre, sous le nom de *D-FENDER*, avec Duja au chant, Jack, Gaby et Micha à la guitare, Norman à la basse et Dédé à la batterie.

On dira simplement que *D-FENDER* est un groupe de rock brut protéiforme, mené par un conglomérat teigneux de vieux briscards revêches et d'irréductibles têtes brûlées.

#### Et si le crapaud...

Né sur les cendres du projet Gaetan Breton, le groupe folk/rock *KISSING TOADS* en est maintenant à la sortie de son deuxième album. Après avoir présenté en 2015 un disque frais et naïf, les Jurassiens reviennent avec une musique plus sombre, profonde, et peut-être bien rugueuse. Sons âpres, embruns mélancoliques, les Toads explorent les horizons troubles d'un rock qui leur est propre, et n'hésitent pas à s'engager sur des pistes surprenantes avec des collaborations qui amènent une touche très particulière sur quelques titres.

Le nom de *KISSING TOADS*, par un jeu de sociologie-carambar, vient dire le désarroi de la gent féminine perdue dans l'attente illusoire de la transformation d'un crapaud...

#### Le premier album d'ARCHAIR

Le CormoRock vivra ensuite son deuxième vernissage du week-end avec *ARCHAIR*, un duo masculin-féminin garage rock à l'univers résolument minimaliste, confiné aux guitares acerbes, looper vocal et boîte à rythmes. Ce nouveau projet de la chanteuse Isis Lambiel et du guitariste Bastien Jeandrevin présentera son premier album enregistré l'automne dernier au Studio Mécanique. | com

## DEUX MOMENTS FORTS DANS L'HISTOIRE DU FESTIVAL

Les deux têtes d'affiche de cette 9<sup>e</sup> édition feront date, cela ne fait pas un pli !

Le vendredi, les Marseillais de *LANDMVRKS* nous feront l'honneur de leur présence. Fondé sous cette forme en 2014, le groupe est actuellement une référence solide dans le milieu du metalcore moderne, après son passage remarqué dans de gros festivals tels que le Hellfest ou le Download. Fraîchement signé sur le label Arising Empire, le groupe a sorti fin 2018 son deuxième album, *Fantasy*. Comme son prédécesseur *Hollow*, ce disque propose un riche mélange de riffs hardcore, d'influences punk-rock et de refrains pop accrocheurs. *LANDMVRKS*, qui écume massivement les scènes européennes en ce moment, sera sans aucun doute un temps fort dans l'histoire du CormoRock.

#### Une chanteuse exceptionnelle

En tête d'affiche le samedi, ce sera le groupe franco-italien *HALFLIVES*. Mariant les genres avec brio, *HALFLIVES* propose une ambiance alt-rock agrémentée d'éléments électro accrocheurs et de puissants refrains. Avec son esthétique soignée, le groupe propose en 2017 un premier album, *Empty Rooms*, puis part dans une tournée de plus de 100 concerts à travers l'Europe avec notamment The Faim (AUS) et Chapel (USA). Le dernier single, *Fugitive*, sorti l'hiver passé, a été salué par la critique internationale.

Le CormoRock se réjouit d'accueillir *HALFLIVES* et son show puissant, qui permet à sa chanteuse Linda Battilani de révéler sa voix impressionnante et son charisme magnétique. Un événement, c'est certain !



Avec *LANDMVRKS*, le CormoRock accueille un gang marseillais qui fait vibrer les scènes européennes



*HALFLIVES*, sa chanteuse à la voix impressionnante, Linda Battilani et son show léché, promettent un moment très fort de cette 9<sup>e</sup> édition

## INFOS PRATIQUES

Dates vendredi 18 et samedi 19 octobre

Lieu salle polyvalente de Cormoret

Portes à 20h Concerts dès 20h30

Prix d'entrée unique : 15 francs par soirée, pas de prélocation Cantine et petite restauration

[www.cormorock.ch](http://www.cormorock.ch)

CormoRock

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



## Une marche et un moment très appréciés



Samedi 17 juin dernier, l'activité *ça me dit marche* a rencontré un beau succès dans la localité. Rappelons que cette action, induite et soutenue par le canton de Berne, vise à favoriser les activités sportives et la (re)découverte de lieux de proximité.

Avec l'aide de Noël Stalder, guide-interprète du patrimoine, la commune avait défini un parcours à travers le village, en se basant sur deux thèmes: la Suze et des lieux chargés d'histoire. C'est ainsi que les promeneurs ont pu se pencher sur l'ancien établissement public Le Sauvage, sur les fontaines et la correction de la Suze réalisée par les chômeurs, la pierre tombale du bourreau, l'aérodrome,

l'école, le jardin de la préfecture et pour terminer l'église romane au nord du village.

Cette promenade s'est poursuivie par une grillade et un verre de «Suze» offert par la commune à la place de pique-nique nouvellement rénovée

### Don

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer un don de cent francs à la Fédération d'élevage bovin du Jura bernois, pour le 41<sup>e</sup> Marché-Concours régional qui se tiendra cet automne au manège d'Orange. | *cm*

avec des planches récupérées sur les bancs de l'église catholique démolie l'année dernière.

Un joli groupe de participants a vécu là un bon moment de partage et les marcheurs ont beaucoup apprécié la balade et ses (re)découvertes. | *cm*

### Délégations

Le conseiller municipal Johnny Stauffer, des représentantes de la crèche et le secrétaire municipal Vincent Fleury participeront le 2 juillet prochain à la remise du diplôme d'assistante socio-éducative à l'apprentie sortante de la crèche municipale. | *cm*

## L'été a été fêté à la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

Vendredi 21 juin, la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary a fêté l'arrivée de l'été dans toutes

ses succursales en offrant aux personnes de passage une petite serviette microfibre.



16 communes

1 JOURNAL

### SEL DE LA SUZE

## Les plantes sauvages comestibles

Pour la dernière soirée avant la pause estivale, l'association du SEL de la Suze (Système d'Echanges Local) vous propose une animation à l'extérieur

avec une balade dans le monde des plantes sauvages comestibles.

Menée par Noé Thiel, professionnel accompagnateur

en montagne, cette balade de niveau facile vous permettra de découvrir ou redécouvrir les plantes comestibles tout près de chez nous, d'exercer vos

connaissances par des jeux, de vous souvenir de leurs noms francophones, communs ou latins... sans oublier une petite dégustation qui sera proposée afin de séduire vos papilles et plaire à votre odorat.

### Pique-nique canadien

Après l'effort, le réconfort: cette sympathique promenade-découverte se conclura par un convivial pique-nique canadien où chacun est invité à apporter un petit quelque chose à partager. Alors, partants pour une balade? Nous vous attendons nombreux, que vous soyez membres ou pas du Sel! | *l'équipe du SEL de la Suze*

**Jeudi 4 juillet**  
Départ à 18 h 45 de Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, Fleur de Lys 8, Courtelary  
Env. 1 h 30 de marche

Participation libre au chapeau en fin de balade  
Inscription obligatoire avant le 1<sup>er</sup> juillet  
seldelasuze@gmail.com  
076 308 05 82



### COMMUNIQUÉ DU BPA

## Vélo électrique: ne pas sous-estimer la distance de freinage

Le nombre de vélos électriques ne cesse d'augmenter sur les routes suisses. Corollaire: les accidents graves de vélo électrique ont atteint un niveau record en 2018, passant la barre des 300. L'une des principales causes est la vitesse inhabituellement élevée atteinte par ces deux-roues par rapport aux vélos ordinaires.

A vélo électrique, pédaler devient un jeu d'enfant: on avance vite et aisément. Que ce soit à plat ou à la montée, la vitesse est souvent sensiblement plus élevée que sur un vélo classique. Cet argument n'est de loin pas étranger à la popularité croissante du vélo électrique: en 2018, un tiers des vélos vendus en Suisse était à propulsion électrique. La progression des chiffres de vente se reflète malheureusement sur la courbe des accidents: avec 12 tués et 309 blessés graves, celle-ci a atteint un nouveau record en 2018. Vu la vitesse élevée de ces véhicules motorisés, un accident est en effet plus vite arrivé et les blessures ont tendance à être plus graves en cas de chute ou de collision.

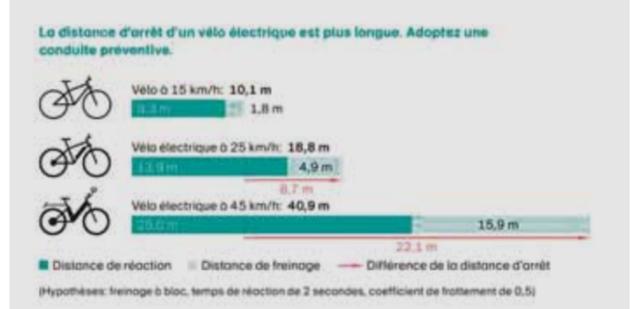
### La vitesse souvent à l'origine des accidents

Selon la puissance de l'assistance au pédalage, les vélos électriques peuvent atteindre jusqu'à 45 km/h. La vitesse est donc plus élevée qu'avec un vélo ordinaire, de même que le risque d'accident par kilomètre parcouru, comme le révèle une étude du BPA. Celle-ci souligne par ailleurs que la vitesse compte, avec l'inattention/la distraction, l'alcool et les erreurs d'utilisation du véhicule, parmi les causes les plus fréquentes des accidents individuels de vélo électrique.

### Sensibiliser les utilisateurs

Afin d'attirer l'attention des cyclistes motorisés sur les risques d'une vitesse plus élevée et d'un allongement de la distance de freinage, le BPA et AXA lancent une opération de sensibilisation. Son message: plus le vélo électrique va vite, plus le risque d'accident est élevé et plus les conséquences d'un accident sont graves.

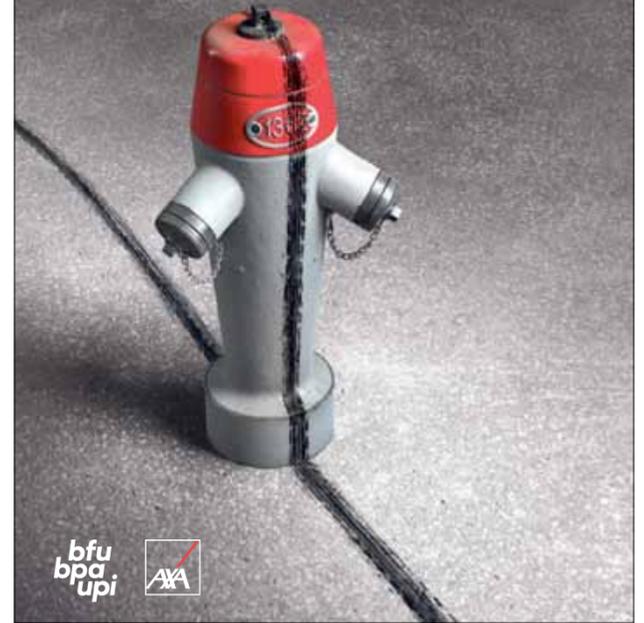
Un SafetyKit est en outre disponible pour les entreprises; ses différents moyens de communication montrent au personnel les risques caractéristiques du vélo électrique. Tout spécialement durant la belle saison, nombreux sont en effet ceux qui rejoignent leur lieu de travail à vélo électrique.



### Cinq conseils pour plus de sécurité à vélo électrique:

1. Choisir un vélo électrique adapté à ses capacités, dans l'idéal un modèle équipé de l'ABS (se faire conseiller avant l'achat).
2. Anticiper et adapter sa vitesse.
3. Tenir compte d'éventuelles erreurs des autres usagers de la route (p. ex. refus de priorité ou ouvertures intempestives de portières).
4. Porter un casque cycliste afin de protéger sa tête.
5. Améliorer sa visibilité en allumant l'éclairage du vélo même de jour et en portant un gilet réfléchissant.

## Un vélo électrique rapide peut laisser des traces.



*Félicitations*  
à Roman Russo et Marc Ambühl  
qui ont obtenu leur CFC de ferblantier



**GRÜNENWALD-NIKLES S.A.**

Ferblanterie • Couverture • Charpente  
Installation Solaire  
2607 Cortébert  
2610 Saint-Imier  
079 204 28 35



## Comptes, syndicat et règlement approuvés



Lundi 17 juin, sous la présidence de Dominique Rindlisbacher, l'assemblée municipale a suivi les propositions du Conseil municipal, en approuvant aussi bien les comptes communaux 2018 que le règlement sur les déchets et ses tarifs, ainsi que la création d'un syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau.

Dans le domaine de l'eau, il a été rappelé que la commune continuera d'être alimentée par la source de La Raissette, captée à la Combe. Tout le système d'alimentation étant confié à la commune de Saint-Imier, le personnel communal n'aura plus à exercer des compétences en matière de production d'eau, son travail se concentrant désormais sur les conduites, vannes et autres compteurs.

### Objectif réduction de pertes

Important: la commune s'efforcera de réduire progressivement les pertes du réseau local, qui atteignent actuellement quelque 25 à 30 pour cent.

Le consommateur, pour sa part, pourra exercer une influence réelle sur sa facture d'eau, puisque le nouveau tarif tiendra compte bien davantage de la quantité consommée.

C'est sans question que l'assemblée a approuvé massivement cet objet.

Gérard Py, maire, informait par ailleurs ses concitoyens que l'acte de classification n'a finalement pas pu être abrogé, législation cantonale oblige, mais qu'il doit être officiellement considéré comme modifié. Les décisions prises par le législatif local sont cependant entrées en vigueur comme prévu.

### L'étape la plus longue

Pierre Hinni délivrait d'importantes informations concernant le PGA, qui avance à satisfaction. L'étape la plus longue et la plus complexe a démarré, en particulier le long du chemin de la Péluse; les fondations des immeubles jouxtant ce secteur complexifient sérieusement le travail.

La dernière portion de travaux, depuis le haut de la Péluse jusqu'au réservoir, ainsi que dans le secteur de la Borcairde, devraient être achevés à la fin septembre prochain.

Le calendrier fixé vise pour objectifs concrets un essai d'étanchéité et une mise en eau durant le mois d'octobre, puis une mise en service de la nouvelle alimentation dans le courant du printemps 2020.

### Adieu aux cunettes

Michel Abplanalp informait l'assemblée quant à l'entrée en fonction d'un nouvel organisme régional en cas de catastrophe, intitulé OCReg, qui sera désormais placé sous la responsabilité de la nouvelle association Jb.B et non plus de la PC. Le maire, Gérard Py, et Michel Abplanalp ont participé tout récemment à une séance d'information à ce sujet.

Quant aux travaux effectués sur les chemins de finage l'année dernière, le Conseil municipal tient à remercier la Bourgeoisie pour la mise à disposition de la groise nécessaire.

Enfin, sur question et même sur remerciement de bordiers, il était précisé lundi soir que la cunette existant précédemment dans le virage du collège ne sera pas recréée après les travaux dans la chaussée. Elle disparaîtra comme a disparu celle des Nioles.

| cm

## A la commission d'école

La Municipalité a proposé l'entrée de Delphine Kündig (pour succéder à la démissionnaire Mélanie Rindlisbacher) au sein de la commission scolaire de CoViCou. Sa nomination interviendra le mois prochain en assemblée du Syndicat.

Le poste jusqu'ici occupé par Delphine Kündig, en tant que déléguée au syndicat, demeurera par contre vacant jusqu'à la fin de l'année en cours. | cm

## Futur réservoir du Droit: la première coulée de béton

Les travaux en vue de la nouvelle adduction en eau potable ont vécu mardi matin un moment symbolique et marquant: après les travaux de creusement et de terrassement, on a coulé pour la première fois du béton qui formera le nouveau réservoir intercommunal du Droit. Aux responsables techniques du chantier et autres représentants des bureaux d'ingénieurs s'étaient joints les autorités municipales, Gérard Py, maire de Cormoret, et Benjamin Rindlisbacher, maire de Courtelary, ainsi que les deux conseillers municipaux en charge des départements concernés, Pierre Hinni et Ronald Ermatinger. Le chantier se passe très bien, après

le très léger retard enregistré en raison des caprices de la roche, et la date du 31 mars a été choisie comme objectif par les deux Exécutifs municipaux, pour la mise en service globale de la nouvelle adduction.

Tandis que les communes de Cormoret et Courtelary s'attachent à la construction du réservoir et des conduites qui en partent pour alimenter leurs habitants, les services techniques de Saint-Imier assurent pour leur part les travaux d'amenée de l'eau. Tout en remerciant la voisine imérienne pour sa précieuse collaboration dans ce dossier, les Exécutifs de Cormoret et Courtelary saluent le travail sérieux et efficace déjà réalisé

par les bureaux d'ingénieurs conseils ATB et RWB, ainsi que par les principales entreprises déjà engagées sur ce chantier, à savoir les maisons Brechbühler, Cerini, Pro Routes et Roland Vuilleumier.

### Aussi bien ?

Sachant que certaines infrastructures actuelles de distribution d'eau potable sont centenaires, à Courtelary comme à Cormoret, les maîtres d'ouvrage espèrent faire aussi bien que leurs prédécesseurs.

On rappellera enfin que le réservoir du Droit contiendra 1000 mètres cubes d'eau, dont 250 mètres cubes destinés à la réserve incendie.

| com-de



Photo de famille mardi matin au Droit. On reconnaît notamment à l'extrême-gauche les deux maires, Benjamin Rindlisbacher de Courtelary et Gérard Py de Cormoret, ainsi que les conseillers municipaux Ronald Ermatinger et Pierre Hinni (accroupi). Photo Francis Ramseier

## Avis aux propriétaires

Les autorités lancent un appel aux propriétaires immobiliers de la commune, afin qu'ils fassent contrôler, par un installateur sanitaire, leur installation intérieure d'arrivée d'eau. La pression du liquide augmentera progressivement, avec l'entrée en fonction du nouveau réservoir, et certaines maisons devront sans doute être équipées de réducteurs de pression. Que l'on ne s'inquiète pas inutilement cependant: les immeubles concernés seront très rares. Mais prévenir vaut mieux que guérir, et un contrôle s'avère nécessaire avant le printemps prochain. | cm

## Intéressés ?

Le conseiller municipal Marc Mermod mène actuellement un dossier visant à fixer la valeur des anciennes installations d'adduction d'eau, captages, conduites et autre réservoir. Il est d'ores et déjà porté à l'attention de la population que ces installations seront mises en vente. | cm

## Proposition au syndicat

Pour le futur Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau, le Conseil municipal a décidé de nommer comme délégués Michel Abplanalp et Thierry Vuilleumier. Par ailleurs, il présente à l'assemblée constitutive, qui se tiendra en août prochain, les candidatures au comité de Marc Mermod et de Pierre Hinni. | cm

## Le cahier maintenu !

Les autorités ont finalement décidé de maintenir la publication et la distribution du traditionnel cahier d'information délivré aux ayants droit avant chaque assemblée municipale. Réalisé en noir et blanc, il n'induit pas de coûts importants. | cm

## Le 18 septembre

La course des aînés de la commune est agendée au 18 septembre prochain. Le choix de la destination est en cours, sous la responsabilité de Pierre Hinni.

Les habitants et habitantes concernés sont invités à réserver d'ores et déjà cette date. | cm

## Le mur est achevé



La réfection du mur sis sur la propriété Moser (photo) est achevée à satisfaction. Toujours dans le cadre des travaux menés par la Structure d'encadrement vouée au travail, la réfection du Sentier Binding et celle du sentier de la Doux suivent leur cours actuellement. | cm

Réclame



Compte privé25  
«De formidables atouts»

Cadeau attractif à l'ouverture

Nous sommes à votre service!  
Le programme complet pour tous jusqu'à 25 ans.

www.cec.clientis.ch



Clientis  
Caisse d'Epargne Courtelary

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



**Combe-Grède**

Le Conseil municipal remercie la protection civile pour le magnifique travail effectué la semaine dernière pour la remise en état du sentier de la Combe-Grède. Toutefois et suite aux orages de vendredi dernier, un curage urgent des barrages doit être entrepris afin d'éviter, lors d'un prochain évènement, le déferlement de l'important matériel contenu. | cm



**Ligne de bus**

C'est en septembre prochain que seront connus les résultats d'une étude actuellement en cours en vue de proposer un service de bus reliant notre commune à celle de Saint-Imier. | cm

**Petit permis de construire**

selon l'art 27 DPC

Maître d'ouvrage propriétaire foncier et auteur du projet: Wenger Alfred, rue de la Bosse 3, 2613 Villeret; projet: construction d'un couvert pour voiture; dimensions: selon plans déposés; emplacement: sur parcelle N° 185 de Villeret, située au lieu-dit rue de la Bosse 3, zone village; l'immeuble qui se trouve sur cette parcelle ne figure pas dans le recensement architectural de la commune.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret jusqu'au 28 juillet. | cm

**PGA**

Un crédit de 33000 francs a été voté par le Conseil municipal pour la réalisation du plan général d'alimentation en eau. Cette étude comprendra une analyse des règlements tarifaires de l'alimentation en eau et de l'assainissement. L'idée est d'arriver à pouvoir proposer une augmentation de la taxe de base tout en diminuant le prix du mètre cube de l'eau. | cm

**Allocations familiales communales**

Le règlement fixe la date du 30 juin comme référence pour le droit à l'allocation familiale communale. Le Conseil municipal a décidé d'appliquer le principe qui est instauré depuis quelques années, à savoir, offrir deux rouleaux de 35 litres par enfant ayant moins de 18 ans le 30 juin. Cette année ce sont 174 enfants qui sont concernés, soit une allocation d'un montant de 6960 francs. | cm

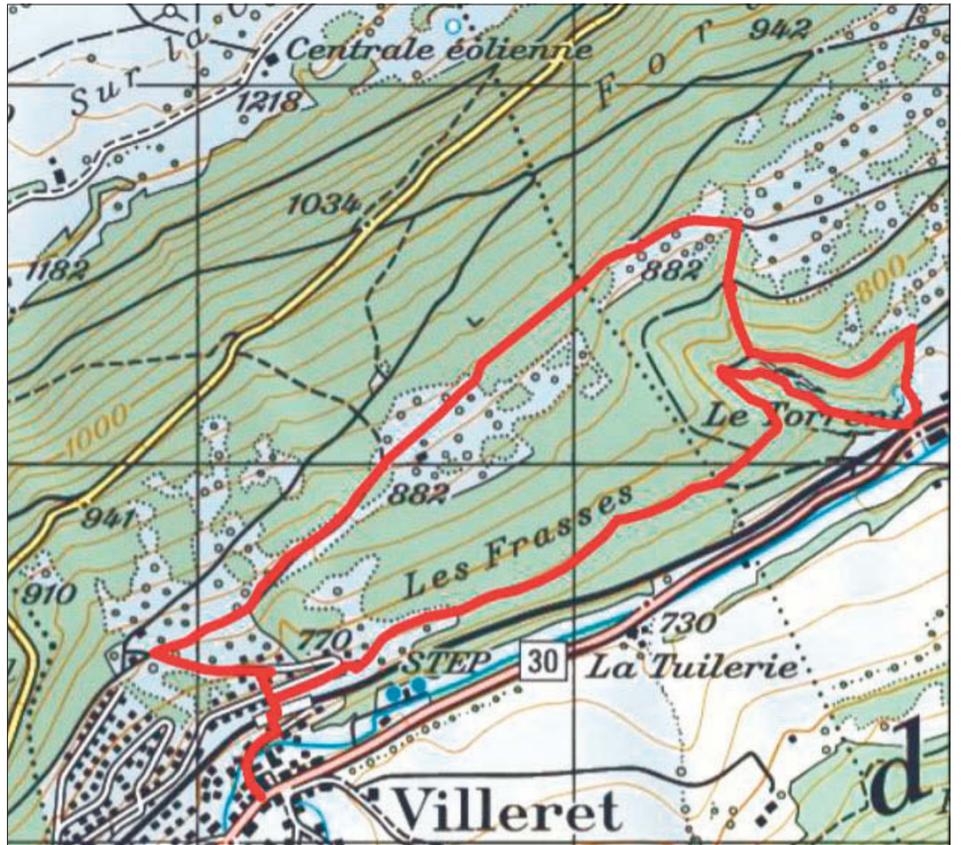
**Fermeture de l'administration**

Pendant les vacances d'été le bureau communal sera fermé du lundi 22 juillet au vendredi 2 août. Il sera toutefois possible de consulter les dossiers qui seront en publication en prenant rendez-vous par téléphone au 032 941 23 31. | cm

**Sortie des personnes âgées**

C'est le mardi 3 septembre que se déroulera la traditionnelle sortie des personnes âgées. Les invitations seront envoyées ces prochains jours aux personnes invitées. | cm

**Ça me dit marche**



C'est le samedi 6 juillet prochain que Villeret organise ça me dit marche. Rendez-vous à 9h45 sur la place du village, devant l'école. Le départ de la marche de 6,5 km est prévu à 10h. Le Conseil municipal incorpore vous donne rendez-vous pour cette activité de fin de semaine, il vous attend nombreuses et nombreux. Un petit apéritif sera servi sur le parcours.

L'objectif du programme ça me dit marche est de proposer une activité physique le samedi matin dans les différentes régions du canton de Berne, qui soit accessible à tous. L'idée est

de mettre en place un parcours de randonnée permettant de découvrir ou redécouvrir une commune ou une région. L'activité s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent passer un moment actif en famille, entre amis ou pour eux-mêmes. De plus, elle est gratuite et sa durée, d'environ 2 heures de temps, dépend du parcours choisi. Aucune inscription au préalable n'est demandée. L'équipement suivant est recommandé: bonnes chaussures, habits de sport (selon la météo), gourde et éventuellement bâtons de Nordic Walking. (Source: site Internet de l'Office

de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne). | cm



**ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS**

**Concert d'élèves**

L'Ecole de musique du Jura bernois est une institution de formation qui regroupe quelque 700 élèves instrumentistes

dans le cadre d'une organisation décentralisée. Elle offre une formation musicale tant classique que pop/rock/jazz

pour des enfants et adultes dans plus d'une trentaine de localités et occupe plus de soixante professeurs. La filière intensive de l'EMJB regroupe des élèves particulièrement motivés et engagés, pour qui la musique occupe une place centrale dans leurs activités.

**Un programme riche et varié**

Les élèves de la section classique de cette filière ont le plaisir d'inviter la population de la région à un concert qui leur permettra de présenter un programme riche et varié dans le cadre somptueux du Centre culturel «La Prairie» à Bellmund le jeudi 4 juillet à 19h30. Huit étudiants pianistes, guitaristes, violonistes ou encore violoncelliste se partageront la scène dans des œuvres de Bach à Villa-Lobos en passant par Beethoven, Chopin, Haydn et Saint-Saëns.

**Centre culturel «La Prairie» Stockerweg 61, Bellmund Jeudi 4 juillet, 19h30 Entrée libre**

**Réservation souhaitée sur: www.laprairiebellmund.ch**

Concertino en ré maj. op. 12  
F. Kùchler, *Andante cantabile*  
– *Rondo allegretto*  
**Kilyan Nater**, violon

Prélude no 4  
H. Villa-Lobos  
Home  
A. York  
**Jason Valiani**, guitare

Allegro Appassionato op. 43  
C. Saint-Saëns  
**Sarah Loosli**, violoncelle

Sonate no 25 en sol maj. op. 79 L.  
v. Beethoven  
*Andante*  
Nocturne op. 9 no2 en mib. maj.  
Fr. Chopin  
**Liam McGillivray**, piano

Menuet I et II BWV 1007  
J.-S. Bach  
Cancion de Cuna (berceuse)  
L. Brouwer  
**Jonah Filippini**, guitare

Partita no 2 en ré min BWV 1004  
J.-S. Bach  
*Sarabande*  
Sonate no 8, en sol maj. op. 30 L.  
v. Beethoven  
*Allegro assai*  
**Colin Soldati**, violon

Bolero no 3 en la min op. 51  
J. Huhay  
Concerto en la min BWV 1041  
J.-S. Bach  
*Allegro moderato*  
**Lalou Avanthay**, violon

**Elèves en filière intensive:**

Mihai Francu, violon; Catherine Vay, violoncelle; Blaise Brunner, guitare; Esther Cangiamila, piano; Nathalie Stalder, piano

Sonate en fa maj. Hob XVI: 23  
*Allegro moderato*  
J. Haydn  
Nocturne op. 9 no1 en sib min.  
Fr. Chopin  
**Anna Schmid**, piano

Accompagnement: Christine Krüttli et Johan Treichel, piano

**GRUPE DES AÎNÉS DE VILLERET**

**Que de souvenirs!**



Le groupe des aînés de Villeret en sortie aux chutes du Rhin; un magnifique moment rempli de joie

Avec le repas à la métairie de Meuringue, les activités des aînés du village de Villeret ont pris fin pour cette année 2018-2019. Nous allons nous retrouver pour les repas à partir d'octobre. La Paroisse de Villeret a été heureuse de contribuer à la réussite de l'année. Le groupe a eu un grand plaisir à se retrouver, partager et vivre des moments agréables en bonne compagnie et avec des bons repas. L'année que nous venons de

vivre a été marquante à plusieurs niveaux. Tout d'abord, le décès de personnes qui nous étaient chères et qui venaient régulièrement à nos repas. Nous les regrettons et nous avons été heureux de partager un bout de leur vie. Nous avons particulièrement vécu de manière forte le décès de Jean-Pierre Lachat qui a vécu son malaise durant l'un de nos repas. Il nous a quittés, entouré de toutes les personnes présentes ce

jour-là. Mais nous nous rappelons aussi des moments plus joyeux, comme l'habituelle bonne ambiance que toutes et tous savent mettre, le magnifique repas de Noël et, récemment, le moment fort sympathique et inoubliable, celui de la sortie aux chutes du Rhin. Nous souhaitons à tout le groupe et à tous les villageois un bel été!

| pour le Conseil de Paroisse, Matteo Silvestrini, pasteur

Reclame

**VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER?**



CONSEIL EN MARKETING  
GRAPHISME  
CRÉATION DE STAND  
SITE INTERNET

**clin d'œil**  
PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND  
2502 BIENNE  
032 940 11 16  
WWW.CLIN-D-OEIL.NET

# L'IMERIALE

Saint-Imier **28 et 29 juin**

[www.limeriale.ch](http://www.limeriale.ch)

## *Bienvenue!*

De Saint-Imier, d'Erguël ou de plus loin, vous êtes attendus à bras ouverts, ce week-end pour fêter la 35<sup>e</sup> édition de L'Imériale.

Un comité rajeuni s'est mis à la tâche avec enthousiasme cette année, qui espère vous satisfaire avec un programme traditionnel et familial, propice à la rencontre. Et la rencontre, on sait pertinemment que c'est le plus beau diamant de L'Imériale!

Ce comité remercie chaleureusement tous les sponsors et autres donateurs, ainsi que les nombreux bénévoles, qui lui permettent de mettre sur pied cette fête.

**Tombola**  
1 franc le billet  
avec de nombreux  
prix à gagner  
(bons cadeaux,  
trotinette, etc.)

Animations

Carrousels

# RAIFFEISEN

**SAINT-IMIER**  
TERRE D'ÉNERGIES

**SYZCONCEPT**

**AUDIOVISUEL**

Conception - Location - Installation - Maintenance  
Ecrans LED - Projection - Sonorisation - Domotique



[www.sysconcept.ch](http://www.sysconcept.ch) - 0848 606 909  
Route Principale 4 - 2612 Cormoret

**inelectro**

Entreprise d'installations électriques  
et de télécommunications

[www.inelectro.ch](http://www.inelectro.ch)

## Vendredi 28 juin

- 17h Ouverture de la fête  
 19h15-20h Cortège « Les jeux de société »  
 Dès 21h Animations dans la rue par diverses cliques  
 (les Toétché // Pit Bull Band)  
 Nuit libre

### Animations de scène (Place du marché)

- 21h-23h The Hillbillys  
 23h-23h30 Groupe Miss Samba  
 + GRES Prisioneiros do Samba, mini carnaval  
 de Rio by ART-TERRE CONNEXION  
 23h30-1h Sang d'Ancre  
 1h30-3h30 DJ Rumo

## Samedi 29 juin

### Animations de rue

- Dès 11h Zébrano, sculpteur de ballon  
 Après-midi Work shop, Samba no pé  
 (cours de samba pour tout le monde)  
 donné par Miss Samba show + GRES Prisioneiros do Samba  
 by ART-TERRE CONNEXION  
 et soirée Tonneaux et Circo Bello, Quartier libre

### Animations de scène (Place du marché)

- 11h-13h Corps de Musique  
 13h-15h Groove All Star (show break dance  
 + Work shop pour tout le monde)  
 by ART-TERRE CONNEXION  
 15h-16h Mus'En'Si  
 17h-19h VDR Hairy Stompers  
 20h-21h30 MC Roger  
 21h30-22h Shows Tonneaux et Feu (BAF! & Circo Bello)  
 22h-0h Seriously Serious  
 0h-0h30 Shows Tonneaux et Feu (BAF! & Circo Bello)  
 0h30-3h DJ Ritchy

 **AESCHLIMANN  
& WAELTI Sàrl**

Ingénieurs et géomètres officiels  
 St-Imier Péry [www.aw-ing.ch](http://www.aw-ing.ch)



**Clientis**  
 Caisse d'Epargne Courtelary

- ▶ Courtelary ▶ Sonceboz-Sombeval
- ▶ Tramelan ▶ Saint-Imier
- ▶ La Chaux-de-Fonds

[cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch)

 **ATTACK**  
**dm**  
 LOISIR mode SPORT  
 ST-IMIER

Retrouvez-nous sur  Cdm Sports, Mode, Loisirs

# Samba, break dance, shows endiablés : L'Imériale fait vibrer la foule !

La place du Marché réouverte, cette 35<sup>e</sup> édition privilégie dès ce soir un florilège d'animations exceptionnelles

Dans quelques heures, les trois coups de L'Imériale attireront la grande foule à Saint-Imier, cela ne fait aucun doute ! Et le week-end sera chaud, non seulement sur les thermomètres, avec un programme qui fera très vite et définitivement oublier les « aléas » de l'an dernier, lorsque les travaux sur la rue avait contraint les organisateurs à limiter les animations.

Centre névralgique de la fête, la place du Marché accueillera une scène où se succéderont dès aujourd'hui 21 h une belle liste de spectacles et autres ateliers haut en couleurs.

## Oublié, 2018 !

Présentant le programme en début de semaine, Julien Bangerter et Mélanie Boillat soulignaient que les économies réalisées l'an dernier en termes d'animations, ainsi que la générosité des sponsors, ont permis d'engager des groupes de grande qualité, en nombre qui plus est.

Le programme détaillé figurant dans les deux pages spéciales publicitaires de ce journal, arrêtons-nous uniquement à quelques moments phares. A commencer par les concerts/spectacles de ce vendredi, avec en ouverture The Hillbillys, un jeune groupe régional d'une rare qualité, qui sera suivi par le show chaud du groupe Miss Samba, présenté par des Genevoises et Genevois qui transformeront littéralement L'Imériale en mini carnaval de Rio.

L'ambiance changera de couleur mais ne baissera pas d'un cran avec Sang d'Ancre et son rock celtique, qui viennent de séduire Cormoret, malheureusement sous l'orage.

## Un marché énoorme

Les organisateurs promettent demain samedi un marché très dense, avec quantité de forains. Y compris les débits tenus par les sociétés, ils annoncent pas moins de 102 stands ouverts aux meilleures heures !

Niveau spectacles, samedi sera marqué notamment par les ateliers de samba et de break dance, le premier dans la rue, le second autour de la scène.

Dès le début de l'après-midi et en soirée, les concerts et spectacles se succéderont

sur la scène, avec notamment du jazz emballant par les VDR Hairy Stompers, de l'enthousiasme juvénile par l'orchestre local Mus'En'Si, ou encore des numéros époustouffants par la Boîte à frappe chaud-de-fonnière et Circo Bello.

## En cortège

Et bien évidemment, ce soir sur le coup de 19h15, la foule se pressera le long du Pod, pour un cortège dont il n'est nul besoin de faire la promotion. Avec la participation des écoles et autres institutions dédiées à l'enfance, de deux cliques, d'un grand ensemble de cornemuses, du Corps de musique imérien cela va de soi, mais également du groupe Miss Samba, le spectacle vaudra le détour, plus que jamais peut-être.

Quant à la vaisselle réutilisable, L'Imériale a demandé une dérogation pour cette semaine, qui n'a été avertie que trop tard. C'est qu'avec autant de stands de débit de boisson et nourriture, organiser un tel système ne s'improvise pas... | de



Saint-Imier brésilien cette fin de semaine



La bande de Sang d'Ancre, ou de quoi déguster un rock celtique léché, apte à séduire toutes les générations



The Hillbillys, un jeune groupe qui monte et qui privilégie la qualité, à ne manquer sous aucun prétexte ce soir vendredi sur la scène

## L'Auberge collégiale

Un espace « Light and Chill » est organisé et proposé par les paroisses réformées de l'Erquél durant la nuit libre de l'Imériale. Il sera possible d'échanger dans la tranquillité, faire une pause dans l'événement festif, se reposer, s'hydrater (eau et tisanes). La Collégiale deviendra une auberge et sera ouverte depuis vendredi à 22h jusqu'au samedi matin à 10h, par l'entrée à la porte sud. Cinq événements (Berges) de 10 minutes sont proposés aux heures pleines, un événement « La tête dans le culte » viendra clore les animations à 3h du matin.

- 22h Berge organique
- 23h Berge plastique
- 00h Berge poétique
- 1h Berge dynamique
- 2h Berge cantique
- 3h La tête dans le culte (Berge eucharistique)

## COMMUNIQUÉ DU PLR SAINT-IMIER

### Réchauffement climatique

Lors de la séance du Conseil de ville du 20 juin, le groupe PLR a déposé une résolution.

Cette dernière a été acceptée à l'unanimité des membres présents. Pragmatique et réaliste, celle-ci propose quelques démarches concrètes dont le financement peut être assuré, totalement ou partiellement, au travers de la taxe « Prestation aux collectivités publiques » (PCP) que chaque consommateur d'électricité paie.

Le groupe ARC, lors de la même séance, a déposé une motion réclamant une réflexion sur la mise en place d'une politique communale orientée sur le développement durable et le respect de l'environnement. Cette motion, que le PLR soutiendra lors du prochain Conseil de ville, est en parfaite adéquation avec la résolution.

### Résolution – Consommer et économiser ensemble

Actuellement, nous sommes face à un réchauffement climatique qui est principalement dû aux émissions de gaz à effet

de serre. Il est donc primordial d'agir pour protéger notre environnement afin d'éviter de nombreux bouleversements climatiques. De nos jours, nous consommons énormément d'énergie et le coût de cette dernière augmente considérablement et continuellement.

Les ménages sont des consommateurs, mais il est possible par de simples gestes de diminuer sensiblement la consommation d'énergie. Depuis 2017, notre Commune dispose d'une base légale intitulée : « Concept pour améliorer l'efficacité énergétique à Saint-Imier ». Le concept s'applique à l'utilisation de la taxe prestation aux collectivités publiques. « PCP efficacité énergétique ».

L'art. 6 du règlement précise que des dépliants informatifs seront envoyés régulièrement à l'ensemble des consommateurs d'électricité de la commune. Une attention particulière sera portée à l'information sur ce sujet dans le cadre des écoles.

Le Conseil de ville, conscient de l'importance du problème,

souhaite que la Commune – édite un dépliant pour les ménages, – développe un concept pour les écoles.

En bref, un ensemble d'actions facilement et rapidement applicables. En effet, des gestes simples permettent des économies importantes.

Le contenu pourrait toucher les domaines suivants :

- Comment économiser l'électricité ?
- Comment économiser l'eau ?
- Comment économiser les frais de chauffage ?
- Comment trier pour économiser de l'énergie ?
- Des rappels simples incitant à éviter le dépôt de déchets souvent difficilement décomposables dans nos rues, dans nos forêts et sur nos montagnes.
- Un rappel à chacun de ses droits et de ses devoirs aussi et surtout dans ce domaine de la protection de notre environnement.

| groupe PLR du Conseil de ville



Des numéros à couper le souffle avec Circo Bello

Bravo à

## Loris Augsburger

qui a obtenu son certificat de capacité de géomaticien.

Nous sommes heureux de poursuivre notre collaboration avec Loris.

AESCHLIMANN & WAELTI Sàrl  
Bureau d'ingénieurs EPF/SIA et de géomètres officiels  
2610 Saint-Imier – 2603 Péry





## Révision 2021 de la Loi sur les impôts : exigences des villes et des communes

Avec la révision 2021 de la Loi sur les impôts, le Canton de Berne veut appliquer au niveau cantonal les dispositions de la Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) et augmenter les déductions pour les frais de garde d'enfants par des tiers et pour les primes de caisse-maladie. Les villes et les communes exigent que la révision de la loi sur les impôts n'engendre pas de pertes de revenus fiscaux pour les communes bernoises. Elles veulent faire entendre leurs exigences concrètes par la voie du dialogue.

Dans le cadre de la révision 2021 de la Loi sur les impôts, le Canton de Berne entend mettre en œuvre au niveau cantonal la Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) et appliquer les nouvelles dispositions fédérales en termes d'imposition à la source et d'imposition des gains de jeux d'argent ainsi que les dispositions de la Loi fédérale sur l'énergie. En même temps, il veut réaliser une motion adoptée par le Grand Conseil exigeant une baisse des barèmes d'imposition pour les personnes physiques. Le Conseil-exécutif a lancé une procédure de consultation sur l'objet en question.

### Cinq villes et communes se positionnent par rapport au Canton

Les villes de Berne, Bienne et Berthoud ainsi que les communes de Köniz et Saint-Imier ont rédigé une prise de position conjointe et l'ont présentée ce jour aux médias. Elles ont opté pour cette démarche inhabituelle, du fait que le Canton n'a pas tenu sa promesse de mener tout d'abord un dialogue d'égal à égal. Or les communes impliquées sont convaincues que le dialogue est l'unique voie pour réussir

à lier un paquet fiscal susceptible de référendum.

### Aucune perte de revenus fiscaux pour les communes

Les villes et les communes veulent certes aussi contribuer à ce que le canton de Berne soit attrayant au plan fiscal, mais à condition qu'il n'en résulte pas pour elles d'être dans les chiffres rouges. En conséquence, les villes et les communes exigent que les possibilités et les mesures de compensation dans le cadre de la mise en œuvre de la RFFA soient conçues de façon à éviter une perte de substance fiscale au niveau communal. En particulier, la part cantonale plus élevée à l'impôt fédéral direct ne doit pas aller seulement pour un tiers aux communes, mais être répartie à parts égales entre le Canton et les communes municipales/paroisses.

### Ne pas exploiter au maximum la marge de manœuvre lors de l'application de la RFFA

Le Canton prévoit d'exploiter au maximum les nouvelles possibilités offertes par la RFFA. Du point de vue des villes et des communes, il n'est pas sensé d'exploiter dès ce jour au

maximum les mesures issues de la RFFA sans en connaître les répercussions financières et, ainsi, de restreindre une future marge de manœuvre en matière de politique fiscale. Les villes et les communes exigent d'acquiescer tout d'abord des expériences par une mise en œuvre modérée.

### Grief à l'encontre de la violation de l'autonomie financière des communes par le Canton

L'évaluation générale des immeubles non agricoles et des forces hydrauliques (EG2020) va engendrer des rentrées fiscales supplémentaires en termes d'impôts sur la fortune et de taxe immobilière. Une motion adoptée par le Grand Conseil exige un allègement fiscal pour les personnes physiques. Grâce aux recettes fiscales supplémentaires résultant de l'EG2020, le Conseil-exécutif envisage d'augmenter les déductions de frais de garde d'enfants par des tiers passant ainsi de 8000 francs au maximum à l'heure actuelle à 25000 francs au maximum, ainsi que d'augmenter en moyenne de 300 francs la déduction accordée pour les primes de caisse-maladie. Les

villes et les communes ne s'opposent certes pas à un allègement fiscal pour les personnes physiques, mais rejettent des mesures selon le principe de l'arrosoir et reprochent au Canton, par la procédure choisie de la voie législative, de disposer des rentrées fiscales supplémentaires revenant en fait aux communes, violant ainsi leur autonomie.

### Viser une imposition minimale des personnes morales au niveau national

Compte tenu de la compétitivité fiscale intercantonale, les villes et les communes considèrent qu'il est indispensable que le Canton de Berne prenne en compte le thème de l'harmonisation fiscale au plan national (taux d'imposition minimal des personnes morales). Une imposition minimale des personnes morales harmonisée au plan national est sensée, en particulier au vu des règles relatives aux sociétés étrangères contrôlées, du fait que cela pourrait éviter que la substance fiscale obtenue en Suisse parte pour l'étranger.

*communiqué des villes de Berne, Bienne et Berthoud ainsi que des communes de Köniz et de Saint-Imier*

## La future halte CFF sur la bonne voie

Le Conseil municipal a pris connaissance avec une grande satisfaction de l'Arrêté fédéral du 21 juin 2019 sur l'étape d'aménagement 2035 de l'infrastructure ferroviaire. Apprécié par le Parlement fédéral lors du vote final de vendredi dernier, il entérine la construction de la future halte CFF de La Clef.

Inscrit en toutes lettres parmi les nouveaux arrêts financés par la Confédération, le projet imérien est désormais officiellement sur les rails. Les CFF corrigeront d'ores et déjà le tracé des voies à l'emplacement prévu pour la nouvelle halte durant les importants travaux prévus cet été dans le Vallon.

Selon les informations en possession de l'Exécutif, un préfinancement de la part de la commune ne sera sans doute pas nécessaire. Le Fonds d'in-

frastructure ferroviaire est en effet suffisamment doté à l'heure actuelle.

Il est prévu que les travaux de planification démarrent vers la fin de l'année ou au début 2020. Les CFF comptent environ quatre ans jusqu'à la mise en service de la halte de La Clef. Un agenda, s'il est tenu, qui correspond aux attentes du Conseil municipal, lequel se réjouit tout particulièrement de l'avancée de ce dossier important pour le développement de Saint-Imier. | cm

## L'Imériale engendre quelques adaptations

### Circulation et marché du vendredi

Saint-Imier vibrera aux sons de L'Imériale en ce dernier week-end de juin. Si chacun attend ce moment avec impatience, d'autant plus que la météo s'annonce radieuse, la mise sur pied de la fête nécessite quelques changements d'habitudes.

Ainsi, la route cantonale traversant la bourgade sera fermée ce vendredi 28 juin à partir de 9 h et jusqu'à dimanche matin. Pour contribuer au succès complet et sans incident de la manifestation, un strict respect de la signalisation rou-

tière et des déviations mises en place s'impose.

Par ailleurs, la Place du Marché étant entièrement dévolue à la fête, le marché hebdomadaire du vendredi sera déplacé de quelques dizaines de mètres. Il se tiendra en effet exceptionnellement à la Rue du Temple, derrière le magasin Tof Sports.

Le Conseil municipal remercie tous les usagers de la route et les clients du marché de leur compréhension. Il souhaite une Imériale festive et chaleureuse à la population imérienne et de la région. | cm

## Appel au respect des consignes de sécurité

### Route entre Saint-Imier et Dombresson

Suite aux terribles inondations du 21 juin qui ont durement frappé la commune de Val-de-Ruz et sa population, le Conseil municipal a adressé un message de soutien et de solidarité aux autorités communales. La Municipalité de Saint-Imier se tient à leur disposition en cas de besoins, quels qu'ils soient. La route entre Le Pâquier et Villiers va rester fermée pour une durée encore indéterminée. De nombreux Imériens empruntant ce tracé pour se rendre à Neuchâtel, le Conseil municipal les prie de respecter strictement les consignes de sécurité et la signalisation mises en place. Il ne faut en aucun cas se rendre dans le secteur interdit pour prendre la mesure des importants dégâts. La route est particulièrement instable. Lorsqu'il existe encore, le tapis bitumeux n'est plus soutenu par des fondations. Celles-ci ont en effet été emportées par la crue. | cm

## Déchets verts : quelques règles à respecter

La période est propice aux travaux de jardinage et d'entretien des pelouses. L'occasion de rappeler les principes de base du ramassage des déchets verts à Saint-Imier et sur les montagnes.

Par déchets verts, il faut entendre les débris compostables tels que les restes de fruits et légumes crus, les épluchures, les résidus de taille d'arbres, arbustes et haies. Les sacs compostables sont admis dans les poubelles vertes domestiques.

Ces déchets sont récoltés dans un végétex ou tout autre récipient suffisamment résistant pour ne pas se déchirer ou se casser lors de la vidange. Une fois rempli, il n'excèdera pas 20 kg.

Les résidus de taille d'éléments ligneux doivent être réunis en fagots d'un mètre maximum. Eux aussi ne doivent pas excéder un poids de 20 kg.

### Exclusivement des végétex dès l'an prochain!

Les contenants excédant ce poids ou dans lesquels les déchets verts sont mélangés à d'autres déchets, même en fractions infimes, ou qui ne sont

pas aux bonnes dimensions ne seront pas ramassés. Ils devront être évacués par leur propriétaire via une autre filière.

Afin de rationaliser le ramassage et de faciliter la tâche du personnel des Travaux publics, seuls les végétex seront admis à partir de 2020. Les propriétaires et jardiniers amateurs sont donc invités à prendre les devants et à se doter dès à présent d'un conteneur de ce type.

A Saint-Imier, la tournée verte a lieu le jeudi, selon le calendrier publié dans la brochure d'informations communales distribuée en tous-ménages en début d'année. Le «Mémo déchets 2019» y est encarté; il peut également être consulté sur le site internet de la Municipalité: <https://www.saint-imier.ch/images/pdfs/memodechets2019.pdf>.

Sur les montagnes, une benne pour les déchets verts est à disposition des habitants du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre. | cm



Seuls les contenants de type végétex, à droite, seront admis à partir de 2020. Les sacs pour déchets verts, à gauche, souvent très lourds quand ils sont remplis à ras bord et donc difficiles à manipuler, ne seront plus pris en charge par les Travaux publics.

## COURRIER DES LECTEURS

### Elle est rentrée saine et sauve

C'est aux environs de 22 h 15 vendredi soir que je pars de la région neuchâteloise pour rentrer chez moi à Saint-Imier. Je suis seule en voiture et je prends la direction de Valangin, où la pluie tombe fortement comme un gros orage d'été. Cela ne m'inquiète pas plus que ça et je continue prudemment ma route. Il fait nuit et c'est entre Valangin et Dombresson que la pluie tombe d'une telle intensité que je ne distingue pratiquement rien devant moi. Le bruit est assourdissant dans l'habitacle, je n'avais jamais connu un orage si fort et brutal. J'enclenche les feux de panne et cherche au plus vite un abri mais ne trouve rien!

Il y aurait bien la station-service de Dombresson mais je trouve que c'est une idée dangereuse. J'arrive dans le centre du village et je bifurque en direction de Saint-Imier, la pluie est légèrement plus faible. C'est à ce moment-là que je me rends compte que la route principale est devenue une rivière dans laquelle je roule malgré tout sans trop de problème.

Je continue jusqu'à la sortie du centre du village, peu avant Villiers. C'est à ce moment-là que j'aperçois un autre courant d'eau venant depuis ma droite qui rejoint celui qui coule dans la rue principale. Là je me dis que ça craint vraiment car le courant est nettement plus important. Heureusement, je parviens à garer ma voiture sur le côté droit contre la façade d'une maison à

environ 2-3 mètres juste avant cette jonction des deux courants d'eau.

Il est 23 heures et après 15 minutes à attendre dans ma voiture, sous les éclairs et la pluie qui gronde sur la carrosserie et sans voir personne, je constate que le volume et le débit de l'eau sur la route ont doublé! De grosses poubelles en plastique et d'autres objets flottent et sont charriés par le courant venant dans mon sens. Je ne suis plus du tout en sécurité à cet endroit et je décide donc de rebrousser chemin en direction du centre de Dombresson.

Des rondins de bois me dépassent sur le côté, il y a beaucoup de remous et j'ai de la peine à diriger ma petite voiture. Ça semble si irréel, c'est ahurissant! Tant bien que mal, je trouve un endroit le long de la rue (ou de la rivière si je peux dire...) et m'y arrête 1-2 minutes ne sachant pas quoi faire. Venues de je ne sais où, deux personnes m'aident à me mettre hors de danger avec ma voiture.

Elles proposent de m'abriter chez elles, ce que j'accepte avec soulagement! Leur élan de générosité m'a beaucoup touchée. Après avoir passé deux heures passées à l'abri, le courant électrique coupé, le niveau d'eau ayant nettement baissé, je peux désormais repartir en direction de Saint-Imier. Les gens sont dans la rue, certains essaient de sauver ce qu'ils peuvent, les pompiers et la police sont présents. C'est avant Villiers que j'apprends que la route est fermée, totalement défoncée en direction de Saint-Imier. Je retourne donc en sens inverse. Toutes les routes sont également fermées sauf celle qui mène à Savagnier. Je regagne donc mon domicile par La Chaux-de-Fonds. Ce soir-là j'aurai la chance d'être saine et sauve et de dormir au sec contrairement à beaucoup d'autres personnes au Val-de-Ruz. Même en aidant ces deux personnes, leur famille, ou leurs amis dans les prochains jours, je ne les remercierai jamais assez.

C'est seulement le lendemain, après avoir vu des vidéos sur Internet ainsi qu'au téléjournal de la RTS, que j'ai mesuré l'énorme chance que j'ai eue dans cette nature en furie, destructrice et cataclysmique! Un torrent s'était formé alors que je me trouvais seulement à 300 mètres plus bas... Je n'avais aucune idée de l'ampleur de cette catastrophe alors mille merci à ma bonne étoile et à ces deux généreuses personnes.

| habitante de Saint-Imier



© Keystone

## Nonagénaires

Le 19 juin dernier, le maire Patrick Tanner et le chancelier Beat Grossenbacher se sont rendus au home Les Lauriers pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de Aliette Theurillat. Le même jour, le conseiller municipal Olivier Zimmermann et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, ont marqué les 90 ans de Marie Köppel par une visite à l'Ancienne route de Villeret 36.

Les représentants des autorités imériennes leur ont à toutes les deux remis la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

## ÉCOLE DE RENAN/SONVILIER

## Kermesse des promotions

L'école se mobilise pour vous proposer une kermesse des promotions attractive et conviviale. Dès 16h30, terrain de sport et alentours, attractions exceptionnelles et ateliers; 17h30 et 18h, place de la halle, productions des élèves de l'école pour clore officiellement l'année scolaire. A 20h, sur le lieu de la fête, surprise proposée par la commission scolaire de Renan. Côté cantine, débit de boisson dès 17h et restauration dès 18h.

Une fin d'année scolaire, évidemment, ça se fête. C'est avant tout pour perpétuer cette belle tradition que les enfants des classes enfantines et primaires, les enseignants et les membres des commissions scolaires de l'école Renan/Sonvilier invitent parents, amis et gens du Haut-Vallon de Saint-Imier à participer à la kermesse des promotions qui se déroulera le vendredi 5 juillet à Renan, place de la halle. Comme à l'accoutumée, il sera possible de s'amuser, de se désaltérer et de se restaurer dans une ambiance détendue et cordiale.

En fin d'après-midi, la place de la halle, spécialement aménagée pour cette occasion, accueillera gens d'ici et d'ailleurs pour partager quelques instants festifs. Les nombreuses propositions culinaires ne manqueront pas de réveiller les papilles gustatives des personnes les plus exigeantes. Quant aux boissons, le choix est multiple et varié. Le tout sera servi par un personnel souriant et dévoué.

De 16h30 à 18h30, de nombreuses attractions (jeux gon-

flables, babyfoot géant, ateliers divers, ...) sont proposées aux enfants de l'école en priorité. Dans la soirée, les attractions sont ouvertes à tous.

A 17h30 (cycle 2) et 18h (cycle 1), sur la place de la halle, un moment officiel offert par les élèves et les enseignants rassemblera enfants, parents et familles pour marquer la fin de l'année scolaire et lancer la soirée. Et encore, à 20h, sur le lieu de la fête toujours, la commission scolaire de Renan vous réserve une surprise. A ne pas manquer! Pour rappel, le bénéfice de la kermesse sert à financer camps et courses scolaires des élèves de l'école. Merci de votre généreux soutien.

La kermesse des promotions, c'est bien sûr la fête de nos villages autant que celle de l'école. Alors, parents, gens de nos villages, n'hésitez plus. Déplacez-vous à Renan le vendredi 5 juillet où vous êtes attendus par une école en fête et heureuse de vous accueillir.

**Vendredi 5 juillet**  
**Place de la halle, Renan**

## RÉSIDENCE LES FONTENAYES HÔPITAL DU JURA BERNOIS

## Robert Evard, 90 ans de vie



Monsieur Evard est né le 17 juin 1929 à la Rangée des Robert 46, à la ferme familiale de La Ferrière. La ferme date de 1664. Son grand-père y habitait avec sa famille, puis son papa et ensuite M. Evard avec également toute sa famille. Il avait quatre sœurs et un frère, il était le petit dernier de la famille.

Les premiers jours d'école à la Combe du Pelu, en avril, il partait en ski et il lui fallait trente minutes pour arriver à l'école.

En cas de mauvais temps, les élèves mangeaient à l'école une soupe, sinon ils rentraient à la maison pour dîner. Dès 15 ans, il s'est mis à travailler à la ferme avec son papa. Au chœur mixte à la Ferrière, il a rencontré sa future épouse, Colette. Ils faisaient les deux parties du chœur. Très gentleman, M. Evard accompagnait sa douce jusque chez elle à l'autre bout du village. Ils se sont mariés en 1951.

Le 1<sup>er</sup> mai 1955, ils ont repris la ferme familiale, puis quatre enfants sont venus agrandir la famille, trois garçons et une fille.

La vie à la ferme n'était pas facile, M. Evard se levait chaque matin à 4h30 pour traire les vaches et ensuite livrer le lait à 6h30 du matin à la route cantonale.

Son épouse le secondait beaucoup à la ferme. Elle s'occupait des enfants et faisait avec plaisir son jardin potager.

Parvenu à la retraite, le couple a décidé de voyager. Les enfants ont offert quelques voyages à leurs parents, à Narbonne, Saint-Mandrier, Venise et à Paris.

Mais le plus beau voyage aura été celui qui les a emmenés à Majorque, c'était aussi la première fois qu'ils prenaient l'avion. Un vol sur les Alpes, offert par les enfants, a également été très apprécié par le couple.

## ASSOCIATION LES GRAINES

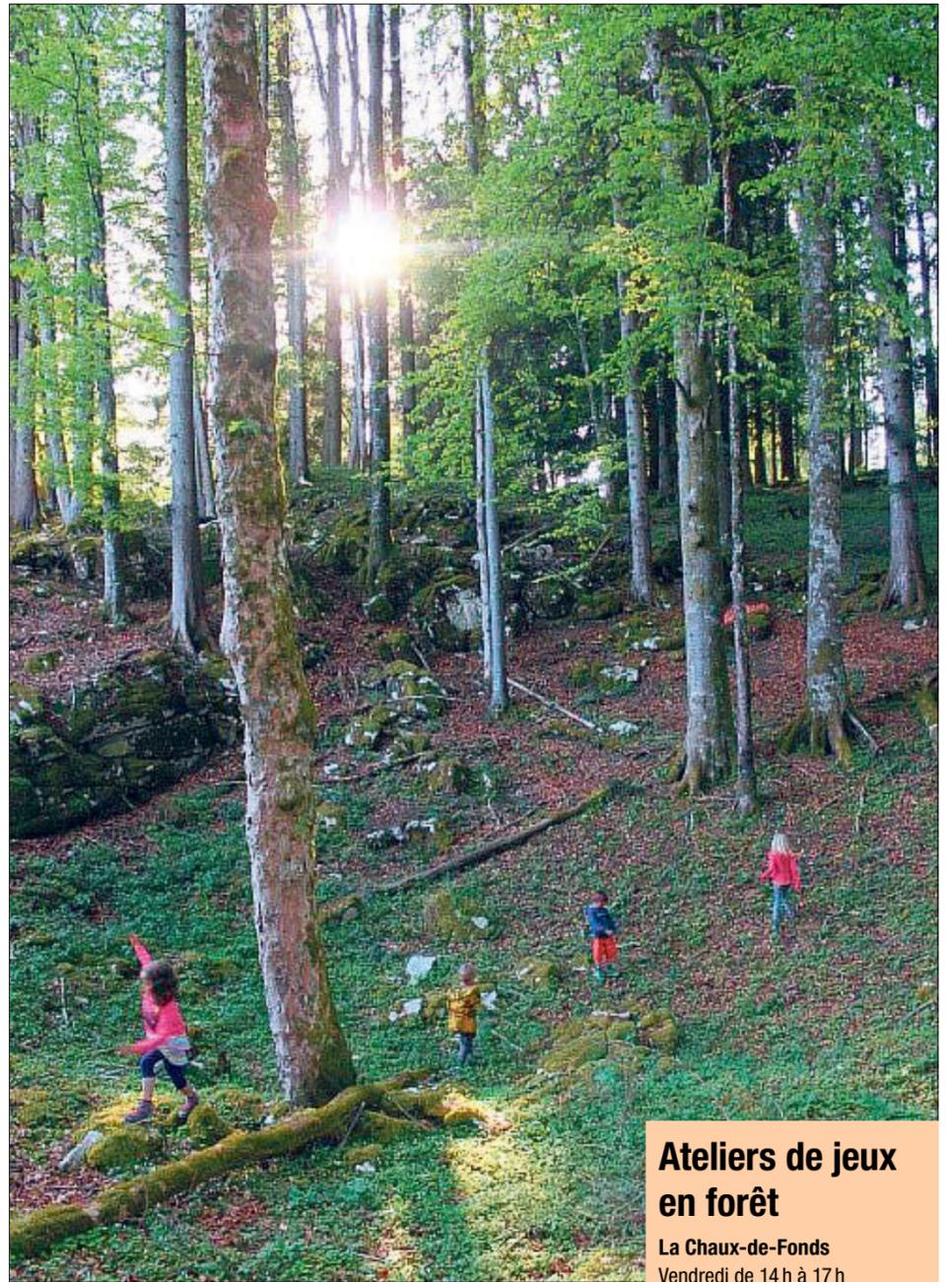
## La forêt: un lieu d'épanouissement

L'association Les Graines c'est: un temps offert pour prendre le temps, un lieu vivant et naturel pour s'épanouir, de l'espace pour bouger et des copains pour s'amuser!

Depuis une année sur la commune de La Ferrière, cette association propose aux enfants de 2,5 à 11 ans de vivre des instants plus ou moins réguliers en forêt. Basée sur une pédagogie liée à l'environnement naturel, l'enfant apprend par la nature sur sa propre nature. Les saisons, les êtres vivants et le groupe favorisent la connaissance de soi-même, la confiance en soi et le développement général de l'enfant.

Durant cette première année, les aventures ont été riches: après un bel automne chargé de couleurs magnifiques propices à des créations colorées, l'hiver est arrivé, très long... mais quelle aventure! Dès les premières heures du matin, nous nous sommes aventurés avec nos courageux petits lutins, raquettes aux pieds, direction notre canapé forestier pour savourer de délicieux cacaos chauffés sur le feu et des tartines grillées. Puis, le printemps est arrivé et nous a partagé ses délicieuses plantes comestibles, ses rayons de soleil qui donnent envie de bouger, d'explorer... quelle année!

Notre canapé forestier a accueilli des enfants de tous âges de manière régulière à l'exemple de l'atelier des petits leudis matins et de l'école de La Ferrière quatre fois par mois, mais également des courses d'écoles, des anniversaires, des journées à thème, des institutions spécialisées et deux groupes d'adultes curieux de découvrir la nature et ses trésors. Le programme à venir est également bien chargé, allant de l'accueil pendant les vacances d'été, à la découverte de la forêt de nuit, du landart à l'immersion dans la vie de l'écreuil.



Dès la rentrée d'août, de nouvelles «Graines» germent à La Chaux-de-Fonds et à Saignelégier! Si vous avez envie

de saisir cette opportunité de renouer avec vos racines, n'hésitez pas: visitez [www.les-graines.ch](http://www.les-graines.ch).

## Ateliers de jeux en forêt

## La Chaux-de-Fonds

Vendredi de 14h à 17h  
(enfants de 5-8 ans)  
Contact: [info@les-graines.ch](mailto:info@les-graines.ch)  
079 236 01 34

## La Ferrière

Jeu de 8h à 11h30  
(enfants de 2.5-5 ans)  
Contact: [infos-graines.ch](mailto:infos-graines.ch)  
076 405 46 55

## Saignelégier

Vendredi de 14h à 17h  
(enfants de 5-8 ans)  
Contact: [info@les-graines.ch](mailto:info@les-graines.ch)  
079 236 01 34

## Animations de nuit

Les mercredis où pendant les vacances

## SONVILIER

## Une journée riche en émotions

C'est sous un soleil radieux que la joyeuse équipe du Club des Aînés de Sonvilier se mettait en route le mercredi 19 juin pour sa course annuelle. «Cette année, nous n'irons pas trop loin». Forte de cette réflexion, l'équipe d'animation a approché Ergüel Voyage et un agréable programme a été concocté.

1<sup>re</sup> étape: le souffleur de verre à Lamboing

Un croissant tout chaud et un café dans une sublime tasse en verre, un décor féérique et une démonstration époustouflante, voici un joli début de journée.

2<sup>e</sup> étape: repas de midi au Landeron

Le restaurant «La Capitaine» et sa terrasse verdoyante avec vue sur l'eau semblent idéaux pour déguster le menu «Filets de perche». Quel moment délicieux!

3<sup>e</sup> étape: le Laténium à Neuchâtel

Le cadre de ce musée d'archéologie est juste magnifique. Les objets présentés en permanence, d'une rare beauté. L'exposition temporaire «Emotions patrimoniales» a su toucher les cordes sensibles de la joyeuse troupe d'aînés. En effet,

elle relatait soit par des décors d'intérieurs, objets ou textes, des souvenirs d'enfance et en plus on y évoquait largement le Château d'Ergüel.

Encore un rafraîchissement sur la terrasse ensoleillée, juste du bonheur.

Puis, arrive l'heure du retour. Merci Didier, merci Jean-Pierre nos chauffeurs, merci à toutes et à tous pour les sourires et la bonne humeur. Au plaisir de se retrouver lors des prochaines activités.

| l'équipe d'animation:  
Charly, Hans, Raymonde  
et Maria-Michèle



## SONVILIER AVIS OFFICIELS



## Fermeture estivale de l'administration

L'administration communale sera fermée du 12 juillet à 12h jusqu'au 5 août à 8h.

En cas d'urgence, Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier est joignable par téléphone au 079 590 77 36.

Le Conseil municipal ainsi que le personnel communal souhaitent un bel été à tous.  
| [municipalite.de.sonvilier](http://municipalite.de.sonvilier)

## Permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> juillet. Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, Secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h.  
| [municipalite.de.sonvilier](http://municipalite.de.sonvilier)

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

TRAMELAN

## Réfection de la rue du Crêt-Georges

La deuxième étape des travaux de réfection de la rue du Crêt-Georges va bon train et à satisfaction des autorités. Même si une mauvaise surprise est toujours possible, le budget est tenu. Le remplacement des infrastructures souterraines étant désormais achevé, la pose de la première couche de revêtement est prévue courant juillet.

Après la pause estivale, les travaux d'infrastructure continueront par le «Chemin des Bornes», parfois également nommé «Chemin de la Symbole», du nom d'un ancien atelier d'horlogerie. Cette liaison piétonnière avec une forte déclivité longe l'ancienne limite communale entre Tramelan-Dessus et Tramelan-Dessous. Elle relie la route cantonale à la rue du Crêt-Georges vers les bâtiments N° 24-26. Le projet initial prévoyait une réfection dudit tronçon uniquement dans sa moitié amont. A la demande du Conseil général, qui a souhaité garder la surface pavée sur l'entier du chemin, des investigations techniques sur

l'état des réseaux souterrains ont été menées. Il en résulte que le collecteur des eaux usées est en mauvais état et nécessite d'être remplacé. La pose d'une nouvelle conduite pour le réseau d'eau potable s'avère également opportune. Le Municipal profite de l'avance actuelle du chantier du Crêt-Georges et du fait que l'entreprise est sur place pour réaliser ces travaux dans la foulée. Comme le règlement le lui permet, le Conseil municipal a autorisé un crédit supplémentaire d'un montant de 230 600 francs dans le cadre du crédit octroyé par le corps électoral (montant de 2 426 000 francs).

La troisième et dernière étape de cet important chantier portera sur le tronçon entre la rue de la Combe-Aubert et le sentier Batanvaux; ces travaux sont prévus en 2020. Un chantier d'une telle importance provoque d'inévitables désagréments et fermetures de route. Les autorités remercient vivement les riverains pour leur compréhension et leur pleine collaboration. | *le chancelier*

## Un passage à l'âge adulte



Le dimanche 16 juin a eu lieu à Tramelan le culte de confirmations pour les paroisses réformées de Tramelan et de Sornetan. Il a fait suite au camp de confirmation vécu par les jeunes durant le week-end de l'Ascension à Neuwiller-lès-Saverne en Alsace autour du thème du voyage. En conséquence, l'église de Tramelan avait des allures de hall d'embarquement dimanche dernier, avec des valises en décoration

et une équipe d'encadrement costumée en personnel de bord.

Durant le culte, trois jeunes ont été baptisés et douze ont confirmé l'engagement de leurs parents à l'aube de leur vie. A cette occasion, chaque jeune a pu évoquer sa compréhension personnelle de l'étape qu'il ou elle était en train de vivre. Ces témoignages personnels ont été illustrés par des objets symboliques, choisis par les jeunes.

### Ont été baptisés durant la célébration

Célia Chopard, Elisa Chopard et Nathan Degoumois.

### Ont confirmé les vœux du baptême

Gaston Barthe, Elina Burkhalter, Aloïs Carnal, Elsa Cosavella, Daran Droz, Lise Maurer, Léonard Mercier, Luca Sutter, Johan Taillard, Nahia Tanner, Diego Vuilleumier et Jonathan Wyss.

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

## Délégations officielles

Le Conseil municipal a désigné ses représentants aux manifestations suivantes:

Ceff santé-social, inauguration du Centre de formation professionnelle, Saint-Imier vendredi 28 juin, 10h: Karine Voumard.

Ceff industrie, cérémonie de clôture, Saint-Imier, mercredi 3 juillet, 17h30: Karine Voumard.

Association Centre-Jura, assemblée générale, Saint-Imier, mercredi 3 juillet, 19h: Christophe Gagnebin.

Ceff artisanat, invitation à la cérémonie de clôture, Moutier, jeudi 4 juillet, 17h: Pierre Sommer.

Ceff commerce, cérémonie de clôture (temps plein), Trame-

lan, jeudi 4 juillet, 17h30: Philippe Augsburg.

CIP, invitation à la cérémonie de clôture et remise des certificats, Tramelan (CIP), vendredi 5 juillet, 16h30: Philippe Augsburg.

Ceff artisanat, cérémonie de clôture, Moutier, vendredi 5 juillet, 17h: André Ducommun.

Ceff commerce, cérémonie de clôture (dual), Tramelan, vendredi 5 juillet, 18h: Karine Voumard et Philippe Augsburg.

Marché-Concours national de chevaux Saignelégier, invitation, samedi 10 et dimanche 11 août: Pierre Sommer et Philippe Augsburg. | *le chancelier*

## Intervention des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de Tramelan sont intervenus le lundi 3 juin pour assister des ambulanciers qui évacuaient une patiente par voie aérienne au Noirmont. Le vendredi 7 juin, ils sont allés en renfort pour

éteindre l'incendie d'une menuiserie à Sornetan. Le samedi 8 juin, ils ont été alarmés pour un accident de circulation, avec collision frontale entre deux voitures à Reconvilier. | *le chancelier*

## EN SALLES

### AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

**NOUREEV**  
VENDREDI 28 JUIN, 18 H  
DIMANCHE 30 JUIN, 20 H

de Ralph Fiennes, avec Adèle Exarchopoulos, Oleg Ivenko, Ralph Fiennes. Jeune prodige du célèbre ballet du Kirov, Rudolf Nouriev est à Paris en juin 1961 pour se produire sur la scène de l'Opéra. En VO s.-t. 8 ans (sugg. 12). Durée 2h.

**PARASITE**  
LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET, 20 H

reprise.

**TOY STORY 4**  
VENDREDI 28 JUIN, 20 H 30  
SAMEDI 29 JUIN, 15 H  
SAMEDI 29 JUIN, 19 H  
DIMANCHE 30 JUIN, 14 H

de Josh Cooley. Woody a toujours privilégié la joie et le bien-être de ses jeunes propriétaires – Andy puis Bonnie – et de ses compagnons, n'hésitant pas à prendre tous les risques pour eux, aussi inconsidérés soient-ils. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 40.

**ROXANE**  
SAMEDI 29 JUIN, 21 H 15  
DIMANCHE 30 JUIN, 17 H  
MARDI 2 JUILLET, 20 H

de Mélanie Auffret, avec Guillaume De Tonquédec, Léa Drucker. Que vient faire Cyrano de Bergerac chez un éleveur de poules bio en Bretagne? C'est bien le problème de Raymond, qui a toujours tenu cachée sa passion pour le théâtre classique. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 28.

**SPIDER-MAN: FAR FROM HOME**  
MERCREDI 3 JUILLET, 20 H

de Jon Watts, avec Tom Holland, Jake Gyllenhaal. Après les événements de «Avengers: Endgame», Spider-Man doit faire face à de nouvelles menaces dans un monde qui a changé pour toujours. En français. Durée 2h 10.

**YULI**  
JEUDI 4 JUILLET, 20 H

d'Iciar Bollain, avec Carlos Acosta, Santiago Alfonso. Dans les rues de La Havane, Carlos Acosta est le roi des compétitions improvisées de breakdance. Son père Pedro, chauffeur poids-lourd, reconnaît le talent extraordinaire de son jeune fils qu'il appelle Yuli, d'après un dieu africain de la guerre. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 12). Durée 1 h 50.

### AU ROYAL À TAVANNES

**SÉDUIS-MOI SI TU PEUX**  
VENDREDI 28 JUIN, 20 H  
SAMEDI 29 JUIN, 21 H  
DIMANCHE 30 JUIN, 17 H

de Jonathan Levine, avec Charlize Theron, Seth Rogen. Fred, journaliste au chômage embauché pour écrire les discours de campagne de Charlotte Field, en course pour devenir la prochaine présidente des Etats-Unis et qui n'est autre... que son ancienne baby-sitter! En français. 12 ans (10 acc.). Durée 2h 05.

**DOLOR Y GLORIA**  
DIMANCHE 30 JUIN, 20 H  
MARDI 2 JUILLET, 20 H

de Pedro Almodovar, avec Antonio Banderas, Penelope Cruz. Suite à l'invitation de la part de la cinémathèque à montrer son plus grand film dans le cadre d'une rétrospective à Madrid, le réalisateur Salvador Mallo se trouve confronté à son passé. En VO s.-t. 14 ans (12 acc.). Durée 1 h 52.

**IBIZA**  
MERCREDI 3 JUILLET, 20 H  
JEUDI 4 JUILLET, 20 H

d'Arnaud Lemort, avec Christian Clavier, Mathilde Seigner, Joey Starr. Philippe et Carole, tous deux divorcés, viennent de se rencontrer. Très amoureux, Philippe est prêt à tout pour se mettre les deux ados de Carole dans la poche. Il propose un deal au fils aîné: s'il a son bac, c'est lui qui choisit leur lieu de vacances. Et ce sera Ibiza! En français. Durée 1 h 26.



## Le clin d'œil

Hôpital de Moutier  
Comment se sortir de cet imbroglio?



## MÉDIATHÈQUE DU CIP

### Un brunch pour bien débuter les vacances

La médiathèque du CIP fête le début des vacances le dimanche 7 juillet et invite ses abonnés et tout un chacun à partager son premier Mediabrunch. Elle lance une invitation à toute la population et particulièrement aux familles.

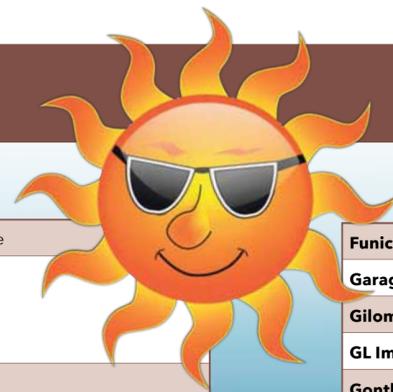
Dans une ambiance décontractée, avec des animations pour tous les âges, un atelier bricolage-recyclage, des jeux d'extérieur, des lectures d'albums, la médiathèque propose de faire découvrir ses collections et ses locaux sous

une forme ludique et gustative le dimanche 7 juillet de 10h30 à 15h. Chaises, tables et parasols seront installés en extérieur à l'entrée de la médiathèque. Un moment convivial à partager en famille ou entre amis.

**Dimanche 7 juillet, 10h30**  
30 francs par adulte  
1 franc par année d'âge pour les enfants  
Réservation recommandée au 032 486 06 70 ou à [media@cip-tramelan.ch](mailto:media@cip-tramelan.ch)

## Horaires d'été

## Commerces Indépendants d'Erguël



● fermeture estivale ● horaire normal ● horaires réduits

A l'épicerie	OUVERTURE NORMALE	excepté mercredi: fermé toute la journée
<b>Annelise Coiffure</b>	du lundi 8 juillet au samedi 27 juillet et du lundi 5 août au samedi 10 août  du lundi 29 juillet au samedi 3 août	lundi fermé mardi-jeudi 8h-14h30 vendredi 8h-18h samedi 7h30-12h FERMETURE ESTIVALE
<b>Arc-en-Ciel "Elle et lui"</b>	Voir l'affiche sur la porte	
<b>Astria Informatique Sàrl</b>	du mercredi 24 juillet au mercredi 31 juillet	fermé le mercredi autres jours selon horaire habituel
<b>Atelier du Corps, M. Kernen</b>	du lundi 22 juillet au lundi 12 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Au p'tit Caf</b>	du lundi 22 juillet au dimanche 4 août (inclus)	FERMETURE ESTIVALE
<b>Boucherie-Charcuterie Schwab</b>	du lundi 8 juillet au samedi 3 août	lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 7h30-12h
<b>Brasserie de la Place</b>	OUVERTURE NORMALE	lundi-jeudi 8h30-23h30 vendredi et samedi 8h30-00h30 dimanche 8h45-16h
<b>Buri Gestion Sàrl</b>	du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet  du lundi 15 juillet au vendredi 2 août du lundi 5 août au vendredi 9 août  réouverture normale dès le lundi 12 août	lundi-mercredi 9h-12h   après-midi fermé jeudi 9h-12h   après-midi fermé vendredi 9h-12h   après-midi fermé FERMETURE ESTIVALE lundi-mercredi 9h-12h   après-midi fermé jeudi 9h-12h   après-midi fermé vendredi 9h-12h   après-midi fermé
<b>Cart-electronique</b>	du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet  du lundi 29 juillet au lundi 5 août réouverture normale le mardi 6 août	8h30-12h   l'après-midi sur rendez-vous 032 941 51 51 ou 079 204 20 89 FERMETURE ESTIVALE
<b>Cattin Contrôle Elec</b>	du vendredi 12 juillet au vendredi 2 août (inclus)	FERMETURE ESTIVALE
<b>CDM</b>	du lundi 8 juillet au samedi 17 août  réouverture normale le lundi 19 août	lundi fermé mardi-vendredi 9h-12h   16h-18h30 samedi 9h-12h   fermé l'après-midi
<b>Chez Jean-Pierre (magasin de Saint-Imier)</b>	du lundi 15 juillet au dimanche 4 août	lundi et mercredi-vendredi 6h45-12h15   15h-18h mardi 6h45-12h15   fermé samedi 7h-12h15   14h-16h dimanche 8h-11h
<b>Chiesa Vins</b>	du lundi 22 juillet au dimanche 4 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Chocolaterie &amp; Biscuiterie Christophe Sàrl</b>	du dimanche 21 juillet au dimanche 11 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Coco Coiffure</b>	du lundi 8 juillet au samedi 17 août (inclus)	lundi-vendredi horaires normales samedi fermé
<b>Co-Dec Sàrl IT</b>	du vendredi 26 juillet au mardi 6 août <i>Nous vous souhaitons un bel été et nous réjouissons de vous retrouver dès le 7 août!</i>	FERMETURE ESTIVALE Un service de piquet en cas d'urgence est maintenu durant toute la période de fermeture
<b>Croisitour Voyages</b>	OUVERTURE NORMALE	lundi-vendredi 8h30-12h   13h30-18h30
<b>Diatel</b>	du lundi 15 juillet au vendredi 9 août	lundi-jeudi 8h30-11h   14h-17h vendredi 8h30-11h   14h-16h
<b>Domitec Hug</b>	du lundi 15 juillet au vendredi 16 août	mardi, mercredi, vendredi 8h45-11h45   fermé l'après midi lundi, jeudi et samedi fermé Permanence téléphonique au 032 941 10 11 du lundi au vendredi de 8h à 16h
<b>Droguerie du Vallon</b>	du lundi 8 juillet au samedi 17 août	lundi fermé le matin   14h-17h mardi, jeudi et vendredi 9h-12h   14h-17h mercredi et samedi 9h-12h   fermé l'après-midi
<b>EVRO photocopies SA</b>	du lundi 15 juillet au samedi 3 août  du lundi 5 août au samedi 10 août  réouverture normale le lundi 12 août dès 14h ou sur rendez-vous au 032 941 14 10 (lun-ven)	lundi et samedi fermé mardi-vendredi 9h-12h   fermé l'après-midi lundi et samedi fermé mardi-vendredi 9h-12h   14h-17h
<b>FCM Sàrl</b>	du samedi 13 juillet au lundi 5 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Fitness Energy</b>	du lundi 15 juillet au dimanche 21 juillet et du lundi 5 août au dimanche 18 août  du lundi 22 juillet au dimanche 4 août	lundi, mercredi et vendredi 9h30-13h30   16h-20h mardi et jeudi fermé le matin   16h-20h lundi, mercredi et vendredi fermé le matin   16h-20h mardi et jeudi 9h30-13h30   fermé l'après-midi Tous les samedis, dimanches, et le jeudi 1 <sup>er</sup> août: fermé
<b>Flours La Clairière</b>	du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet  du samedi 20 juillet au mercredi 7 août	lundi 14h-18h mardi-vendredi 9h-12h   14h-18h FERMETURE ESTIVALE
<b>Fromages Spielhofer SA</b>	OUVERTURE NORMALE	

Funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil SA	OUVERTURE NORMALE	selon horaire du funiculaire
<b>Garage Gerster SA</b>	du lundi 22 juillet au samedi 3 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Gilomen Carrelage</b>	du jeudi 1 <sup>er</sup> août au vendredi 16 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>GL Import</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>Gonthier Fleurs</b>	du lundi 15 juillet au mercredi 7 août (inclus)	FERMETURE ESTIVALE
<b>Grünig-Giachetto</b>	du lundi 8 juillet au dimanche 18 août	lundi 9h-12h   15h30-18h30 mardi-vendredi 8h-12h30 samedi 8h30-11h30 dimanche 8h30-11h30
<b>id3a Sàrl</b>	du vendredi 12 juillet au dimanche 4 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Imprimerie Bechtel SA</b>	du lundi 15 juillet au dimanche 4 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Institut Sabaidee</b>	du mercredi 24 juillet au mardi 6 août réouverture normale dès mercredi 7 août	FERMETURE ESTIVALE vendredi 9h-11h45 autres jours sur rendez-vous
<b>Jobin Optique</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>La Torsade Sàrl</b>	du lundi 22 juillet au lundi 5 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>La Vinoterie Sàrl</b>	du lundi 29 juillet au dimanche 4 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Laiterie Demont</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>LumiMénagers Sàrl</b>	du mercredi 17 juillet à 12h au mercredi 7 août du jeudi 8 août au samedi 10 août dès lundi 12 août	FERMETURE ESTIVALE ouvert le matin de 9h à 12h réouverture normale dès 13h30
<b>Madeleine Traiteur</b>	NOUVEL HORAIRE DU MAGASIN  du lundi 29 juillet au lundi 19 août (inclus)	lundi fermé mardi-vendredi 9h-12h30   15h-18h samedi 9h-12h FERMETURE ESTIVALE
<b>Menuiserie David Schwab</b>	du samedi 20 juillet au dimanche 4 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Nikles Toiture SA</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>Oppliger-bois Sàrl</b>	du lundi 29 juillet au dimanche 11 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Optic 2000</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>Pharmacie Pilloud SA</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>PharmaciePlus du Vallon</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>PLN Sound Sàrl</b>	OUVERTURE NORMALE	joignable tous les jours par téléphone de 8h-18h
<b>Quincaillerie du Vallon</b>	du vendredi 12 juillet au lundi 5 août (inclus)	FERMETURE ESTIVALE
<b>Qwell by VALSER</b>	du samedi 20 juillet au dimanche 28 juillet (inclus)	FERMETURE ESTIVALE
<b>Restaurant La Reine Berthe</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>Rêve d'enfant</b>	du mardi 16 juillet au samedi 20 juillet du mardi 23 juillet au samedi 3 août du mardi 6 août au samedi 10 août réouverture normale dès le mardi 13 août	mardi-samedi 8h30-12h   après-midi fermé FERMETURE ESTIVALE mardi-samedi 8h30-12h   après-midi fermé
<b>Rochat Intérieur</b>	du lundi 15 juillet au samedi 3 août réouverture normale dès le lundi 5 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>SenShâ Cosmetics Sàrl</b>	du lundi 15 juillet au mardi 6 août (inclus)	FERMETURE ESTIVALE
<b>TASK 5-S SA</b>	du vendredi 12 juillet au lundi 5 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>TLM-ATIK Services Sàrl</b>	du lundi 8 juillet au vendredi 2 août	FERMETURE ESTIVALE Service de maintenance maintenu
<b>Tof Sports</b>	du lundi 8 juillet au samedi 17 août  réouverture normale le lundi 19 août	lundi fermé mardi-vendredi 9h30-12h   16h-18h30 samedi 9h30-13h (non-stop)
<b>Velo Nell'o</b>	jusqu'au lundi 30 septembre	fermé les samedi dès 15h autres jours selon horaire habituel
<b>Vuilleumier Roland SA</b>	OUVERTURE NORMALE	
<b>ZEP Chauffage et sanitaire</b>	du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet (inclus)	FERMETURE ESTIVALE

Les commerçants du CIDE vous souhaitent de belles vacances d'été! [www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch)



## URGENCES

## PHARMACIES DE GARDE

**TRAMELAN**  
Du vendredi 28 juin au jeudi 4 juillet:  
Pharmacie Amavita, 058 878 23 50,  
M<sup>r</sup> J. Stil-Baudry.  
**Dimanches et jours fériés**: ouvert de  
11 h à 12 h et de 18 h 30 à 18 h 45.

Changement de service le vendredi  
à 8 h. Les éventuelles modifications  
de dernière minute du service de garde  
seront annoncées sur le répondeur  
de la pharmacie concernée.

## AMBULANCE ET URGENCES

144

## MÉDECINS DE GARDE

**ORVIN, SAUGE ET ROMONT**  
24 heures sur 24 0900 900 024  
www.cabinetdurgencesbienne.ch

**DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE**  
24 heures sur 24 032 941 37 37

**TRAMELAN** 0900 93 55 55  
En semaine: 18 h-8 h  
**Samedi, dimanche, jeudi  
et jours fériés**: 24 heures sur 24

PERMANENCES  
DES SERVICES FUNÈBRES

**VALLON DE SAINT-IMIER**  
0800 225 500  
Par8: 0848 778 888

## SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

## SOINS À DOMICILE

**SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER**  
aide et maintien à domicile,  
soins en diabétologie  
079 439 28 95  
samaidd@bluewin.ch  
www.samaidd.com

**SASDOVAL SAINT-IMIER**  
rue de Jonchères 60  
032 941 31 33  
sasdoval@bluewin.ch  
www.sasdoval.ch

**SERVICE DU BAS-VALLON**  
032 358 53 53  
Tél. national 0842 80 40 20  
secretariat@sasdbasvallon.ch  
www.sasdbasvallon.ch

## GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Retrouvez le journal  
de la semaine dernière  
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Délai  
page utile  
LUNDI SOIR

## LOISIRS

## ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

**TRAMELAN**  
rue du Pont 20  
**Jeudi**: 16 h-18 h  
**Vendredi**: 17 h-21 h

## CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE**  
**Mercredi**: 13 h-18 h  
**Jeudi**: 13 h 30-18 h  
**Vendredi**: 13 h-22 h  
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES,  
DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**CEJARE**  
SAINT-IMIER  
rue du Midi 6  
Sur rendez-vous, en principe:  
**lundi et mercredi**: 9 h-17 h  
032 941 55 45  
cejare@cejare.ch  
www.cejare.ch

**MÉMOIRES D'ICI**  
SAINT-IMIER rue du Midi 6  
**Lundi et jeudi**: 14 h-18 h  
032 941 55 55  
contact@m-ici.ch  
www.m-ici.ch

## ESPACE JEUNESSE ERGUËL

**SAINT-IMIER**  
rue du Marché 1  
**Mardi**: 16 h-18 h,  
accueil en cas de besoin/projets  
**Mercredi**: 14 h-18 h, activités diverses  
selon programme  
(à voir sur le site internet)  
**Jeudi**: 15 h 15-18 h,  
accueil adolescents 10-17 ans  
**Vendredi**: 15 h 15-18 h,  
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17  
espacejeunesse@saint-imier.ch  
www.e-j-e.ch  
espacejeunesseerguel  
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ  
www.bibliobus.ch

**CORGÉMONT** gare  
**Mardi 2 juillet**: 15 h 15-17 h

**LA FERRIÈRE** commune  
**Samedi 6 juillet**: 9 h 45-11 h 45

**FRINVILLIER**  
**Mardi 20 août**: 16 h 30-17 h 15

**ORVIN** centre du village  
**Mardi 2 juillet**: 17 h 45-19 h 30  
En cas de route fermée ou de travaux,  
le bibliobus peut s'arrêter à la rue des  
Longchamps, derrière le Temple.

**PLAGNE** ancienne école primaire  
**Vendredi 23 août**: 17 h 30-19 h 15

**ROMONT** entrée du village  
**Vendredi 23 août**: 16 h-17 h

**SONCEBOZ-SOMBEVAL** commune  
**Mardi 27 août**: 16 h 30-19 h 30

**VAUFFELIN** place du village  
**Vendredi 23 août**: 14 h 30-15 h 30

## BIBLIOTHÈQUES

**CORMORET** collège  
**Mardi**: 17 h-18 h 30

**CORTÉBERT** école, rez-de-chaussée  
**Mercredi**: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h  
**Fermeture**: du 4 juillet au 20 août inclus.

**COURTELARY** collège  
**Lundi**: 15 h-17 h 30  
**Mardi**: 17 h-19 h  
**Jeudi**: 15 h-16 h 30  
**Vendredi**: 9 h 30-10 h 30

**BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE  
SAINT-IMIER**  
rue du Marché 6  
**Mercredi**: 14 h-18 h  
**Jeudi et vendredi**: 9 h-11 h et 14 h-18 h  
**1<sup>er</sup> samedi du mois**: 10 h-11 h 30  
Située dans le bâtiment  
du Relais culturel d'Erguël,  
la Bibliothèque régionale  
vous accueille sur trois étages.  
032 941 51 41  
bibliotheque@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch/bibliotheque  
Catalogue en ligne: nouveautés

**SONVILIER** collège  
**Lundi**: 17 h 30-19 h 30  
**Mercredi**: 16 h-18 h  
**Fermeture**: du 15 juillet au 18 août.

**PÉRY-LA HEUTTE** collège  
**Mardi**: 15 h 15-17 h 15  
**Jeudi**: 17 h-19 h

**VILLERET** rue principale 20  
**Mardi**: 9 h-10 h, 15 h-18 h  
**Jeudi**: 18 h 15-19 h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH  
LA CHOCOLATERIE À CROQUER

**COURTELARY**  
Grand-Rue 21  
PARCOURS DÉCOUVERTE  
**Mardi-dimanche**: 10 h-18 h  
(dernière entrée à 17 h)  
**24 et 31 décembre**: 10 h-16 h

LE SHOP ET LE BISTROT  
**Mardi-dimanche**: 9 h 30-18 h  
**2<sup>es</sup> jeudis du mois**: jusqu'à 22 h  
**24 et 31 décembre**: 9 h 30-16 h

**Lundis ouverts**: vacances scolaires  
et jours fériés régionales.  
**Fermures annuelles**: 25-26 déc.,  
1-2 janvier.

032 945 13 13  
welcome@chezcamillebloch.swiss  
www.chezcamillebloch.swiss

## GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

**CORGÉMONT**  
halle de La Combe

**Gym Tonic**: mercredi 14 h-15 h  
**Gym Fit**: mercredi 9 h-9 h 55  
**Gym Seniors**: mercredi 10 h-10 h 55  
Si vous avez 55 ans et plus, dames et  
messieurs, les leçons sont ouvertes  
à tout le monde. L'expérience vous  
tente? Venez nous rejoindre.  
079 237 21 04

**ORVIN** halle  
**Lundi**: 16 h 30

**PÉRY-LA HEUTTE**  
halle de Péry  
**Lundi**: 14 h 15  
Leçons ouvertes à tout le monde.

## LUDOTHÈQUE

**SAINT-IMIER**  
rue du Marché 6  
**Mercredi et vendredi**: 15 h-18 h  
Maria Concetta Houriet  
responsable, 032 941 51 41  
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/  
ludotheque

## MÉDIATHÈQUE CIP

**TRAMELAN**  
Chemin des Lovières 13  
**1<sup>er</sup> samedi du mois**: 9 h-12 h  
**Lundi-vendredi**: 13 h-18 h  
**Mercredi**: 13 h-20 h  
032 486 06 06  
cip@cip-tramelan.ch  
cip-tramelan.ch

## MUSÉES

**JEANGUI ARCHIVES  
ANABAPTISTES**  
chapelle  
Sur réservation.  
079 797 33 53  
e.rm.geiser@bluewin.ch

**LONGINES  
SAINT-IMIER**  
**Lundi-vendredi**: 9 h-12 h, 14 h-17 h  
Réservation recommandée.

**MAISON DES SARRASINS**  
ORVIN  
au cœur du village  
Ouvert sur demande, entrée libre.  
032 358 18 35, 032 358 17 27  
erwinlechot@bluewin.ch

## PISCINES

**PISCINE DU CHÂTEAU**  
TRAMELAN  
Chemin du Château 30  
**Lundi à dimanche**: 9 h-20 h  
**Septembre**: 9 h-19 h  
Caisse: 032 487 59 50  
Buvette: 032 487 59 26

**PISCINE D'ERGUËL**  
SAINT-IMIER, Sur le Pont  
**Lundi à dimanche**: 9 h-20 h  
**Septembre**: 9 h-19 h  
032 941 28 42

## SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux  
de se désaltérer!

**Gardiennage**  
Week-end des 29 et 30 juin assuré par  
Doris Isler et Adrien Stolz

**Fête Champêtre**  
6 et 7 juillet

**Village en fête**  
du 23 au 25 août

**Sortie d'automne**  
14 septembre

## COMMUNES

## AGENCE AVS

**DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE**  
**Lundi**: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h  
**Mardi-jeudi**: 8 h 30-12 h  
032 485 01 53  
c.faehdreich@pery-laheutte.ch

## ADMINISTRATIONS

**CORGÉMONT**  
**Lundi**: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h  
**Mardi-jeudi**: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h  
**Vendredi**: 8 h 30-11 h 30  
**Fermeture**: du 15 au 26 juillet inclus,  
ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 août.  
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont  
032 488 10 30, admin@corgemont.ch  
www.corgemont.ch

**CORMORET**  
**Lundi**: 15 h-18 h  
**Mardi**: 9 h 30-11 h 45  
**Mercredi**: 9 h 30-11 h 45, 14 h 30-16 h 30  
**Jeudi**: 9 h 30-12 h  
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret  
Administration: 032 944 15 13  
Mairie: 032 940 20 71  
Voyer: 079 381 68 60  
contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch

**CORTÉBERT**  
**Lundi et mardi**: 10 h-12 h  
**Jeudi**: 10 h-12 h, 16 h-18 h  
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert  
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27  
admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

**COURTELARY**  
**Lundi et mercredi**: 8 h-12 h  
**Mardi**: 8 h-12 h, 14 h-17 h  
**Jeudi**: 8 h-12 h, 16 h-18 h  
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary  
032 944 16 01, admin@courtelary.ch  
www.courtelary.ch

**LA FERRIÈRE**  
**Lundi-vendredi**: 10 h-12 h  
**Mardi et jeudi**: 16 h-17 h 30  
Rue des Trois-Cantons 20  
2333 La Ferrière, 032 961 12 77  
Secrétariat: info@laferriere.ch  
Finances: commune@laferriere.ch  
www.laferriere.ch

**MONT-TRAMELAN**  
**Lundi**: 16 h-18 h  
Métairie des Princes 13  
2723 Mont-Tramelan  
032 487 62 53  
info@mont-tramelan.ch

**ORVIN**  
**Lundi**: 16 h-18 h (perm. maire: 19 h)  
**Mercredi**: 10 h 30-12 h  
**Jeudi**: 16 h-18 h  
La Charrière 6, 2534 Orvin  
Case postale 41  
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81  
administration@orvin.ch  
www.orvin.ch

**PÉRY-LA HEUTTE**  
**Lundi**: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h  
**Mardi-jeudi**: 8 h 30-12 h  
Grand-Rue 54, 2603 Péry  
032 485 01 50  
commune@pery-laheutte.ch  
www.pery-laheutte.ch

## IMPRESSUM

## Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances  
de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Mise en pages**  
Claude Sansonnens  
Coraline Bolle  
Claudia Lopes  
Nicolas Schaeffer

**Impression**: Druckzentrum Bern

**Distribution**: La Poste

**RENAN**  
**Lundi**: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30  
**Mardi-vendredi**: 8 h-12 h  
Rue du Collège 5, 2616 Renan  
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05  
info@renan.ch, admin@renan.ch  
www.renan.ch

**ROMONT**  
**Mardi**: 16 h-18 h **Jeudi**: 10 h-12 h  
Route Principale 1, 2538 Romont  
032 377 17 07, info@romont-jb.ch  
www.romont-jb.ch

**SAINT-IMIER**  
**Lu-me**: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h  
**Jeudi**: 14 h-18 h  
**vendredi**: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h  
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier  
Case postale 301  
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90  
info@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch

**SAUGE**  
**Lundi**: 9 h 30-11 h 30  
**Mardi et jeudi**: 15 h 30-17 h 30  
Haut du Village 8, 2536 Plagne  
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26  
info@sauge-jb.ch  
www.sauge-jb.ch

**SONCEBOZ-SOMBEVAL**  
**Lundi**: 8 h-12 h, 16 h-18 h  
**Ma, me et je**: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30  
**Vendredi**: 8 h-12 h  
Rue des Prés 5  
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47  
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01  
secretariat@sonceboz.ch  
www.sonceboz.ch

**SONVILIER**  
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET  
**Lundi, mercredi, vendredi**: 8 h-12 h  
**Jeudi**: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30  
**Fermeture**: du 12 juillet à 12 h jusqu'au  
5 août à 8 h. Urgence: 079 590 77 36.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
**Lundi**: 8 h-12 h, 13 h 30-16 h  
**Jeudi**: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30  
**Mardi, mercredi et vendredi**: 8 h-12 h

Place du Collège 1, 2615 Sonvilier  
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73  
administration@sonvilier.ch  
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:  
032 940 14 86  
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66  
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:  
032 961 15 49

**TRAMELAN**  
**Lu-ma**: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45  
**Mercredi**: 14 h-16 h 45  
**Jeudi**: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h  
**Vendredi**: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h  
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan  
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80  
www.tramelan.ch

**VILLERET**  
**Lundi-vendredi**: 9 h-12 h  
**Fermeture**: du 22 juillet au 2 août inclus  
Rue Principale 24, 2613 Villeret  
032 941 23 31, admin@villeret.ch  
www.villeret.ch

Ne jetez pas vos machines  
et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17 h et 18 h  
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

**Heures d'ouverture**  
Lundi-jeudi: 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h  
Vendredi: 7 h 30-12 h

**Délais de remise des publications**  
Sport: lundi soir  
Utile: lundi soir  
Paroisses: lundi soir  
Officiel: mardi 12 h  
Rédactionnel: mercredi 9 h  
Annonces: mercredi 9 h

**Tarif des annonces**  
Sur demande  
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

**Abonnement annuel**: 98 fr.

## PARC CHASSERAL ET SANU

## Conseil biodiversité pour votre jardin

**Avis aux intéressés! Les personnes privées, PME ou institutions souhaitant réaliser un aménagement concret en faveur de la biodiversité en milieu bâti bénéficieront d'un conseil gratuit et d'un accompagnement pour la mise en œuvre de leur projet. Les idées de réalisation doivent être soumises cet été afin d'être planifiées en automne.**

Le Parc Chasseral, en partenariat avec le Sanu, lance un appel à projet auprès des privés, des entreprises et des institutions intéressés à réaliser des mesures concrètes sur leur propriété en faveur de la biodiversité. Les projets réalisables qui seront annoncés bénéficieront d'un conseil ciblé et d'un accompagnement gratuit de la part d'une équipe composée d'un biologiste du Parc et de personnes en formation au Sanu, fondation active depuis trente ans dans

la formation en environnement.

L'annonce des projets doit être effectuée auprès du Parc Chasseral (contact et informations: romain.fuerst@parcchasseral.ch ou 032 942 39 49), dans le courant de l'été afin de permettre la planification des réalisations à l'automne.

La thématique de la «nature au village» fait partie des enjeux sur lesquels le Parc travaille activement pour la concrétisation de mesures en faveur de la biodiversité.

Certaines espèces, telles que les hirondelles, martinets et chauves-souris, sont dépendantes de nos bâtiments pour nidifier, par exemple. D'autres espèces profitent des jardins naturels diversifiés et structurés. C'est le cas du hérisson qui profite volontiers d'un vieux tas de bois pour s'abriter, des abeilles sauvages qui ont besoin de prairies fleuries dès le mois de mars, ou encore des libellules et des amphibiens, qui peuvent utiliser les mares et étangs comme sites de reproduction et de ponte.

De nombreux bons exemples d'aménagements en faveur de la biodiversité dans la zone bâtie se rencontrent dans les différents villages du Parc. L'objectif de ce partenariat est d'encourager le public à prendre de bonnes habitudes, et de montrer que les bonnes pratiques ne sont pas forcément compliquées ou coûteuses.



© Parc Chasseral

## Objectif

Ce projet d'encouragement d'aménagements en faveur de la biodiversité au village a été imaginé dans le cadre d'une formation de gestion de projets biodiversité menée par un groupe de quatre étudiants du Sanu. L'objectif, d'ici à cet automne, est de réaliser concrètement des mesures auprès d'un privé, d'une PME et d'une institution. La démarche est amenée à se poursuivre dans le temps en fonction des sollicitations. Un pas supplémentaire dans la volonté du Parc de favoriser la biodiversité en zone bâtie.

## Le champ de la formation enrichit la Stratégie économique 2030 du Jura bernois

**Un nouveau train de mesures complète, dans le domaine de la formation, le processus de coordination et de convergence en cours de déploiement sous l'intitulé «Stratégie économique 2030 du Jura bernois». La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) présente 24 points d'action préconisés dans l'axe thématique de la formation; ils constituent une option de concrétisation des objectifs annoncés en 2018 et soutenus par l'ensemble des forces régionales.**

## 24 mesures pour l'axe «formation»

La phase fonctionnelle de la Stratégie économique 2030 du Jura bernois se déroule selon la planification arrêtée et enregistre un nouvel apport de 24 mesures dans le domaine générique de la formation. Il s'agit du troisième axe thématique incarné dans des propositions d'actions ciblées après «Organisation régionale et relations extérieures» et «Tourisme». Ce travail de conception et de coordination est soutenu par le canton de Berne au travers de l'outil de la politique régionale.

«Permettant d'impliquer toutes les strates de l'économie régionale et programmant des actions dans le long terme, la Stratégie économique 2030 donne en définitive un but commun au Jura bernois. Son succès dépendra directement de sa capacité à engager tous les acteurs régionaux dans la concrétisation», analyse

Richard Vaucher, Président de la CEP.

Partant de l'école obligatoire et allant jusqu'au degré tertiaire, les sous-catégories abordées englobent des aspects aussi hétérogènes que la formation continue, l'anticipation des compétences requises dans le futur ou les défis du secteur industriel.

Les perspectives ouvertes sont donc larges et dépassent le cadre régional; le contexte est, lui, fortement évolutif et influencé par des facteurs globaux, sociétaux et politiques. Pour circonscrire des domaines d'action, les besoins de l'économie régionale ont fourni un principe déterminant d'adaptation de la focale. Le rôle historique joué par l'industrie et sa place prépondérante influencent résolument les propositions émises: la relève dans des professions d'importance cruciale pour les domaines de spécialisation régionale s'impose encore comme un

enjeu de premier plan. Des aspects pourtant d'importance, comme certains formations universitaires ou domaines de recherche académique, moins directement liés aux spécificités de la région ou assimilables à des problématiques nationales voire sectorielles, ne s'incarnent dans aucune mesure précise.

Ecole obligatoire, formation professionnelle, degré tertiaire, formation continue, industrie et technologie, mobilité et ouverture constituent les sous-catégories dans lesquelles sont réparties des mesures dont l'élaboration originelle relève de la commission «formation» de la CEP. Cet organe regroupe les acteurs régionaux et cantonaux de la formation ainsi que quelques entreprises. «La formation professionnelle demeure un domaine de préoccupation majeur, dans un contexte où les besoins de professionnels – tous niveaux de formation confondus – et de compétences sont des plus aigus dans le secteur secondaire. Son adéquation aux besoins actuels et futurs de l'économie régionale est un défi ouvrant des opportunités stimulantes», commente Nicolas Curty, Vice-Président de la commission formation de la CEP.

## Un renforcement de l'économie régionale et de la francophonie dans le canton de Berne

Deux orientations nouvelles et fortes transparaissent de la mosaïque d'actions décrites et concernent l'une l'organisation de la formation professionnelle francophone et l'autre l'offre d'enseignement et de recherche dans le champ de l'ingénierie. Avancée dans une mesure dédiée de la Stratégie économique 2030 du Jura bernois, la possibilité de concentrer l'ensemble des formations professionnelles francophones bernoises dans une même institution laisse entrevoir des gains importants d'efficacité, de visibilité et de coordination. Un ceff chapeautant l'ensemble des filières dispensées en français dans le canton de Berne devrait permettre l'élaboration d'une offre efficiente basée

sur les pôles de compétences existants. Cette opportunité, évoquée de manière constructive, paraît apte à renforcer la dimension francophone cantonale tout en favorisant le développement de nouvelles offres bilingues – appuyées sur des institutions ancrées dans leurs cultures linguistiques respectives – dans la formation professionnelle à Bienne.

Un enseignement et une recherche appliquée, francophones, travaillant en réseau de manière coordonnée et non concurrente, dans une proximité immédiate de l'économie est nécessaire pour les acteurs du secteur secondaire du Jura bernois. Dans cet esprit, la recherche d'une synchronisation claire entre le domaine «technique» de la Berner Fachhochschule (BFH) et le domaine «ingénierie» de la HE-Arc se profile comme un ambitieux renforcement mutuel des deux institutions et un enrichissement de langues, d'offre d'enseignement aussi bien que de perspectives de recherche appliquée.

## Au service de l'humain, ouvert sur le monde

La connaissance, l'expérience, l'ouverture, le savoir-faire, le savoir-être et l'adaptabilité sont autant d'éléments qui interagiront pour répondre aux besoins futurs du monde du travail en termes de compétences. L'humain doit être le premier bénéficiaire de cette dynamique et s'inscrire dans une spirale vertueuse permettant une évolution sur le plan personnel, intellectuel et professionnel. Dans ce contexte, les échanges d'apprentis entre entreprises ou le développement d'options de mobilité en Europe et dans le monde font l'objet de propositions précises dans les mesures de l'axe formation de la stratégie. «Ces approches reconnaissent implicitement que l'acquisition de savoirs et de compétences, quelles que soient les voies, engendre une dynamique vertueuse pour l'humain et pour l'économie dont la région ne peut que bénéficier», conclut Patrick Linder, directeur de la CEP.

## AGENDA

## EXPOSITIONS

- «Faire du ciel son plus beau terrain de jeux», exposition de photographies de Dimitri Houlmann, apprenti cuisinier de troisième année, à La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 août, de 9h à 19h, tous les jours
- Barbara Dobbs expose des œuvres en quilling à la bibliothèque communale de Villeret jusqu'au 4 juillet durant les heures d'ouverture de la bibliothèque
- Exposition collective «Géta» au CIP à Tramelan jusqu'au 12 juillet, du lundi au vendredi de 8h à 20h et samedi de 14h à 20h

## VENDREDI 28 JUIN

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, dès 18h30, avec apéro dinatoire puis possibilité de se rendre à la braderie à Bienne
- La Retrouvaille, visite guidée dans les lieux historiques de Zurich
- L'Imériale à Saint-Imier
- Portes ouvertes de l'EJC à Cormoret, de 16h30 à 17h30

## SAMEDI 29 JUIN

- L'Imériale à Saint-Imier
- Triathlon CJT à Tramelan

## DIMANCHE 30 JUIN

- La Filarmonica La Concordia en concert, Place de la Fontaine, Bienne à 15h
- L'Imériale à Saint-Imier
- Ensemble vocal d'Erquël, 17h à la Collégiale de Saint-Imier, entrée libre, collecte

## MERCREDI 3 JUILLET

- Conférence «Retrouver son chemin de vie au travers des archives» au CIP à Tramelan à 19h30, entrée libre, collecte
- Né pour lire à la médiathèque du CIP à 9h30

## JEUDI 4 JUILLET

- Soirée du SEL de la Suze, départ à 18h45 de Courtelary, Espace Nicolas Béguelin
- Concert d'élèves de l'EMJB à Bellmund à 19h30, entrée libre

## DIMANCHE 7 JUILLET

- Brunch à la médiathèque du CIP, de 10h30 à 15h, pour toute la famille

## LUNDI 15 JUILLET

- Tournée de Christophe Meyer à Cormoret

## MERCREDI 17 JUILLET

- Christophe Meyer au Bison Ranch

## DIMANCHE 21 JUILLET

- Fête de la mi-été à Bois Raiguel

## MERCREDI 24 JUILLET

- Rober Thos and Tcm Band au Bison Ranch

## JEUDI 25 JUILLET

- Tournée de Christophe Meyer aux Prés d'Orvin

## VENDREDI 26 JUILLET

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h

## NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Renan, Envers des Convers 103  
Mémoires d'Ici, Fonds Jean Chausse

## FOOTBALL CLUB COURTELARY

## Fin de saison mouvementée

Mercredi dernier, le FCC Women a terminé sa première saison officielle. En effet, l'équipe féminine du FC Courtelary s'était rendue aux Genevez pour disputer son dernier match face au FC La Courtine. Malgré un adversaire redoutable, le FCC venait d'une victoire à domicile et espérait sortir de ce match la tête haute. C'était sans compter le physique et la technique des joueuses de La Courtine. Les filles du coach Magri ont baissé les bras après la mi-temps et se sont inclinées sur un score de 9 à 0.

Ce dernier match ne reflète en aucun cas la belle saison de cette équipe. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées en début de saison, l'équipe féminine du FCC s'est certainement améliorée. S'il fallait faire un bilan de cette première saison, beaucoup tiendraient compte de la farandole de buts reçus et de la dernière place au classement. Équipe matelas du groupe 3 certes, mais il faut dire que peu nombreuses sont les équipes qui débutent en championnat avec une majorité de filles sans expérience du football, et qui atteignent 4 points. Même si en général les comparaisons n'apportent rien, cette constatation souligne le fait que cette équipe a du potentiel.

Pour marquer la fin de ce deuxième tour, Nicolas Magri a organisé pour ses joueuses une sortie, afin de resserrer les liens et de faire un bilan constructif. Il a également tenu à les féliciter et les remercier pour le travail accompli et de ne pas avoir



De gauche à droite : Florence Bärffuss, Auréane Agénio, Pauline Berberat (au ballon), Camille Ruchonnet

baissé les bras, malgré les résultats. Lors de ce week-end au chalet du ski club de Courtelary, les filles ont mis sur le tapis les choses négatives et positives de cette première saison. Les discussions ont été très constructives et ont apporté des solutions à plusieurs problèmes internes à l'équipe. Le coach espère que la petite soirée légèrement arrosée ne laissera pas aux oubliettes les discussions précédentes.

Conscientes qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire, les joueuses du coach Magri n'ont pas encore rangé leurs crampons. Les entraînements continueront jusqu'à mi-juillet et seront accompagnés par des séances de condition physique données par Hervé Shimuna et Ludovic Huguenin. D'ailleurs, si des jeunes femmes sont intéressées à rejoindre l'équipe, la porte est ouverte. L'équipe

recherche également un entraîneur assistant.

Avant une pause estivale bien méritée, l'équipe féminine du FCC aura encore un match amical le 6 juillet 16h à domicile contre le groupement USC. Une rencontre qui permettra peut-être de partir en vacances sur une bonne lancée. Malgré les nombreuses défaites, les filles du FCC Women gardent la tête

haute et espèrent affronter au mieux leur deuxième saison.

En espérant vous voir nombreux au bord du terrain de la Praye dès le mois d'août, l'équipe féminine du FCC tient encore à remercier les supporters ainsi que leurs généreux sponsors, pour leur soutien et leur présence lors de cette première saison. Elle leur souhaite un bel été.



Délai sport  
LUNDI SOIR

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## Entre rigueur et dynamisme

Ce sont certainement les deux mots de ce titre que retiendront les quarante-trois membres du HC Saint-Imier qui ont validé avec satisfaction les quinze points qui figuraient à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire. Une assemblée qui a permis de retracer une saison aux débuts compliqués mais qui, arrivée à son terme, a offert de belles satisfactions.

## Bientôt la fin des travaux

Gérer un club sans patinoire pendant plus de deux mois avec onze équipes tous niveaux confondus est une gageure qu'a relevé le pré-

sident Ludovic Barras dans son rapport, tout en mettant en exergue la souplesse des joueurs, des entraîneurs et bien sûr des parents pour les jeunes équipes. Tout est plus ou moins rentré dans l'ordre dès le 27 octobre 2018, date de l'inauguration de la Clientis Arena. Des projets d'amélioration pour l'exploitation de ce nouvel écrin en cours et le président du HCSI n'a pas manqué de souligner la bonne collaboration entre Sports Erguël SA et son président, le maire de Saint-Imier Patrick Tanner.

Pour fêter la fin des travaux, Ludovic Barras a annoncé une manifestation propre au HC Saint-Imier: un match de gala le 28 décembre prochain à 18h qui opposera la 1<sup>re</sup> équipe du EHC Bienne à celle du HC Saint-Imier. Une annonce qui lui permet d'évoquer la saine collaboration que les jaunes et noirs entendent entretenir avec les clubs de la région en faisant comprendre que celle-ci ne doit pas aller en sens unique. En soulignant les temps forts qui ont marqué cette saison comme la demi-finale des play-offs contre Lyss ou la finale de la Poste Finance Trophy il a été répété que le club entier a prouvé à la Swiss Ice Hockey League qu'il était capable d'organiser des événements d'importance. Le HC Saint-Imier n'est pas un faire-valoir auprès des dirigeants du hockey suisse. La promotion des

filles en SWLC et celle de la deuxième équipe en 2<sup>e</sup> ligue devenue depuis le Erguël HC démontrent tout le dynamisme d'un club en partenariat avec le HC Corgémont.

## Tous les échelons peuvent être gravés à la Clientis

Un dynamisme relevé aussi par Pascal Stengel, la cheville ouvrière qui endosse le costume virtuel du chef technique du Moju et de la première équipe. Depuis peu, il porte aussi la casquette d'entraîneur du Erguël HC. La complexité de la tâche, qui consiste à offrir aux joueurs le meilleur développement possible, a également été soulignée lors de cette Assemblée. Désormais avec le Erguël HC, un joueur qui débute sa carrière au HC Saint-Imier possède tous les échelons pour évoluer dans le niveau qui lui convient sans quitter les murs de la Clientis Arena.

## Bénéfice

Du côté des finances, bonne nouvelle: un bénéfice global d'un peu moins de 12 000 francs a été annoncé sur un budget de 330 000 francs pour l'ensemble des Bats. Cette bonne santé financière est due à un engagement de tous les membres de la société pour chacun des manifestations organisées sous les couleurs jaunes et noirs. Que ce soit pour un match de championnat ou une autre activité

extra-sportive, les membres sont mis à contribution. Un fait que le président n'a pas manqué de rappeler, remerciant ainsi tous ces bras dont l'importance est primordiale.

## Le club, aujourd'hui et demain

Le comité, réélu, s'étoffe. On y compte désormais le président Ludovic Barras, le vice-président Frank Schneider, le caissier Joël Burkardt (nouveau), la secrétaire Stéphanie Cattin (nouvelle), la responsable sponsoring Rachel Bachmann, le chef technique (Actifs et Moju) Pascal Stengel, le responsable administratif sport, Gérard Dessales et le responsable events René Amstuz. Pour Internet et les réseaux sociaux ce sont Emilie Zeller et Sébastien Cattin qui sont aux commandes. | gde

PRO SENECTUTE 032 886 83 80

## Magnifique séjour de marche en Autriche !

Découvrez avec nous la région de Fiss-Serfaus dans le Tyrol autrichien ! Le séjour aura lieu du 25 au 31 août et vous séjournez à l'hôtel Angerhof à Fiss !

## FOOTBALL CLUB COURTELARY

## 22 équipes au terrain de La Praye

Tournoi scolaire et populaire à six joueurs du samedi 22 juin

Le samedi 22 juin, le FC Courtelary a organisé son traditionnel tournoi à six joueurs «scolaire» et «populaire» au terrain de La Praye. La compétition réservée aux adultes a rassemblé 14 équipes réparties en 3 catégories, tandis que le tournoi scolaire mettait aux prises 8 équipes réparties en 2 catégories. Ce tournoi offre la possibilité à tous, écoliers, juniors, joueurs du FC ou tout simplement passionnés de ballon rond de pratiquer son sport préféré dans des conditions optimales.

Aucun accident grave n'a entaché les compétitions disputées dans un bel esprit sportif. Le FC Courtelary remercie tous les sponsors qui soutiennent notre club et plus particulièrement les deux sponsors principaux de ces tournois, la Camille Bloch et la banque

Clientis Caisse d'Épargne CEC. Nous tenons également à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré tout au long du tournoi et sans qui une telle manifestation ne pourrait être organisée.

## Résultats du tournoi

Populaire: Groupe A: 1<sup>er</sup> Les Gobelet d'Or, 2<sup>e</sup> Générations, 3<sup>e</sup> Les Mugiwara, 4<sup>e</sup> Deçollierski, 5<sup>e</sup> Despesantos. Groupe B: 1<sup>er</sup> Team Péry, 2<sup>e</sup> Nati du Vallon. 3<sup>e</sup> Team Velcro, 4<sup>e</sup> Lugina. Groupe C Challenger: 1<sup>er</sup> Soudjouk, 2<sup>e</sup> Les Qata-Riches. Groupe C Entreprise: 1<sup>er</sup> FC Camille Bloch, 2<sup>e</sup> Team Klötz. Groupe C équipe féminine: 1<sup>er</sup> TOOTOO YOU TOO. Scolaire: Groupe D: 1<sup>er</sup> Super Kiwis, 2<sup>e</sup> Les Bart, 3<sup>e</sup> Team Hiboux. Groupe E+F: 1<sup>er</sup> Les Red's, 2<sup>e</sup> La Résistance, 3<sup>e</sup> En Flammes, 4<sup>e</sup> Castor Jouflu, 5<sup>e</sup> Warriors.

## FSG PÉRY-REUCHENETTE

## Qui veut prendre de la hauteur ?

Sortie dans les Alpes du 10 au 11 août

Cette année, la marche ne sera pas très longue, puisque la cabane se trouve à dix minutes. Le glacier est à 45 minutes, le refuge Pierredar à 3h30 et la cabane Prarochet à 2h45. Toutes celles et ceux qui devineront où nous irons gagneront un petit détour de quelques heures ce jour-là. Un indice: nous étions déjà dans cette région il y a exactement 23 ans, mais, de par la fonte des glaciers, le parcours et la cabane seront différents.

## Équipement nécessaire

Veillez vous équiper de tout ce qu'il faut pour marcher en haute montagne et peut-être dans la neige (pas de petites godasses) ainsi que d'un sac plein de courage (ça grimpe un peu mais rassurez-vous, ça redescend aussi) en plus d'articulations bien huilées. Pour celles qui n'ont pas ça dans leur bagage, il y a un téléphérique qui n'est toutefois pas compris dans le prix de la course. Un

pique-nique est à prévoir pour samedi et dimanche midi.

La cabane nous demande, pour des questions d'hygiène, d'avoir de petits sacs de couchage en soie. Merci de vous équiper en conséquence, cela devient la règle et ils vous rendront service pour les cinquante prochaines courses.

Le départ se fera de la gare de Reuchenette samedi à 8h en véhicules privés. Le retour est prévu dimanche soir aux environs de 19h.

Le prix, de 100 francs, comprend le transport (indemnité pour les chauffeurs), un voyage en téléphérique, la nuitée, le souper et le déjeuner.

Une inscription est impérative chez Manuel Evalet (079 395 48 65, evaletmanuel@msn.com) avant le 22 juillet. La cabane dispose de trente places pour la nuit, inscrivez-vous au plus vite pour ne pas dormir à la belle étoile.

| le comité

## FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

## Fermeture de Fin-des-Fourches

Le FC Saint-Imier informe la population que le terrain de Fin-des-Fourches sera fermé sur tout son pourtour dès fin juin. Suite aux incessantes incivilités subies tout au long de ces dernières années et plus particulièrement durant

les périodes de vacances, le club a décidé de verrouiller son terrain.

Bien conscient du changement que cette fermeture occasionnera pour certains riverains bien intentionnés qui n'utilisaient Fin-des-Fourches que comme passage de raccourci ainsi que pour les plus jeunes qui jouaient sur le terrain synthétique est, le FC Saint-Imier rappelle toutefois que le stade est une propriété privée et non une infrastructure publique.

Il déplore donc une fois de plus que la majorité doive subir un désagrément causé par une minorité mais n'a dorénavant plus d'autre alternative. Toute personne surprise dès fin juin à l'intérieur du stade sans autorisation sera immédiatement dénoncée à la police.

| fc Saint-Imier, comité central

## ARMES-RÉUNIES COURTELARY

## Sortie de section au Tir cantonal



Du 14 au 16 juin, 13 tireurs de notre section ont participé à la sortie de section 2019, au tir cantonal schwytois au stand de Schindellegi.

La sortie a été mémorable et les tireurs ont pris passablement de plaisir à passer des moments ensemble.

Les résultats sont bons voire très bons.

Douze tireurs ont réussi la distinction. Un bravo tout particulier à Christophe Batsch et Corinne Etique qui ont réussi 100% des distinctions. La moyenne de section est de 90.890.

## Résultats individuels

Cible Société: Etique Corinne 93 points, Todeschini John 91 points, Batsch Christophe 91 points, Bögli Jean 90 points, Etique Jean-Pierre 88 points, Batsch Janik 87 points, Todeschini Fabienne 86 points. Cible Art: Cudré-Mauroux Michel 458 points, Gyger Patrick 437 points, Batsch Christophe 435 points, Bögli Jean 433 points, Batsch Janik 433 points, Etique Corinne 418 points, Cudré-Mauroux Robert 405 points. Cible Répartition: Pierre Nicolas 59 points, Batsch Christophe

58 points, Gyger Patrick 56 points, Todeschini Fabienne 56 points, Cudré-Mauroux Michel 56 points, Bögli Jean 55 points, Etique Jean-Pierre 54 points, Batsch Janik 53 points, Todeschini John 53 points, Etique Corinne 50 points, Mühlethaler Cendrine 50 points. Cible Série: Pierre Nicolas 56 points, Cudré-Mauroux Michel 55 points, Todeschini John 54 points, Gyger Patrick 51 points, Etique Corinne 51 points, Mühlethaler Cendrine 48 points. Cible Militaire: Etique Jean-Pierre 56 points, Todeschini Fabienne

53 points, Cudré-Mauroux Robert 51 points. Cible March-Höfe: Todeschini John 76 points, Etique Corinne 76 points, Cudré-Mauroux Michel 74 points, Gyger Patrick 72 points, Todeschini Fabienne 72 points. Cible Distinction: Todeschini John 56 points, Batsch Janik 53 points. Maîtrise couché: Batsch Christophe 559 points (Grande Maîtrise/Bravo). Rachats: Batsch Christophe 1041 points, Batsch Janik 1011 points, Cudré-Mauroux Robert 945 points, Mühlethaler Cendrine 915 points. | ccm

## HALTÉRO-CLUB TRAMELAN

## Ils montent sur le podium en Autriche



Derrière: Lauper Stéphane (coach), Matthias Grieder (président de la fédération), Dorian Vaucher, au milieu: Dwayne Fiaux, Yannick Tschan, Dylan Sautebin, Dimitri Lab (coach), devant: Xavier Chatelain, Antoine Lab et Nayla Vaucher.

Ce week-end, une sélection suisse des moins de 20 ans a fait le déplacement à Lochen (près de Salzburg) pour participer à la 18<sup>e</sup> édition du Tournoi international junior du lieu. Les athlètes des coaches Dimitri Lab et Stéphane Lauper ont tenu la dragée haute à toutes les autres délégations et se sont classés 7<sup>e</sup> sur 17 classés. Individuellement, Yannick Tschan (vainqueur de l'édition 2018) et Xavier Chatelain, tous deux du club de Tramelan, se sont hissés sur la 3<sup>e</sup> marche du podium de leur catégorie. Antoine Lab, de Moutier, a terminé au pied de la boîte tout en ayant battu 3 records suisses de la catégorie junior -73 kg, en réalisant 101 kg à l'arraché, 121 à l'épaulé-jeté pour un biathlon de 222kg. Les quatre autres membres de l'équipe (Dwayne Fiaux, Dorian Vaucher, Dylan Sautebin et Nayla Vaucher) ont tous battu leurs records person-

nels et se sont honorablement classés dans leur catégorie. 130 participants ont pris part à ce tournoi. Pour la petite histoire, on signalera que le président de la fédération suisse d'haltérophilie, fraîchement nommé, Matthias Grieder, a fait le déplacement avec cette équipe. Il en a profité pour soigner les contacts avec les fédérations présentes.

14<sup>e</sup> Tournoi MFJ

Demain samedi 29 juin se déroulera à la Salle Juventuti de Tramelan la 14<sup>e</sup> édition du MFJ, un tournoi toujours très apprécié par les haltérophiles et le public. La compétition débutera à 10h et une cinquantaine d'athlètes répartis en 4 plateaux se succéderont. Chacun est le bienvenu pour encourager les athlètes! L'entrée est libre et une cantine sera à votre disposition.

## KARATÉ

## Passages de grades chez les Karatékas tramelots

Selon la recette instituée en 2014, la section Karaté-Do du Budokan Tramelan s'est réunie dernièrement à l'école Kyouchou de Moutier pour organiser le passage de grades annuel. Bien que le dernier examen ait eu lieu seulement 6 mois auparavant, les organisateurs avaient choisi cette année de proposer une date avant les vacances d'été, pour éviter de viser deux objectifs en même temps à la rentrée. En effet, le samedi 16 novembre, les pratiquants auront l'occasion de participer à la grande démonstration d'arts martiaux qui aura lieu au CIP, à Tramelan. Les Karatékas, petits et grands, pourront ainsi préparer cet événement sereinement et bien à l'avance.

Pour en revenir au passage de grades, il s'est déroulé cette année sur les Tatamis de la rue du Pont 21, à Tramelan. Dix juniors et deux adultes de la section locale, de même qu'un jeune de l'école Kyouchou se sont présentés à l'examen, et tout le monde est reparti avec le sourire et un diplôme en poche. Les moniteurs Damien Cremona, Fulvio Papadia et Alain Mathez, ainsi que l'expert 5<sup>e</sup> Dan FFK Pascal Bricchi étaient globalement satisfaits des résultats obtenus. La venue de ce dernier a également permis d'organiser un stage pendant la matinée. Cet entraînement représente l'occasion pour chacune et chacun de bénéficier de précieux conseils pour sa progression

personnelle et d'obtenir un point de vue externe sur son niveau technique ainsi que sur les progrès réalisés depuis la dernière rencontre.

L'avantage, dans une structure à taille familiale et un nombre de candidats raisonnable, c'est que cela permet de donner des informations précises et personnalisées sur les points forts et les lacunes. Dans les examens pour les hauts grades auxquels les moniteurs se présentent pour valider leur progression, il n'est pas rare de repartir avec une simple note ou une mention. Comment orienter alors

son entraînement sans savoir ce qui est bien ou ce qui est à améliorer? Vaste sujet qu'il s'agit de débroussailler en allant participer à de nombreux stages, en variant les styles, les méthodes et les disciplines. L'apprentissage autodidacte montre alors que la vérité n'est pas unique. Que ce qui est faux pour l'un peut être correct pour l'autre. Que la justesse technique est aussi une question de goût. Que l'art martial n'est pas figé, mais qu'il intègre au contraire pleinement la notion de créativité. Le concept de lâcher prise devient nécessaire. Le plaisir

d'apprendre supplante celui de réussir. La progression sans fin devient possible, dès lors que l'on considère le chemin comme étant le but.

Le dernier cours de Karaté-Do avant les vacances aura lieu le jeudi 4 juillet et les entraînements reprendront le lundi 19 août. En guise d'échauffement, les pratiquants pourront venir accompagner la vingtaine d'élèves qui se sont inscrits au passeport vacances, le vendredi 16 août.

www.bktr.ch  
karate@bktr.ch  
079 436 75 87



## POWERMAN DUATHLON WORLD SERIES

## Ça va transpirer dans les rues de Tramelan!

Pour la deuxième année consécutive, Tramelan accueillera le Powerman Duathlon World Series. Une compétition internationale qui aura lieu le dimanche 30 juin dans le village de Tramelan même. Le comité d'organisation se réjouit d'accueillir le top du duathlon mondial ce week-end: un grand événement en perspective!

L'édition de l'an dernier ayant eu d'excellents échos, les inscriptions du top 20 hommes ont un grand succès: une participation qui a atteint le meilleur score, derrière le championnat du monde. Les inscriptions vont bon train, malgré la concurrence d'autres événements.

Sans oublier le triathlon populaire, le samedi sera organisé le triathlon découverte, un relais par équipe duathlon. Le grand événement intitulé Charity run (course de 5 km pour le fun) aura lieu à 17h30. Les fonds levés par cette course seront reversés à l'hôpital du Jura bernois pour l'achat de diverses machines de pointe. Cette belle journée sera suivie du souper «soutien» sur inscription (services@triathlon-tramelan.ch).

L'événement compte sur de nombreux bénévoles pour l'organisation de ce week-end, qui promet une atmosphère sportive et conviviale. D'un point de vue financier, le comité d'organisation se dit reconnaissant de pouvoir compter sur plusieurs entreprises, bien qu'il soit difficile de trouver les soutiens nécessaires. Ne manquez pas de venir encourager les sportifs ou de participer vous-même à cet événement de grande envergure ce week-end.

## Programme

## Samedi 29 juin, matinée

## Championnat jurassien de triathlon

- Distances sprint ITU; SWIM: 0,75 km / BIKE: 20 km / RUN: 5 km

- Vélo sur route

## Triathlon populaire:

## découverte,

## Cadet, Relais équipe

- Distances; SWIM: 0,3 km / BIKE: 20 km / RUN: 2,5 km

## Samedi 29 juin, après-midi

## Powerkids duathlon

- Run-bike-run  
- Ecoliers/Benjamins, Minimes / Bambinis, Poussins

## Relais duathlon sprint

- RUN1: 0,7 km / BIKE: 2,2 km / RUN2: 0,9 km  
- Equipes mixtes: 2 femmes/ filles et 2 hommes/garçons

## Charity run

- RUN: 5 km  
- Course, marche nordic-walking, canicross, déguisement

## Dimanche 30 juin, matinée

## Powerman Duathlon World Series

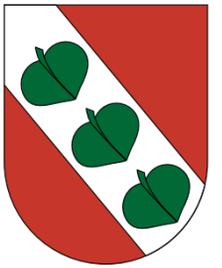
- RUN1: 10 km / BIKE: 60 km / RUN2: 10 km  
- Championnat suisse intégré  
- Duathlon short distance et populaire  
- RUN1: 5 km / BIKE: 20 km / RUN2: 5 km

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
CP 103  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
info@bechtel-imprimerie.ch  
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
www.bechtels-imprimerie.ch

**Délai de remise des publications**  
Mardi 12 h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarifs**  
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## District



SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT  
DES EAUX DE LA SUZE

### Plan d'Aménagement des Eaux

#### Procédure d'information et de participation

Conformément à l'article 23 de la loi cantonale sur l'aménagement des eaux du 14 février 1989 (LAE), le Syndicat d'Aménagement des Eaux de la Suze (SAES) ouvre une procédure d'information et de participation à la population relative au Plan d'Aménagement des Eaux suivant:

#### Aménagement de la Suze de Courtelary

Les documents relatifs à ce plan sont déposés publiquement du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 26 juillet 2019 auprès du secrétariat communal de 2608 Courtelary, Grand-Rue 58. Le dossier peut être consulté pendant les heures d'ouverture des guichets ou sur rendez-vous. Pendant la durée du dépôt public, quiconque est en droit d'émettre des propositions et observations écrites et motivées. Les courriers seront envoyés à l'adresse suivante:  
Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES), PAE Courtelary, Grand-Rue 58, 2608 Courtelary au plus tard jusqu'au dernier jour du dépôt.

Courtelary, le 28 juin 2019

SAES

## Cormoret



### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Sophie Moratel, Vieille-Route 34, 2612 Cormoret.  
**Propriétaire foncier:** Dany Wittwer, rue Saint-Gothard 52, 2300 La Chaux-de-Fonds et David Hermida Hernandez, chemin des Prés-Verts 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.  
**Auteur du projet:** Juan Hermida, Vieille-Route 34, 2612 Cormoret.  
**Projet:** transformation d'une remise en habitation.  
**Emplacement:** Vieille-Route 28, 2612 Cormoret, parcelle N° 98, zone village ancien.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** façades en crépi et bois nuances pastel, toit en tuiles de couleur rouge naturel.  
**Evacuation des eaux:** raccordement au réseau communal.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 28 juillet 2019 au secrétariat municipal ou les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 28 juin 2019

Le Conseil municipal

## Courtelary



### Avis de construction

**Requérante:** Benoit Béatrice, Grand-rue 78, 2608 Courtelary.  
**Auteur du projet:** Hadorn Bedachungen & Bau AG, Längfeldweg 40, 2504 Bienne.  
**Propriétaire foncier:** copropriété, Grand-rue 78, 2608 Courtelary.  
**Projet de construction:** installation d'une lucarne sur immeuble Grand-rue 78, 2608 Courtelary, sur parcelle 953, zone HA.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** parois en bois (brun) cotés en cuivre, inclinaison 3°.  
**Protection des eaux:** raccordement à la canalisation communale et à la STEP  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 17 juin 2019

Secrétariat municipal

## Mont-Tramelan



### Avis de construction

**Requérant/Maître d'ouvrage:** Patrick Bögli, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.  
**Auteur du projet:** idem.  
**Propriétaire foncier:** Philippe Bögli, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.  
**Adresse du projet:** BF 7, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.  
**Description du projet:** construction d'une aire de sortie pour bovins, pour moitié sur caillebotis, et d'une fosse à lisier avec système de détection de fuite.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Constructions du projet:** selon plans déposés.  
**Dérogations:** –  
**Zone:** RT.  
**Zone de protection des eaux:** S3.  
**Objets protégés:** –  
**Dépôt public:** du 22 juin au 23 juillet 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 17 juin 2019

Secrétariat municipal

## Orvin



### Modification de plans

**Modification mineure de plans d'affectation au sens de l'article 122, alinéas 1 à 3 de l'ordonnance du 6 mars 1985 sur les constructions (OC)**

**Décision du conseil municipal  
Publication selon l'article 122, alinéa 8 OC**

Le conseil municipal d'Orvin a arrêté la modification mineure susmentionnée le 6 mai 2019.

La décision du conseil municipal peut, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours formé par écrit et motivé auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Unité francophone, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l'administration communale.

Orvin, le 28 juin 2019

Le Conseil municipal

Délai de remise  
des publications officielles

MARDI 12 H

## Péry-La Heutte



### Avis de construction

**Requérant:** Stephan Eicher, Route de Sonceboz 24, 2604 La Heutte.  
**Propriétaire foncier:** Stephan Eicher, Route de Sonceboz 24, 2604 La Heutte.  
**Auteur du projet:** Stephan Eicher, Route de Sonceboz 24, 2604 La Heutte.  
**Projet de construction:** rénovation des volets et changement de couleur sur le bâtiment. Route de Sonceboz 24, 2604 La Heutte, parcelle N° 286, zone H2.  
**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** rénovation et changement de couleur des volets verts en bordaux RAL N° 3002.  
**Protection des eaux/eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.  
**Dérogation:** néant.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 28 juillet 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 28 juin 2019

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérant:** Daniel Loriol, rue de la Gare 18, 2603 Péry.  
**Propriétaire foncier:** Daniel Loriol, rue de la Gare 18, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** Sagobat Sàrl, Chemin Mettlen 72, 2504 Bienne.  
**Projet de construction:** isolation extérieure de la façade Nord (cage d'escaliers), rue de la Reuchenette 7, 2603 Péry, parcelle N° 239, zone mixte 2.  
**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** isolation périphérique extérieure de la façade Nord du bâtiment, crépi siliconé de 2 millimètres, ribé plein, couleur de la façade identique à la couleur existante.  
**Protection des eaux/eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.  
**Dérogation:** néant.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 28 juillet 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 28 juin 2019

Le Conseil municipal

## Avis de construction

**Requérant:** Vito Varrecchia, rue des Tilles 36, 2603 Péry.  
**Propriétaire foncier:** Vito Varrecchia, rue des Tilles 36, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** Vito Varrecchia, rue des Tilles 36, 2603 Péry.  
**Projet de construction:** réfection de la toiture, agrandissement de la place de parc, rue des Tilles 36, 2603 Péry, parcelle N° 721, zone H2.  
**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** isolation et changement couverture toiture Eternit en tôle de couleur anthracite RAL N° 7016, agrandissement de la place de parc.  
**Protection des eaux/eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.  
**Dérogation:** néant.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 juillet 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 21 juin 2019

Le Conseil municipal

## Avis de construction

**Requérant:** Laurent Vésey, rue Robert de Vigier 9, 2603 Péry.  
**Propriétaire foncier:** Laurent Vésey, rue Robert de Vigier 9, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** Laurent Vésey, rue Robert de Vigier 9, 2603 Péry.  
**Projet de construction:** transformation d'un local à vélos, rue Robert de Vigier 9, 2603 Péry, parcelle N° 896, zone H2.  
**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** construction portante et parois en maçonnerie, façades en béton, toit avec une inclinaison recouvert de tuiles de couleur rouge-brun comme garage existant, largeur de 2,5 mètres, profondeur 3 mètres, hauteur 2,5 mètres.  
**Protection des eaux/eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.  
**Dérogation:** distance à la route Art. A 145 RCC.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 juillet 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 21 juin 2019

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

## Avis de construction

**Requérante:** Ciments Vigier SA, Zone industrielle de Rondchâtel, 2603 Péry.  
**Emplacement:** parcelle N° 66, au lieu-dit: «La Tscharner», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.  
**Projet:** installation d'une antenne relais radio sur la façade Nord du bâtiment N° 20 (canal de secours pour assurer la sécurité du personnel de l'entreprise Ciments Vigier SA travaillant sur le site de la carrière de la Tscharner).  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** plan de quartier «Carrière de la Tscharner».  
**Dérogations:** art. 25 LCFo et 24 LAT.  
**Zone de protection:** N° 4 «Pâturage de la métairie de Werd, du Van, du Droit et de Tscharner».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juillet 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 juin 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Le Conseil municipal

Péry, le 21 juin 2019

## Péry-La Heutte (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Municipalité de Péry-La Heutte, Grand-Rue 54, 2603 Péry.

**Emplacement:** parcelle N° 393, au lieu-dit: « Grand-Rue 53 », Péry, commune de Péry-La Heutte.

**Projet:** installation d'un silo à sel de 20m<sup>3</sup>.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** H2.

**Dérogations:** art. 80 LR, 211 et 212 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juillet 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 juin 2019

*La préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Renan



### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 66 du règlement d'organisation de la commune de Renan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 20 juin 2019 est déposé publiquement au secrétariat municipal du 28 juin au 29 juillet 2019.

Ce procès-verbal peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouvertures du guichet.

Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés par écrit auprès du Conseil municipal.

Renan, le 28 juin 2019

*Le secrétaire municipal*

### Avis de construction

**Requérant:** Todeschini Mike et Marjorie, rue Plein Soleil 18, 2616 Renan.

**Auteur du projet:** Todeschini Mike et Marjorie, rue Plein Soleil 18, 2616 Renan.

**Adresse du projet:** parcelle N° 640, rue Plein Soleil 18, 2616 Renan.

**Descriptif du projet:** pose d'une climatisation réversible sur façade ouest.

**Dimension du projet:** selon plans déposés.

**Constructions du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** zone H2, quartier des Etohlons.

**Dérogations:** –

**Zones/périmètres protégés:** –

**Objets protégés:** –

**Dépôt public:** du 28 juin 2019 au 29 juillet 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 28 juin 2019

*Secrétariat municipal*

## Romont



### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 59 du règlement d'organisation de la commune de Romont, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 17 juin 2019 est déposé publiquement auprès de l'administration communale du 28 juin 2019 au 28 juillet 2019 inclus.

Ce procès-verbal peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouvertures du guichet ou sur rendez-vous durant la fermeture estivale du bureau communal en prenant contact au 078 899 02 02.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil municipal.

Romont, le 28 juin 2019

*Administration communale*

## Saint-Imier



### Arrêté municipal

En séance du 20 juin 2019, le Conseil de ville a accepté:

**Le crédit d'engagement de 743000 francs, ne figurant pas au budget des investissements, pour la rénovation de la Route des Planches permettant d'accéder à l'entreprise Longines (par le sud) ainsi qu'au stade d'athlétisme et au stand de tir.**

Conformément aux art. 33 et 43 lit b, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4 % des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 27 juillet 2019 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 27 juillet 2019.

Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 25 juin 2018

*Le Conseil municipal*

## Sauge



### Avis de construction

**Requérant:** Eric Grosjean, rue de Mâche 63, 2503 Bienne.

**Auteur du projet:** Eric Grosjean, rue de Mâche 63, 2503 Bienne.

**Propriétaire foncier:** Hoirie Gerald Grosjean.

**Projet:** Réfection du toit de la loge de Grand Combe Maux 58 sise sur parcelle N° 534 du ban de Plagne, hors zone.

**Dérogations:** art. 24c LAT.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 24 juin 2019

*Le Conseil municipal*

### Avis de construction (après-coup)

**Requérant:** Alfred Hofstetter, chemin des Œuchettes 38, 2537 Vauffelin.

**Auteur du projet:** Rémy Amstutz, architecte, Longchamps 24, 2534 Orvin.

**Propriétaire foncier:** Alfred Hofstetter, Chemin des Œuchettes 38, 2537 Vauffelin.

**Projet:** agrandissement Nord, couverture du passage et de la place, remplacement du bureau et du stock par une salle de sport sis sur parcelle N° 158, Route Principale 11a à Frinwillier, zone HA2.

**Genre de construction:** selon plans déposés.

**Objet protégé:** néant.

**Dimensions:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 17 juin 2019

*Le Conseil municipal*

## Sonceboz-Sombeval



### Avis de construction

**Requérant:** Piaget Veronica, rue du Collège 17 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Propriétaire foncier:** Piaget Veronica, rue du Collège 17 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** STUDIOV9, architectes MA HES SIA, dammweg 3 à 2502 Biel/Bienne.

**Projet de construction:** changement d'affectation d'un institut en un studio et création de deux nouvelles terrasses au sud. Lieu-dit: rue du Collège 17, parcelle N° 86, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Dimensions principales:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** façades; crépis, couleur; gris/blanc cassé.

**Protection des eaux:** le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

**Dérogation:** art. 25 RCC installations et parties de constructions à l'intérieur de la distance à la limite.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 28 juin 2019

*Bureau communal*

## Sonvilier



### Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale du 6 juin 2019

Conformément à la teneur de l'article 69 du règlement d'organisation de la Municipalité de Sonvilier, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 6 juin 2019 est déposé publiquement au Secrétariat municipal du 28 juin 2019 au 29 juillet 2019.

Durant cette période, il peut également être consulté dans le panneau officiel d'affichage. Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés auprès du Conseil municipal.

Sonvilier, le 28 juin 2019

*Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérant/Maitre d'ouvrage:** David Vieille, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.

**Auteur du projet:** David Vieille, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.

**Adresse du projet:** BF 741, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.

**Description du projet:** isolation périphérique du bâtiment sur 3 façades (nord, est, ouest).

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Constructions du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de constructions:** H2.

**Dérogations:** aucune.

**Zones/périmètres protégés:** aucune.

**Objets protégés:** aucun.

**Oppositions/réserves de droits:** aucune.

**Dépôt public:** du 15 juillet au 5 août 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 28 juin 2019

*La secrétaire: Pauline Grosjean*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérant:** Hospice Le Pré-aux-Boeufs, 2615 Sonvilier.

**Auteur du projet:** GLB Emmental, Schüpbachstrasse 26, 3543 Emmenmatt.

**Emplacement:** parcelle N° 597, au lieu-dit: « Le Pré-Aux-Boeufs N° 226f », commune de Sonvilier.

**Projet:** transformation du bâtiment N° 226f pour la création d'une porcherie et d'un poulailler, construction d'une fosse septique à l'Est du bâtiment et pose de trois silos au Nord-Ouest.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogation:** 24 LAT (conformité à la zone).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juillet 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 juin 2019

*La préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Tramelan



### Conseil général de Tramelan

En séance du lundi 24 juin 2019, le Conseil général a souverainement approuvé les objets suivants:

- Comptes communaux 2018
- Rapport du Conseil municipal sur la gestion de l'exercice 2018
- Motion de Mathieu Chaignat, Groupe Débat, et de Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, intitulée « Pour des notes de frais sans disparité »

Le Conseil général a également préavisé favorablement à l'intention du corps électoral l'octroi d'un crédit d'engagement de 1225438 francs TTC destiné à la mise en place d'une installation photovoltaïque sur le toit de la Zurich Arena et la rénovation de la toiture.

La votation populaire sur cet objet est fixée au dimanche 24 novembre 2019.

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au lundi 29 juillet 2019. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Tramelan, le 25 juin 2019

*Le Conseil municipal*

## Tramelan (suite)



## Avis de construction

**Requérant:** Fahrni Rudolf, rue de Courtelary 38, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Stalder & Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

**Projet:** remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur (PAC) extérieure en façade nord du bâtiment existant (avec protection visuelle par écran végétal), parcelle N° 2501.01, zone SBT.

**Emplacement:** rue de Courtelary 38, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dérogation(s):** art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 28 juin 2019 au 29 juillet 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 28 juin 2019

Commune de Tramelan

## Avis de construction

**Requérants:** Priscille et Mauro Fioritto, rue des Deutes 20, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** idem requérants.

**Projet:** aménagement d'un couvert (ouvert sur 3 côtés) pour voitures sur place existante au nord du bâtiment existant, parcelle N° 3418, zone H3.

**Emplacement:** rue des Deutes 20, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans déposés; fondations: ponctuelles en béton; construction portante: métal; toiture: 1 pan, inclinaison 5.25%, panneaux sandwich couleur gris.

**Dérogation(s):** - Art. 80 LR et A154 RCC - distance insuffisante à la route communale.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 28 juin 2019 au 29 juillet 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 28 juin 2019

Commune de Tramelan

## Avis de construction

**Requérants:** Tauran-Vuille Ariane et Vuille Denis, rue Neuve 58/Fauvatte 6, 2613 Villeret/1010 Lausanne.

**Auteur du projet:** idem requérants.

**Projet:** demande de permis de construire après-coup; démolition d'une ancienne cabane d'une surface d'environ 13 m<sup>2</sup>, parcelle N° 2679, zone H3.

**Emplacement:** rue du Nord, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 28 juin 2019 au 29 juillet 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 28 juin 2019

Commune de Tramelan

## PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

## Avis de construction

**Requérante:** Non-Explo World Sàrl, rue des Charpentiers 26, 1110 Morges.

**Auteur du projet:** Bureau d'Etudes & Réalisations Jean-François Segatori SA, Rue des Charpentiers 26, 1110 Morges.

**Emplacement:** parcelle N° 2909 (DS 1870) au lieu-dit: « Bois de la Chaux1 », Les Reussilles, commune de Tramelan.

**Projet:** changement d'affectation du dépôt militaire de munitions en local de stockage d'engins pyrotechniques de catégorie P2.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Zone de protection:** inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) - Objet 1008 - Franches-Montagnes.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juillet 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 juin 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Villeret



## Avis de construction

**Maître d'ouvrage et propriétaire foncier:** Yoga University, Zbinden Reto, rue Neuve 1, 2613 Villeret.

**Auteur du projet:** PGA, Pierre Gianoli Architectes, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

**Projet:** pose de 3 nouvelles fenêtres de toiture sur le pan Nord-Ouest de l'immeuble. Immeuble digne de conservation (objet C).

**Emplacement:** parcelle N° 157 de Villeret, rue Neuve 1, zone village.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary soit jusqu'au 28 juillet 2019.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicoopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, 25 juin 2019

Secrétariat municipal Villeret

## PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

## Avis de construction

**Requérant:** Hasan Sahin, Place du Marché 3, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** T21-i Tellenbach André, Grand-Rue 4, 2710 Tavannes.

**Emplacement:** parcelle N° 246, au lieu-dit: « Rue Principale 30 », commune du Villeret.

**Projet:** agrandissement de l'annexe existante pour l'aménagement de WC et d'un local de stockage (boisson et matériel pour les couverts de tables).

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** village.

**Recensement architectural:** objet C, digne de conservation, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juillet 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 28 juin 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Canton de Berne



## PROJET BERNOIS DE PROTECTION DES PLANTES

## 3412 exploitations utilisent moins de produits phytosanitaires

**En 2019, 3412 exploitations agricoles ont participé au Projet bernois de protection des plantes, soit 212 de plus que l'année précédente. Par l'application de dix mesures au choix, elles réduisent les effets négatifs des produits phytosanitaires ou ne les utilisent plus dans certains cas, ce qui améliorera la qualité des eaux. Les agriculteurs et les agricultrices informent désormais la population en plaçant des panneaux en bordure de champ.**

Le Projet bernois de protection des plantes avance comme prévu. Au cours de la troisième année, 212 exploitations y ont adhéré, ce qui porte leur nombre total à 3412. Dans leur ensemble, ces exploitations appliquent des mesures sur plus de 28 558 hectares, afin d'optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires et de réduire les risques environnementaux, en particulier pour les eaux. Dans le canton de Berne, quatre secteurs regroupent près de 5500 exploitations agricoles: grandes cultures, cultures maraîchères, cultures fruitières et viticulture. Environ 60% des exploitations participent donc au Projet bernois de protection des plantes.

Les exploitations sont beaucoup plus nombreuses que l'an dernier à ne pas recourir aux herbicides en terres ouvertes (+52%) et à utiliser moins de fongicides et d'insecticides (+24%). Concrètement, cela signifie que le glyphosate n'est pas utilisé sur 18 700 hectares et qu'il est fait usage de fongicides et d'insecticides sous une forme réduite sur 3400 hectares. Par ailleurs, de plus en plus de bandes tampons sont enherbées en bordure de champ, empêchant les produits phytosanitaires d'arriver dans les puits ou dans les eaux de surface depuis les rues ou les chemins agricoles.

## Budget entièrement alloué

Il est prévu de verser cette année 6,8 millions de francs aux exploitations agricoles pour mettre en œuvre les mesures prévues au titre du Projet bernois de protection des plantes. Ces aides les dédommagent du surcroît de travail et des risques. Le niveau élevé de participation au projet est conforme aux objectifs du projet et aux ressources budgétisées.

## Panneaux d'information

Cette année, l'Association des paysans bernois met à disposition des exploitations agricoles participantes des panneaux qui décrivent et expliquent quatre des dix mesures. Les agriculteurs et les agricultrices peuvent ainsi informer la population des actions concrètes qu'ils déploient pour lutter contre les effets négatifs des produits phytosanitaires.

## Projet bernois de protection des plantes

Le Projet bernois de protection des plantes vise à soutenir les exploitants agricoles dans l'utilisation efficace et écologique des produits phytosanitaires. L'objectif de ce projet d'une durée de six ans (2017-2022) est d'optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'agriculture afin de réduire les risques environnementaux, en particulier pour les eaux, sans affecter le volume de production de manière significative.

## Organisme responsable

L'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne et l'Association des paysans bernois se partagent la responsabilité du projet. L'Office fédéral de l'agriculture prend en charge 80% des coûts totaux du projet, qui s'élèvent à 62,7 millions de francs. Le canton de Berne contribuera à hauteur de 10,6 millions de francs sur six ans, ce qui représente environ 17% du montant total.

Communiqué de presse du 25 juin 2019

Direction de l'économie publique

## Réclame



Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.



Devenez donateur:  
[www.rega.ch](http://www.rega.ch)

